



Une approche de la pauvreté  
à partir de l'hétérogénéité  
des conditions de vie

**Christine OLM**  
**Marie-Odile SIMON**  
Avec la participation de **Nicolas DUMONTAUX**

**CAHIER DE RECHERCHE N° 214**

**NOVEMBRE 2005**

Département « *Evaluation des politiques sociales* »  
dirigé par Marie-Odile SIMON

***Cette recherche a bénéficié d'un financement au titre de la subvention recherche attribuée au CREDOC.***

Pour vous procurer la version papier, veuillez contacter le Centre Infos Publications,  
Tél. : 01 40 77 85 10 , e-mail : [ezvan@credoc.fr](mailto:ezvan@credoc.fr)

## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>5</b>
<i>I. Un constat de départ : l'hétérogénéité des situations de pauvreté .....</i>	<i>13</i>
<i>II. Des pauvretés calquées sur le comportement de toute une catégorie de population.....</i>	<i>16</i>
<i>III. Un constat qui amène à privilégier une définition de la pauvreté adaptée pour chaque sous-population</i> <i>19</i>	
<b>PARTIE I : CONSTRUCTION D'UNE MESURE DE LA PAUVRETÉ ADAPTÉE À CHAQUE SOUS-POPULATION.....</b>	<b>21</b>
<i>I. Une définition conventionnelle de la pauvreté.....</i>	<i>21</i>
I.1 La pauvreté approchée comme un manque d'argent .....	22
I.2 Un seuil de pauvreté relatif.....	23
I.3 Le niveau de vie compare les ressources de ménages de taille différente .....	24
I.4 Différentes méthodes pour calculer l'échelle d'équivalence .....	25
I.5 Des échelles d'équivalence différenciées par sous-population .....	28
<i>II. Un coût de l'individu supplémentaire qui fluctue selon les populations.....</i>	<i>29</i>
II.1 Une structure des dépenses qui varie selon la catégorie de population .....	29
II.2 Une structure budgétaire qui varie également selon la présence d'enfants .....	31
II.3 K, le coût de l'enfant .....	33
II.4 $\alpha$ , l'élasticité taille globale .....	34
II.5 $\beta$ , Elasticité revenus.....	37
II.6 De nouvelles échelles d'équivalence .....	38
<b>PARTIE II : UN NOUVEAU CONTOUR DE LA PAUVRETÉ.....</b>	<b>39</b>
<i>I. Une nouvelle répartition des niveaux de vie.....</i>	<i>39</i>
<i>II. une nouvelle définition de la pauvreté.....</i>	<i>41</i>
II.1 Un seuil de pauvreté propre à chaque sous-population.....	41
II.2 Comparaison à seuil de pauvreté constant.....	43
<i>III. Évolutions entre 1995 et 2001 .....</i>	<i>45</i>
III.1 Des seuils de pauvreté en légère hausse.....	45
III.2 A seuil de pauvreté constant.....	46

<b>PARTIE III : DES APPLICATIONS DE CETTE MESURE.....</b>	<b>49</b>
<i>I. description des nouvelles catégories pauvres ainsi définies.....</i>	<i>49</i>
I.1 Les jeunes.....	52
I.2 Les aînés.....	57
I.3 Les ruraux.....	57
I.4 Les urbains.....	62
I.5 Les actifs.....	62
<i>II. La consommation et l'équipement des ménages pauvres.....</i>	<i>67</i>
II.1 L'équipement des ménages et les restrictions opérées par les ménages en situation de pauvreté.....	68
II.2 L'évolution de l'équipement des ménages pauvres et non pauvres entre 1995 et 2001.....	74
II.3 La composition de la consommation.....	77
II.4 Les évolutions de la composition de la consommation.....	83
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>87</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>91</b>
<b>ANNEXE 1 – DONNÉES SUR L'ÉQUIPEMENT ET LA CONSOMMATION.....</b>	<b>95</b>
<b>ANNEXE 2 – LES MODÈLES UTILISÉS.....</b>	<b>99</b>
I. . L'écriture économétrique des estimations subjectives.....	99
II. . Mise en œuvre pratique du modèle (cas des ménages actifs).....	101
III. L'approche objective : le modèle de Prais-Houthakker.....	102

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 Typologie des situations de pauvreté.....	15
Figure 2 Moyenne des coefficients budgétaires par sous-population 6 postes agrégés .....	29
Figure 3 Moyenne des coefficients budgétaires par sous-population 12 postes agrégés .....	30
Figure 4 Coefficient budgétaire par sous-population selon la présence ou non d'enfants de moins de 14 ans .....	31
Figure 5 Poids de l'enfant par sous-population.....	33
Figure 6 Élasticité taille par sous-population .....	34
Figure 7 Elasticités taille par poste budgétaire.....	35
Figure 8 Elasticité-revenu par poste budgétaire .....	37
Figure 9 Échelles d'équivalence différenciées par sous-population .....	38
Figure 10 Box plots des niveaux de vie, selon l'échelle adaptée et traditionnelle.....	40
Figure 11 Seuils de pauvreté et taux de pauvreté .....	42
Figure 12 taux de pauvreté, seuil constant de 775 €.....	44
Figure 13 Évolution des seuils de pauvreté, avec l'échelle unique et l'échelle adaptée .....	46
Figure 14 Évolution des taux de pauvreté, avec l'échelle unique et l'échelle adaptée – cas d'un seuil homogène.....	47
Figure 15 Sous-populations où la pauvreté mesurée avec l'échelle adaptée est plus étendue .....	50
Figure 16 Sous-populations où la pauvreté mesurée avec l'échelle adaptée est plus restrictive.....	51
Figure 17 Caractéristiques démographiques des jeunes ménages pauvres.....	52
Figure 18 Caractéristiques socio-professionnelles des jeunes ménages pauvres .....	53
Figure 19 Situation de logement des jeunes ménages pauvres.....	54
Figure 20 Perception de leur situation par les jeunes ménages pauvres.....	55
Figure 21 Niveau d'équipement des jeunes ménages pauvres.....	56
Figure 22 Coefficient budgétaire des jeunes ménages pauvres.....	56
Figure 23 Caractéristiques démographiques des ménages ruraux pauvres .....	58
Figure 24 Caractéristiques socio-professionnelles des ménages ruraux pauvres .....	59
Figure 25 Logement des ménages ruraux pauvres .....	59
Figure 26 Perception de leur situation par les ménages ruraux pauvres .....	60
Figure 27 Niveau d'équipement des ménages ruraux pauvres.....	61
Figure 28 Coefficient budgétaire des ménages ruraux pauvres.....	62
Figure 29 Caractéristiques démographiques des ménages actifs pauvres .....	63
Figure 30 Caractéristiques socio-professionnelles des ménages actifs pauvres.....	64
Figure 31 Logement des ménages actifs pauvres .....	64
Figure 32 Perception de leur situation par les ménages actifs pauvres .....	65
Figure 33 Niveau d'équipement des ménages actifs pauvres .....	66
Figure 34 Coefficient budgétaire de ménages actifs pauvres.....	67

Figure 35 L'équipement électroménager des ménages en 2001, comparaison entre les sous-populations non pauvres .....	68
Figure 36 L'équipement audio-visuel des ménages en 2001, comparaison entre les sous-populations non pauvres .....	69
Figure 37 L'équipement en automobile des ménages en 2001, comparaison entre les sous-populations non pauvres .....	69
Figure 38 Spécificités de l'équipement et des restrictions des jeunes et des âgés en situation de pauvreté.....	70
Figure 39 Spécificités de l'équipement et des restrictions des ruraux et des urbains en situation de pauvreté.....	72
Figure 40 Spécificités de l'équipement et des restrictions des ruraux et des urbains en situation de pauvreté.....	73
Figure 41 Évolution de l'équipement électroménager des ménages entre 1995 et 2001, comparaison entre les sous-populations et selon la situation de pauvreté.....	75
Figure 42 Évolution de l'équipement audiovisuel des ménages entre 1995 et 2001, comparaison entre les sous-populations et selon la situation de pauvreté.....	76
Figure 43 Évolution de l'équipement automobile des ménages entre 1995 et 2001, comparaison entre les sous-populations et selon la situation de pauvreté.....	77
Figure 44 La composition de la consommation en 2001, comparaison entre les sous-populations qui ne sont pas en situation de pauvreté.....	78
Figure 45 Spécificité de la structure de la consommation et des restrictions des jeunes et des âgés en situation de pauvreté .....	80
Figure 46 Spécificité de la structure de la consommation et des restrictions des ruraux et des urbains en situation de pauvreté .....	82
Figure 47 Spécificité de la structure de la consommation et des restrictions des actifs en situation de pauvreté.....	83
Figure 48 évolution de la composition de la consommation entre 1995 et 2001, comparaison entre les sous-populations et selon la situation de pauvreté.....	85

## **SYNTHÈSE**

---



## **UNE APPROCHE DE LA PAUVRETÉ TENANT COMPTE DE L'HÉTÉROGÉNÉITÉ DES CONDITIONS DE VIE**

### **Synthèse**

Christine OLM, Marie-Odile SIMON

#### **✍ L'hétérogénéité des conditions de vie des populations en situation de pauvreté**

De nombreuses études cherchant à caractériser la pauvreté ont conclu qu'elle prend de nombreuses formes et que sont classées sous une même catégorie des populations connaissant des réalités sociales, financières, budgétaires et des modes de vie très différents. Ainsi, une étude sur la grande pauvreté réalisée en 1995 par le CREDOC à la demande du Conseil Économique et Social avait montré que le critère le plus discriminant pour différencier les formes de pauvreté était le type de ménage : les personnes sans enfant, essentiellement des personnes seules, ne vivent pas la même pauvreté que les familles monoparentales ou encore les couples avec enfants. Ces formes de pauvreté sont ensuite différentes selon les ménages en fonction de leur âge, de leur situation par rapport à l'emploi, de leur situation par rapport au logement ou encore selon le nombre d'enfants à charge pour les familles. Le lieu d'habitation est aussi un facteur qui influence fortement les conditions de vie des ménages, en particulier des ménages pauvres.

A titre d'exemple, à revenus équivalents, un jeune sans emploi vivant en banlieue parisienne n'a pas du tout la même vie qu'un saisonnier, père de famille qui habite dans le Lot-et-Garonne. Les besoins ne sont pas les mêmes, les possibilités d'emploi et les solidarités locales non plus.

Partant de ce constat de l'hétérogénéité des situations de pauvreté, nous avons souhaité étudier plus en détail les comportements de consommation d'un petit nombre de catégories de population. Leur choix a été fondé à partir des critères différenciant les formes de pauvreté évoquées ci-dessus. Nous avons retenu cinq catégories : les jeunes de moins de 30 ans, les personnes âgées de plus de 60 ans, les ménages vivant dans une commune rurale, les ménages habitant dans des villes de plus de 100 000 habitants (hors paris) et les ménages actifs.

Ces cinq catégories adoptent des modes de vie et des comportements de consommation spécifiques. Ainsi, la structure de la consommation des ménages actifs est très différente de celle du reste de la population. Ces ménages consacrent une part plus faible du budget à l'alimentation ou au logement. Ils dépensent davantage en habillement, en loisirs et surtout en transport et communication. Les jeunes consacrent une part très faible de leur budget à l'alimentation, au bénéfice du logement et des transports et communication. Les aînés dépensent très peu en habillement et en transports et communication, en faveur de l'alimentation et du logement.

Ces catégories de population n'ont pas non plus les mêmes arbitrages en cas de baisse de revenu. C'est l'alimentation qui est en population générale le poste le moins substituable, pour lequel une baisse de revenu de 1% entraîne une baisse de consommation de seulement 0,8%. Vient ensuite le logement, puis l'habillement et le transport et enfin les loisirs. Pour les jeunes, l'ordre des deux premiers postes est inversé. Les aînés se restreignent d'abord sur l'habillement en cas de baisse du revenus, les urbains sur le poste transport et communication.

### Elasticité-revenu par poste budgétaire

	Jeunes	Aînés	Ruraux	Urbains	Actifs	Ensemble
Alimentation et boisson	0,89	0,83	0,83	0,83	0,81	0,82
Habillement	1,01	1,31	1,14	1,08	1,07	1,09
Logement et ameublement	0,86	0,96	0,97	0,92	0,94	0,94
Transport et communication	1,12	1,10	1,11	1,16	1,07	1,10
Loisirs, culture	1,13	1,28	1,22	1,13	1,12	1,18
Autres biens et services	1,11	1,06	1,04	1,09	1,10	1,08

Source : enquête budget des familles 2001

### ☞ Une nouvelle approche de la pauvreté

Dans ce contexte, il nous a semblé nécessaire de rompre avec la mesure habituelle de la pauvreté et de construire une nouvelle mesure, propre à chaque sous-population, afin de tenir compte de ces spécificités.

Nous avons opté pour une approche monétaire de la pauvreté, qui consiste à considérer comme pauvres les ménages dont le niveau de vie est en dessous d'un seuil de pauvreté fixé par convention à 60% du revenu médian. Le niveau de vie est calculé en rapportant les ressources à la taille du ménage, afin de pouvoir comparer la situation de ménages n'ayant pas la même composition.

La taille du ménage est prise en compte dans une échelle d'équivalence, qui attribue un poids de 1 à la personne de référence, un poids de x aux autres adultes du ménage ainsi qu'aux enfants âgés de 14 ans ou plus, et un poids de y aux enfants de moins de 14 ans. x et y sont inférieurs à 1 et sont calculés de manière à tenir compte des économies d'échelle liées à la vie en commun et du coût des enfants. Dans la définition habituelle, l'échelle d'équivalence utilisée est la même pour tous les ménages. Dans cette étude, nous avons calculé une échelle spécifique pour chaque sous-population considérée. Le calcul de ces échelles repose sur l'analyse d'une question d'opinions au sujet du niveau de vie.

### Échelles d'équivalence différenciées par sous-population

	Jeunes	Aînés	Ruraux	Urbains	Actifs	Ensemble <sup>1</sup>
Personne de référence	1	1	1	1	1	1
Autre adulte ou grand enfant	0,5	0,4	0,4	0,3	0,3	0,35
Enfant de moins de 14 ans	0,4	0,4	0,3	0,2	0,1	0,2

Source : enquête budget des familles 2001

C'est pour les jeunes que la nouvelle échelle s'écarte le plus de l'échelle habituelle. Les coefficients affectés aux autres adultes comme aux enfants sont plus élevés, traduisant le comportement très individualiste de cette tranche d'âge. Au contraire, les actifs et dans une moindre mesure les urbains, ont des coefficients plus faibles que l'échelle habituelle, traduisant l'existence d'économies d'échelle plus accentuées que pour le reste de la population.

Ces différences significatives de coefficients valident notre hypothèse de départ sur l'utilité de faire une distinction dans le calcul du niveau de vie entre les catégories retenues.

<sup>1</sup> L'échelle d'équivalence obtenue ici sur l'ensemble de la population est un peu différente de l'échelle de l'OCDE modifiée car elle ne s'appuie pas sur la même variable subjective.

### ☛ Des différences entre populations mieux perceptibles

Ce nouveau calcul du niveau de vie accentue certaines des différences qui apparaissent lorsqu'on utilise l'échelle traditionnelle. En particulier, les jeunes ont un niveau de vie en moyenne faible et peu dispersé. Les aînés et les ruraux ont un niveau de vie un peu plus élevé que les jeunes, mais qui reste inférieur à l'ensemble de la population. Les actifs sont ceux qui ont les revenus en moyenne les plus élevés mais aussi les plus dispersés.

Ces différences dans la distribution du niveau de vie apparaissent dans le calcul d'un seuil de pauvreté spécifique à chaque sous-population, qui symbolise le ressenti de la pauvreté d'un individu par rapport à ses pairs. Ce sont en effet les jeunes pour qui le seuil de pauvreté est le plus faible (602 €), suivi des aînés et des ruraux (environ 685 €), puis des urbains (773€) et enfin des actifs (936 €). Alors que les jeunes sont ceux qui connaissent le seuil de pauvreté le plus bas, ce sont eux également qui ont le taux de pauvreté, soit la part de ménage dont le niveau de vie est en dessous du seuil, le plus élevé (18%). Les autres sous-populations ont des taux qui fluctuent entre 12% et 15%.

### ☛ De nouveaux contours de la pauvreté

On adopte maintenant un seuil de pauvreté commun à toutes les populations, qui symbolise cette fois le ressenti de la pauvreté d'un individu par rapport à l'ensemble de la population (775 €). On isole pour chaque catégorie des ménages pauvres sur la base d'un calcul du niveau de vie utilisant les échelles adaptées à chaque population, et des ménages pauvres sur la base du calcul de niveau de vie utilisant l'échelle traditionnelle, commune à toute la population.

Ces deux populations ne sont pas identiques. Pour les ruraux et surtout les jeunes, la nouvelle définition fournit une approche plus large de la pauvreté que la définition traditionnelle (le taux de pauvreté augmente de près de 50% chez les jeunes). Au contraire, pour les actifs, la nouvelle définition est plus restrictive (le taux de pauvre diminue de presque 25%). Pour les aînés et les urbains, les deux définitions amènent à peu près à sélectionner les mêmes ménages.

Le classement des cinq catégories se trouve alors un peu modifié et une hiérarchie plus nette s'établit : les jeunes sont de loin les plus défavorisés, suivis des ruraux et des aînés, puis des urbains. Les actifs sont de loin les plus préservés de la pauvreté.

**Taux de pauvreté par sous-population**

	Jeunes (hors étudiants)	Aînés	Ruraux	Urbains	Actifs	Ensemble
Taux de pauvreté échelle adaptée	23,0%	19,1%	20,3%	15,6%	5,4%	13,6%
Taux de pauvreté échelle traditionnelle	16,0%	17,7%	17,6%	17,0%	7,1%	13,6%
Écart	+ 44%	+ 8 %	+ 15 %	- 8 %	- 24 %	13,6%

Seuil de pauvreté commun de 775 €

Source : enquête budget des familles 2001

### **☞ Un nouveau profil de la pauvreté**

La population pauvre de moins de 30 ans construite avec l'échelle adaptée est moins jeune que la population traditionnelle, composée de plus de couples avec enfants, de plus d'ouvriers qui vivent en milieu rural.

La population rurale en situation de pauvreté est plus d'âge intermédiaire, d'origine ouvrière, et vit plus souvent en couple avec au moins deux enfants.

La population active pauvre est en moyenne plus jeune que la population isolée avec l'ancienne définition, elle est composée de plus de personnes seules. Elle comprend plus d'employés et de personnes ayant un diplôme.

### **☞ Des pratiques de consommation spécifiques**

L'utilisation de cette nouvelle définition de la pauvreté apparaît particulièrement adaptée à l'étude, par sous-population, de l'équipement des ménages et de la composition de leur consommation. Cette analyse, qui tient déjà compte des différences dans les modes de vie, confirme alors les importantes différences dans la consommation des populations pauvres. Les choix budgétaires effectués par les plus pauvres peuvent par ailleurs être très spécifiques à leur situation de pauvreté, et ne pas correspondre exactement aux élasticités-revenus, calculées en population générale, et détaillées plus haut.

Certains équipements sont maintenant répandus dans presque la totalité de la population. C'est le cas du réfrigérateur et de la télévision. Pour les autres, les taux d'équipement sont parfois encore très variables entre les catégories de population, et entre les pauvres et les non pauvres.

Ainsi, les jeunes ont un taux d'équipement électroménager globalement faible, sauf en ce qui concerne le micro-onde. Ils sont en revanche aussi bien équipés en matériel audiovisuel que le reste de la population. Les jeunes pauvres se restreignent moins que les autres ménages, leur équipement a d'ailleurs presque rattrapé celui des jeunes non pauvres sur la période 1995-2001.

En ce qui concerne l'ensemble des dépenses, les jeunes en situation de pauvreté se restreignent en particulier sur les transports et les communications, au profit du poste logement / ameublement ainsi que du poste alimentation. Le transfert sur ce poste est cependant moindre que pour les autres sous-populations en situation de pauvreté. Entre 1995 et 2001, les restrictions opérées par les jeunes en situation de pauvreté sur des postes relativement de confort, tels que les transports et communications, ou la culture et les loisirs ont augmenté, le report sur des postes indispensables comme l'alimentation et le logement s'étant également accentué.

Les aînés en situation de pauvreté sont moins bien équipés que les autres aînés en lave-vaisselle, micro-onde et aspirateurs, ainsi qu'en magnétoscope et chaîne hi-fi. Les écarts se sont toutefois réduits sur la période 1995-2001. La composition du budget des ménages pauvres est proche de celle des non pauvres. Les arbitrages se font plutôt en faveur de l'alimentation et du logement.

Les ménages ruraux pauvres ont des taux d'équipement souvent nettement plus faibles que les ménages ruraux non pauvres. L'équipement automobile des pauvres s'éloigne cependant moins des non pauvres que pour les autres populations, en raison du caractère souvent indispensable de la voiture en milieu rural. La encore, les taux d'équipement des deux types de population se sont rapprochés entre 1995 et 2001. L'arbitrage budgétaire des ménages ruraux pauvres se fait notamment en faveur de l'alimentation et du logement. La part du budget des ménages pauvres accordée à ce dernier poste a d'ailleurs augmenté depuis 1995.

Les ménages urbains ont un taux d'équipement relativement proche de celui de l'ensemble de la population.. Les ménages urbains en situation de pauvreté, se restreignent en particulier sur le linge, le lave-vaisselle, le magnétoscope. Les restrictions opérées sur la voiture sont particulièrement importantes. Le rattrapage des taux d'équipement des ménages non pauvres par ceux en situation de pauvreté est plus faible pour les actifs que pour l'ensemble des ménages pauvres. Par ailleurs, les arbitrages budgétaires effectués par les ménages urbains en situation de pauvreté ne diffèrent que peu de ceux opérés par l'ensemble de la population pauvre : le poids des postes divers, loisirs-cultures, transport-communication est particulièrement faible, celui de l'alimentation et du logement particulièrement élevé. Les écarts de choix budgétaires entre les urbains pauvres et les ménages urbains au-dessus du seuil de pauvreté se sont réduits entre 1995 et 2001.

Pour les ménages actifs comme pour les ménages urbains, les taux d'équipement et les restrictions opérés ne diffèrent pas de ceux observés sur l'ensemble des ménages pauvres. Les restrictions portent en particulier sur le lave-vaisselle, et, dans une moindre mesure, sur le micro-ordinateur. Le rattrapage entre 1995 et 2001 en termes de taux d'équipement, des non pauvres par les pauvres est plus faible que pour l'ensemble de la population. Les arbitrages budgétaires sont très proches de ceux effectués par l'ensemble des ménages pauvres et le rapprochement entre la structure de la consommation des populations pauvres et non pauvres observées parmi les urbains, existe également pour les actifs.

#### **En conclusion,**

L'utilisation d'une échelle adaptée à chaque sous-population permet d'aboutir à une analyse des spécificités des situations de pauvreté intégrant certaines différences de modes de vie. Cette prise en compte des modes de vie restent limitée par la définition de la pauvreté utilisée, monétaire uniquement. Une telle approche pourrait alors être complétée par une étude plus spécifique des modes de vie de chaque sous-population, et par la construction de scores de pauvreté en termes de condition de vie intégrant ces spécificités. Ce type de recherche permet une réflexion sur le sens de la pauvreté par sous-population, mais se heurte à l'absence d'homogénéité des définitions alors utilisées. Elle ne peut servir à calculer des taux de pauvreté sur l'ensemble de la population du territoire français.

**Tableau récapitulatif des spécificités de consommation des sous-populations étudiées**

	Jeunes	Ainés	Ruraux	Urbains	Actifs
<b>Spécificités de l'équipement</b>					
Bien sous-équipés	congélateur (30%), sèche linge (17%), lave-vaisselle (30%)	Lave-vaisselle micro-onde sèche linge (12%), magnétoscope, chaîne hi-fi, micro-ordinateur (2%)	Aucun	Congélateur (45%)	aucun
Sur-équipés	Chaîne hifi (66%)	aucun	congélateur (78%), lave-vaisselle (53%), voiture (93%)	chaîne hi-fi (51%)	Micro-ondes (76%), chaîne hi-fi (58%), ordinateur (21%), magnétoscope (68%)
<b>Restrictions opérées par les ménages en situation de pauvreté, par rapport à l'ensemble des ménages</b>					
Fortes restrictions	aucune	Aucune	Aucune	Lave-linge	aucune
Faibles restrictions	Sur de nombreux biens, dont chaînes hi-fi, magnétoscope	Congélateurs, lave-linge, sèche linge	Lave-linge, voiture	Chaîne hi-fi	magnétoscope
<b>Spécificités budgétaires des ménages</b>					
Faibles consommations par rapport à l'ensemble	Alimentation - 15%,	Transport communication (12%), habillement (4%)	Logement, ameublement (22%)	Aucune	Alimentation boisson (20%)
Fortes consommations	Logement ameublement - 28%, transports et communication 31%	Alimentation, boisson (26%), logement, ameublement (27%)	Alimentation, boisson (28%)	Logement ameublement (26)	Transports et communication (18%)
<b>Reports opérés par les populations pauvres</b>					
	Fortes restrictions sur le poste transport et communication	Faibles reports sur le poste logement ameublement	Faibles reports sur le logement, fortes restrictions sur les transports et communication	Faible report sur l'alimentation	Pas de spécificité

## INTRODUCTION

---

### I. UN CONSTAT DE DÉPART : L'HÉTÉROGÉNÉITÉ DES SITUATIONS DE PAUVRETÉ

En 1988, Serge Milano avait fait le constat de l'**hétérogénéité des situations de pauvreté** : « il y a peu de chances que les ménages présentant des privations sur les différentes échelles ou situés au-dessous du seuil, constituent une population homogène. Au contraire, ils n'auront ni les mêmes besoins, ni les mêmes aspirations, ni les mêmes acquis, ni les mêmes modes de vie ».

Depuis cette date, toutes les études cherchant à caractériser la pauvreté ont en effet montré qu'elle prend de nombreuses formes et que sont classées dans une même catégorie des populations connaissant des réalités financières, budgétaires, de modes et de conditions de vie très différentes<sup>2</sup>.

En 1995, une étude, réalisée par le département Évaluation des Politiques Sociales du CRÉDOC pour le Conseil Economique et Social, avait cherché, en étant le plus exhaustif possible, à décrire les différentes situations de pauvreté en France, puis à repérer comment les politiques sociales venaient aider ces personnes à survivre<sup>3</sup>. Une **typologie de la pauvreté**<sup>4</sup>, avait ainsi été construite, qui montrait que **le critère le plus discriminant** pour différencier les formes de pauvreté était **le type de ménage** : la distinction entre les personnes sans enfant, essentiellement des personnes seules, des familles monoparentales et des familles biparentales constituaient le premier élément permettant de distinguer différents types de pauvreté.

---

<sup>2</sup> Cf. travaux sur la description des conditions de vie des ménages pauvres, comme par exemple les rapports 2000 et 2004 de l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale.

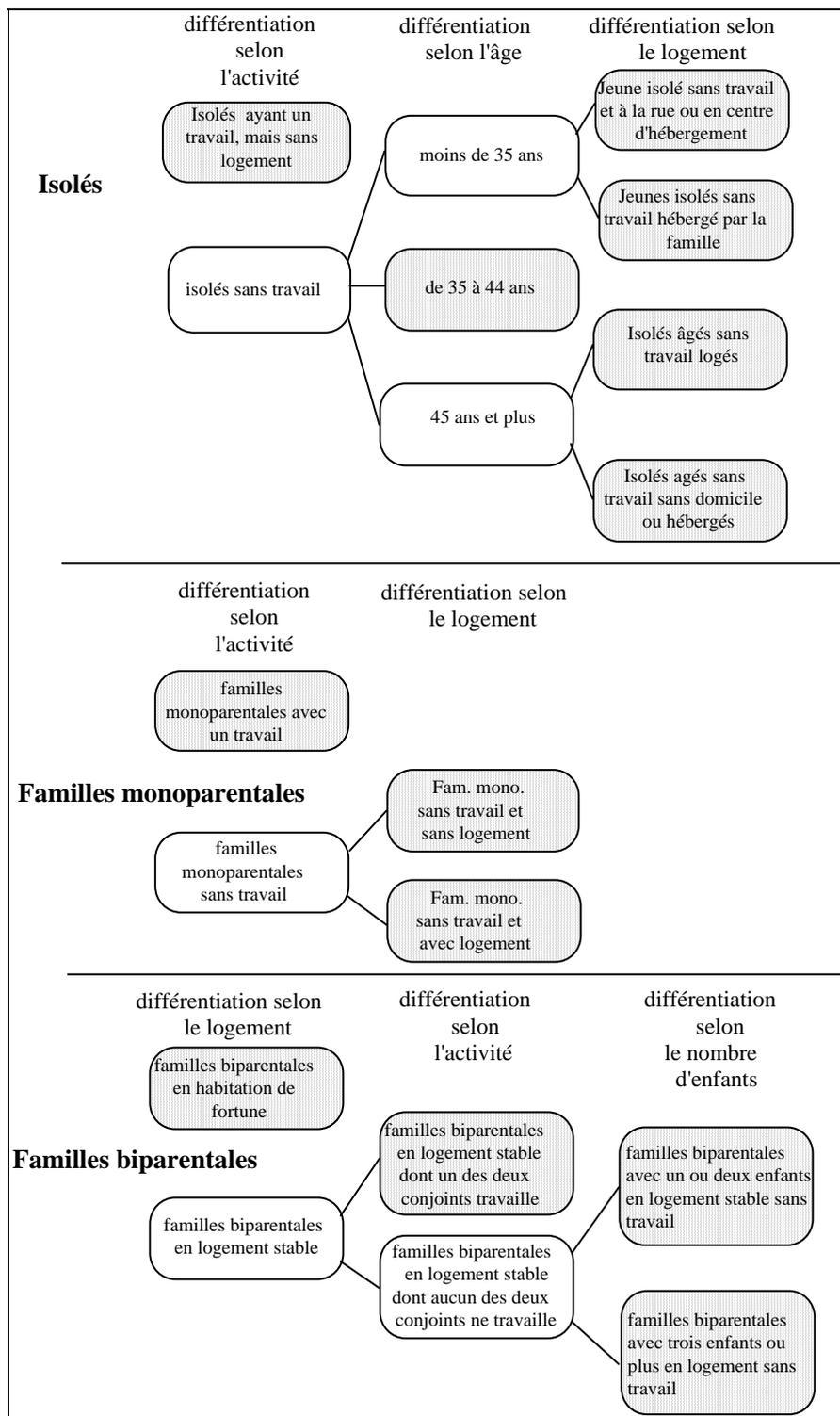
<sup>3</sup> Avis présenté par Geneviève de GAULLE-ANTHONIOZ (1995), « La grande pauvreté, évaluation des politiques publiques de lutte contre la grande pauvreté », Conseil Economique et Social, Journal Officiel, n°4277enquête grande pauvreté, rapport Geneviève Anthonioz De Gaulle

<sup>4</sup> cf graphique page suivante

Les critères de différenciation et leur ordre d'influence étaient ensuite un peu différents selon les types de ménage. Ils faisaient intervenir **la situation par rapport à l'emploi, la situation par rapport au logement, l'âge pour les personnes isolées ou encore le nombre d'enfants pour les familles biparentales.**

L'association de l'ensemble de ces critères a permis d'isoler treize formes différentes de pauvreté, qui sont présentées dans le graphique ci-après.

**Figure 1**  
**Typologie des situations de pauvreté**



Source : enquête Grande Pauvreté, CREDOC - Conseil Economique et Social, 1995

Guide de lecture : les cases grisées représentent chacune une forme de pauvreté

A ces critères, il est possible d'ajouter **le lieu d'habitation**, qui apparaît également fortement discriminant pour différencier les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté. Au travers d'une étude menée sur la pauvreté rurale<sup>5</sup>, ou encore de différentes évaluations conduites sur le dispositif RMI dans des départements aux situations très contrastées au regard de l'urbanisation<sup>6</sup>, nous avons en effet pu appréhender combien la vie est différente, avec des ressources équivalentes, en milieu rural ou dans une grande ville. Les besoins ne sont pas les mêmes, les possibilités d'emploi et les solidarités locales également.

## **II. DES PAUVRETÉS CALQUÉES SUR LE COMPORTEMENT DE TOUTE UNE CATÉGORIE DE POPULATION**

En 2002, dans le cadre d'un premier travail de recherche<sup>7</sup>, le département Évaluation des Politiques Sociales s'était attaché à comparer, pour des sous-populations particulières, les conditions de vie de l'ensemble de la catégorie puis celles des plus pauvres. La liste des sous-populations retenues dans cette recherche intègre les principaux critères évoqués plus haut :

- L'âge : Les jeunes (moins de 30 ans) / les personnes âgées (60 ans et plus) ;
- La localisation géographique : Les ruraux/ les urbains ;
- La situation familiale : Les familles nombreuses/ les familles monoparentales.

L'approche selon la situation face au logement, qui distinguait dans la typologie de l'enquête grande pauvreté les locataires des personnes en logement de fortune, hébergées ou sans domicile, n'a pas été prise en compte. En effet, comme toutes les enquêtes en population générale, la base de donnée utilisée, l'enquête budget des familles de l'INSEE, sous-estime la population sans domicile propre.

L'approche selon la situation face au travail n'avait pas été étudiée à l'époque. Nous avons réintégré ici ce critère, en considérant les ménages ayant au moins un actif occupé. La

---

<sup>5</sup> OLM (2002), « les exploitations agricoles à faibles revenus : se maintenir au prix de conditions difficiles », consommations et modes de vie, CRÉDOC, n°155

<sup>6</sup> Paris, Hérault, Gard, Oise, Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne, Côte D'or, Loir-et-Cher...

<sup>7</sup> CHAUFFAUT, OLM (2002 « Hétérogénéité des conditions de vie sous le seuil de pauvreté », cahier de recherche , n°173

question des travailleurs pauvres est en effet devenue de plus en plus prégnante dans les travaux sur la pauvreté<sup>8</sup>. Ces ménages connaissent une forme de pauvreté très différente de celle des autres populations, par leur lien avec le monde du travail.

Ce travail comparatif avait effectivement permis de montrer que **la réalité des situations vécues et la réaction face à la pauvreté semblent avant tout influencées par des caractéristiques et des comportements communs à l'ensemble d'une sous-population, indépendamment du niveau de revenu.**

Un rapide résumé des spécificités de chaque groupe en témoigne :

- ❖ **Les jeunes de moins de 30 ans** ont un mode de vie très spécifique, tourné vers les loisirs, la sociabilité, l'extérieur de leur logement. Peu sont propriétaires, ou possèdent un patrimoine ou de l'épargne. Les jeunes en situation de pauvreté disposent de revenus particulièrement faibles et n'ont pas de patrimoine. Par contre, ils reçoivent une aide conséquente et disposent souvent d'un logement pris en charge par d'autres ménages. Le poids du logement reste en moyenne cependant très important dans leur budget total, mais est compensé par la faiblesse de l'alimentation et du poste santé-hygiène. Le budget des jeunes pauvres se caractérise également par l'importance de la part consacrée aux loisirs, aux vacances ou encore aux vêtements. Représentatif des choix de ces ménages, le taux d'équipement en électroménager est très faible, celui en audiovisuel reste plus élevé que pour les autres ménages. Finalement, malgré la faiblesse de leurs revenus, les jeunes de moins de 30 ans sont plus satisfaits que les autres ménages pauvres de leur situation financière et surtout, s'attendent à une amélioration dans les cinq prochaines années.
  
- ❖ **Les ménages de plus de 60 ans** sont très souvent propriétaires de leur logement, et dans leurs choix budgétaires privilégient l'alimentation, les travaux dans le logement, les aides à d'autres ménages, au détriment des loisirs ou des achats de vêtements. Les ménages de plus de 60 ans en situation de pauvreté disposent d'une certaine sécurité : ils ont un logement, sont peu endettés et ont parfois un patrimoine. La structure de leur budget est proche de celle de l'ensemble des plus de 60 ans. Ils ont une perception plus favorable de leur situation financière que l'ensemble des ménages pauvres. Cette situation financière

---

<sup>8</sup> Lagarenne Legendre (2000) Les travailleurs pauvres en France : facteurs individuels et risques familiaux, Economie et Statistiques, n°335, 2000.

est caractérisée par une grande stabilité. Ils disposent d'ailleurs en moyenne de revenus globalement plus proches du seuil de pauvreté.

- ❖ **Les ménages ruraux** sont des ménages plutôt âgés, souvent en couple. Ils sont fréquemment propriétaires ou accédants. Leur consommation est marquée par l'importance du poste alimentation et des dépenses de loisirs ou en vêtements. Les ménages pauvres ne se distinguent pas de l'ensemble des ménages ruraux. La faiblesse de leurs revenus est compensée en partie par la forte proportion de propriétaires, la détention de patrimoine assure une certaine sécurité. La perception de leur situation financière est d'ailleurs meilleure que pour l'ensemble des ménages pauvres, ils estiment cependant souvent que leur niveau de vie s'est détérioré.
  
- ❖ **Les ménages habitant dans des villes de plus de 100 000 habitants** (hors Paris) représentent une catégorie assez hétérogène, composée de plus de jeunes et de familles monoparentales que le reste de la population. Les citadins en situation de pauvreté ont des revenus en moyenne plus faibles que l'ensemble des ménages pauvres, en partie compensés par une importante aide reçue de la part d'autres ménages. La détention de patrimoine immobilier est très rare. Une part plus importante de leur budget, par rapport aux autres ménages pauvres, est consacrée au logement et aux loisirs, une part plus faible à l'alimentation. Ils sont nombreux à espérer une amélioration dans les cinq prochaines années.
  
- ❖ **Les ménages actifs** ont des caractéristiques proches de celles de l'ensemble de la population, si ce n'est qu'ils sont plus jeunes et comptent plus de familles. Ils sont plutôt mieux équipés, en particulier en ce qui concerne l'audiovisuel et l'informatique. Parmi les ménages pauvres, les ménages actifs sont ceux qui bénéficient le moins d'aides diverses. Ils vivent majoritairement de leurs revenus d'activité, qui leur assurent des revenus en moyenne supérieurs aux autres pauvres. La structure de la consommation des ménages actifs est très différente de celle de la population totale. Ils accordent un poids plus faible à l'alimentation, le logement, la santé et l'hygiène. Ils dépensent davantage en habillement, en loisir et culture et surtout en transport et communication. La consommation des ménages actifs pauvres se caractérise par l'importance de la part de l'alimentation et du logement : le poids de ces postes sur l'ensemble du budget est plus important que pour l'ensemble des actifs, mais plus faible que les autres ménages pauvres. Ces ménages consomment également beaucoup en transports et communication.

### **III. UN CONSTAT QUI AMÈNE À PRIVILÉGIER UNE DÉFINITION DE LA PAUVRETÉ ADAPTÉE POUR CHAQUE SOUS-POPULATION**

Quelle que soit la définition retenue dans les travaux cherchant à caractériser la pauvreté, elle est en général appliquée à l'ensemble de la population. Elle ne prend donc pas en compte ces différences de comportement et de conditions de vie entre les sous-populations étudiées.

C'est pourquoi il nous a semblé intéressant de **renoncer à l'approche généralement retenue dans les études proposant une mesure globale de la pauvreté, et de concevoir une définition adaptée à chaque sous-population étudiée.**

Dans ce travail, nous nous sommes concentrés sur **la mesure monétaire de la pauvreté**. Cette approche ne prend en compte qu'un aspect limité de la pauvreté (la pauvreté monétaire). Elle est cependant relativement simple à mettre en œuvre et aboutit à des résultats pertinents. Cette mesure est la plus fréquemment utilisée dans les études sur le sujet. Elle est fondée sur le calcul d'un niveau de vie, qui permet de comparer les revenus de l'ensemble des ménages, quelle que soit leur composition, à un même seuil de pauvreté. C'est dans le calcul de ce niveau de vie que nous avons été amenés à faire des distinctions selon les catégories de population étudiées, en calculant des échelles d'équivalence différentes.

Nous sommes ainsi parvenus à reconstruire pour chaque catégorie, **une nouvelle population pauvre** dont le nombre et les caractéristiques sont différentes de la population observée avec la méthode traditionnelle. Nous nous sommes attachés à comparer ces deux populations pour chacun des cinq sous-groupes évoqués plus hauts (les jeunes, les âgés, les ruraux, les urbains et les actifs).

**Le nouveau contour et le nouveau profil de la pauvreté construit ici nous paraît mieux tenir compte des spécificités dans les modes de vie de chacun de ces groupes.** Il pose toutefois la question de la comparabilité des résultats obtenus entre sous-populations. En particulier, il est difficile d'en déduire une mesure globale de la pauvreté, qui correspondrait à la somme des pauvretés obtenues dans chaque groupe.

Ce rapport est organisé en **trois parties** :

- La première partie **justifie et explique la construction** d'une définition de la pauvreté adaptée à chaque population, et en particulier des échelles d'équivalence spécifiques ;
- La deuxième partie analyse les conséquences de la nouvelle définition **sur la quantification de la pauvreté** obtenue, en particulier sur la mesure des évolutions du taux de pauvreté entre 1995 et 2001 ;
- La troisième partie décrit **les caractéristiques** de ces populations pauvres déterminées par des échelles adaptées, en comparaison avec l'ancienne définition. Elle s'attache également à décrire les **comportements de consommation** des personnes en situation de pauvreté selon cette nouvelle définition, et leur évolution entre 1995 et 2001.

### **Les enquêtes Budget des Familles de l'INSEE**

L'ensemble des traitements statistiques ont été effectués à partir des enquêtes Budgets des Familles de l'INSEE de 1995 et 2001.

Les enquêtes Budget des Familles (BDF) sont réalisées à un rythme quinquennal depuis 1979. L'objectif de ces enquêtes est de mesurer avec précision les dépenses, les consommations et les ressources des ménages résidant en France métropolitaine.

L'unité de collecte est le ménage, la taille de l'échantillon est d'environ 10 300 observations.

## **PARTIE I :**

### **CONSTRUCTION D'UNE MESURE DE LA PAUVRETÉ ADAPTÉE À CHAQUE SOUS-POPULATION**

---

#### **I. UNE DÉFINITION CONVENTIONNELLE DE LA PAUVRETÉ**

La pauvreté est une notion familière, et pourtant difficile à définir précisément. Cette difficulté à définir la pauvreté n'empêche pas de vouloir la chiffrer et la caractériser, pour mieux la combattre. Pressés de répondre à cette attente, les statisticiens, les sociologues et les économistes multiplient les approches.

De nombreux travaux de recherche ont pour objet de décrire ces différentes méthodes et de les comparer<sup>9</sup>. Ils s'accordent à conclure que chaque méthode a un sens par rapport à une problématique précise. Aucune méthode ne s'impose plus que les autres. En particulier, la France, contrairement aux pays anglo-saxons, ne publie pas de seuil de pauvreté officiel servant, par exemple, de référence à la définition des barèmes sociaux.

Ainsi existe-t-il des conceptions relatives et absolues de la pauvreté, des approches monétaires, par conditions de vie ou subjectives<sup>10</sup>. Elles reposent toutes sur des choix conventionnels.

---

<sup>9</sup> (1997) « Mesurer la pauvreté aujourd'hui », Economie et Statistique n°308-310

<sup>10</sup> GLAUDE (1997) « La pauvreté, sa mesure et son évolution », pauvreté et exclusion, Conseil d'Analyse Economique

## **I.1 La pauvreté approchée comme un manque d'argent**

C'est l'**approche monétaire relative** qui est la plus courante dans les études, aussi bien nationales qu'internationales et que nous avons choisi d'adopter dans ce travail.

**« Est considéré comme pauvre un ménage dont le niveau de vie est inférieur à un seuil de pauvreté fixé en se référant à la distribution nationale des revenus. »**

Caractérisée au travers de cette définition, la pauvreté a alors un caractère **relatif**, puisqu'elle dépend du lieu et de la période : les pauvres sont ceux qui ont à un instant donné les ressources les plus faibles parmi un groupe de population. Ce sont les plus mal lotis, même si leurs conditions de vie sont décentes au sens des représentations sociales. Si tous les revenus augmentent simultanément de 1%, le taux de pauvreté restera inchangé. Si les revenus des ménages pauvres augmentent moins vite que ceux des autres ménages, le taux de pauvreté sera en hausse.

Cette définition réduit la pauvreté à un **manque relatif d'argent** et appréhende mal son aspect multidimensionnel, mieux pris en compte dans l'approche par les conditions de vie. Cette deuxième approche repose sur le calcul d'un score qui doit permettre de mesurer les difficultés de la vie. Il est construit à partir d'un cumul de privations, selon une palette de consommations et de biens habituellement utilisés et jugés comme nécessaires par la majorité de la population. L'approche par conditions de vie est souvent utilisée en complément de l'approche monétaire<sup>11</sup>.

**La pauvreté monétaire** repose essentiellement sur deux choix normatifs, pour **fixer le montant du seuil** et pour **définir le niveau de vie**<sup>12</sup>.

---

<sup>11</sup> LOLLIVIER, VERGER (1997) « pauvreté d'existence, monétaire ou subjective sont distinctes », économie et statistique, n°308-310

<sup>12</sup> CONCIALDI (2002), « Les seuils de pauvreté monétaire : usages et mesures », la revue de l'IRES, n°38

## **I.2 Un seuil de pauvreté relatif**

Le seuil de pauvreté relatif n'est pas un minimum de survie mais un minimum social de participation à la communauté, qui suit l'évolution de la société. Cette définition nécessite de choisir une norme de référence, en général la moyenne ou la médiane de la distribution de revenus de la population considérée, ainsi qu'un certain pourcentage de cette norme. **Ces choix sont nécessairement conventionnels.** S'ils sont argumentés, ils n'en restent pas moins arbitraires.

Ainsi, **le revenu médian** est préféré au revenu moyen, car il est moins sensible aux aléas statistiques et correspond à une moindre aversion pour l'inégalité.

Le pourcentage du seuil varie quant à lui selon les études **entre 40 et 60%** selon que l'on souhaite construire une définition plus ou moins stricte de la pauvreté. Les publications d'Eurostat retiennent un seuil de 60% du revenu médian. La Commission Européenne a longtemps privilégié le seuil de 50% du niveau de vie moyen. L'INSEE ou l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale (ONPES) présentent des résultats portant sur un seuil de 50%, encadré par des variantes à 40% et 60%, afin de tester la sensibilité des résultats à ce choix normatif.

Dans cette étude, nous avons retenu **le seuil de 60% du revenu médian**, ce qui correspond à un montant de 775 € en 2001 pour une personne seule<sup>13</sup>. Ce choix est en effet cohérent avec d'autres définitions de la pauvreté, et a permis des analyses plus fines par sous-populations, les effectifs de personnes en situation de pauvreté étant alors plus élevés.

---

<sup>13</sup> montant obtenu à partir de l'enquête budget des familles 2001

### **I.3 Le niveau de vie compare les ressources de ménages de taille différente**

**Le niveau de vie permet de comparer la situation financière de ménages ayant des compositions différentes.** Quelle que soit la structure du ménage, personne seule, couple, famille, ses ressources<sup>14</sup> sont converties en une somme représentant celle qui serait nécessaire à un ménage d'une seule personne pour avoir un niveau de vie équivalent. Cette conversion est effectuée en divisant les ressources du ménage par un coefficient, le nombre d'unités de consommation, qui tient compte du nombre et de l'âge des personnes qui composent le ménage.

Le nombre d'unités de consommation est calculé à partir d'une échelle d'équivalence. **Cette échelle tient compte des économies que permet la vie en commun.** Les biens individuels ne peuvent être utilisés que par une seule personne du ménage (vêtement, place de cinéma, ...), tandis que les biens collectifs sont utilisés par tous (machine à laver, télévision, ...) <sup>15</sup>. C'est le partage de ces biens collectifs qui est source d'économies. Ainsi, un couple n'a pas de frais deux fois plus importants qu'une personne seule, il n'a donc pas besoin de deux fois plus de ressources pour avoir un niveau de vie équivalent.

**Les économies d'échelle dépendent** du nombre et également de **l'âge** des personnes qui composent le ménage. Hourriez et Olier ont montré qu'il existe un point de rupture vers 14 ans : jusqu'à 14 ans, de manière relativement uniforme, un enfant supplémentaire coûte à ses parents entre 10 et 20% de leur revenu. En revanche, après 15 ans, un adolescent pèse presque autant qu'un adulte supplémentaire <sup>16</sup>.

---

<sup>14</sup> Nous n'entrons pas ici dans le débat concernant les types de ressources à prendre en compte et la périodicité, qui font également parti des paramètres sur lesquels on peut jouer pour modifier le contour de la pauvreté. Nous considérerons ici le revenu annuel disponible avant impôt.

<sup>15</sup> En pratique, il y a peu de biens purement individuel ou collectif. Par exemple, un même vêtement peut servir à toute une fratrie, de même qu'une télévision peut être installée dans la chambre d'une seule personne. Les biens sont souvent semi-collectifs, c'est à dire que les besoins ne sont pas exactement proportionnels à la taille du ménage, mais augmentent tout de même avec la taille du ménage.

<sup>16</sup> HOURRIEZ, OLIER (1997) « Niveau de vie et taille des ménages : estimations d'une échelle d'équivalence », économie et statistique n°308-310

Pour simplifier, les échelles d'équivalence sont en général calculées **sous une forme linéaire**, en distinguant la personne de référence, les autres personnes du ménage de 14 ans ou plus et les autres personnes du ménage de moins de 14 ans.

Les statisticiens et les économistes ont régulièrement recours aux échelles d'équivalence, aussi bien pour les travaux sur la pauvreté et les inégalités que sur l'évaluation des barèmes socio-fiscaux permettant de tenir compte de la composition du ménage (quotient familial<sup>17</sup>).

**L'échelle la plus communément utilisée actuellement, dite échelle OCDE modifiée, accorde un poids de 1 pour la personne de référence, 0,5 pour le conjoint et les enfants âgés de 14 ans ou plus et 0,3 pour les plus jeunes.** Ainsi, pour comparer le niveau de vie d'une famille composée d'un couple et de deux enfants de 10 ans et 15 ans avec celui d'une personne seule, on divisera les ressources de la famille par 2,3.

#### **I.4 Différentes méthodes pour calculer l'échelle d'équivalence**

Ces échelles sont déterminées à partir d'enquêtes portant sur des échantillons représentatifs de l'ensemble de la population. Elles sont obtenues par l'observation de la structure de la consommation (**méthode objective**) ou encore par l'analyse de questions d'opinion au sujet de l'aisance financière (**méthode subjective**)<sup>18</sup>.

La méthode objective repose sur des estimations économétriques des fonctions de demande et nécessite de définir des hypothèses identifiantes pour aboutir au calcul d'une échelle d'équivalence.

Deux hypothèses sont utilisées couramment :

- **L'hypothèse d'Engel**, qui postule que le coefficient budgétaire de l'alimentation est un indicateur de bien-être indépendant de la composition du ménage, d'autant plus faible que le bien-être est élevé ;

---

<sup>17</sup>DANIEL, OLM (2001) « Le mode de calcul du quotient familial dans les logiques locales », cahier de recherche du CRÉDOC n°164

<sup>18</sup> Le détail de ces méthodes est présenté en annexe.

- **L'hypothèse de Rothbarth**, qui postule que le niveau de bien-être du ménage est déterminé par le montant de dépenses en biens consommés par les seuls adultes. Traditionnellement, on retient les dépenses vestimentaires des adultes.

**Les résultats obtenus par la méthode objective sont à prendre avec précaution<sup>19</sup> :**

- Ils sont assez **variables** selon l'hypothèse retenue, sans que l'on puisse tester s'il vaut mieux retenir l'hypothèse d'Engel, celle de Rothbarth ou toute autre hypothèse.
- Ils sont également **instables**, pour une même hypothèse, d'une enquête à une autre. Cette instabilité serait liée à une forte variété des pratiques de consommation.

Par ailleurs, dans la méthode objective, **la notion de bien-être est réduite à l'utilité monétaire**. Or, puisque se mettre en couple ou avoir un enfant correspond le plus souvent à un choix de vie, on peut considérer que l'événement en lui-même participe au bien-être<sup>20</sup>. Dans ce contexte, pour un couple ou une famille, l'échelle d'équivalence qui ne s'appuie que sur l'observation des consommations, ne tient pas compte du bien-être procuré par la présence des autres personnes du ménage. Ceci entraîne une surestimation du surcoût nécessaire pour avoir un niveau de vie équivalent à une personne seule.

Enfin, la méthode objective **ne prend pas en compte les différences de mode de vie entre les ménages**. En effet, les hypothèses identifiantes portent sur la consommation d'un bien particulier, qui devient un indicateur du niveau de vie. La consommation de ce bien peut évoluer en raison d'une différence de niveau de vie, mais également d'une modification du mode de vie. Par exemple, l'arrivée d'un enfant peut diminuer l'envie de sortir et donc les dépenses en vêtements adultes, sans que le ménage ait connu une baisse de son niveau de vie.

Même si elle a également des limites<sup>21</sup>, **l'approche subjective apparaît plus satisfaisante**. Elle s'appuie sur une appréciation des ménages eux-mêmes de leurs contraintes budgétaires

---

<sup>19</sup> ACCARDO (2005) « l'estimation des échelles d'équivalence dans les enquêtes budget des familles : les limites de l'exercice », séminaire DSDS, INSEE

<sup>20</sup> LEMENNICIER, MAILLARD (1999) « La pauvreté et ses mesures », ALEPS

<sup>21</sup> GARDES, LOISY (1997) « La pauvreté selon les ménages : une évaluation subjective et indexée sur leur revenu, Economie et statistiques n°308,309,310 : dans cet article, les auteurs prouvent que le revenu minimum

ou de leur niveau de vie. Cette approche a été développée par Van Praag à la fin des années 60<sup>22</sup>. Pour évaluer eux-mêmes leur niveau de vie, les ménages doivent répondre à une question du type :

« *quel montant de revenu net permettrait à un ménage semblable au vôtre d'être qualifié de :*

- *il est franchement riche,*
- *il est à l'aise,*
- *ça va,*
- *c'est juste il faut faire attention,*
- *il ne peut y arriver que difficilement,*
- *il ne peut vraiment pas y arriver ou il doit s'endetter pour vivre ».*

Dans l'enquête budget des familles de l'INSEE, l'estimation peut être faite à partir de deux questions, l'une portant sur l'aisance financière, l'autre sur le niveau de vie :

« *Quel est votre sentiment sur votre budget actuel :*

- *Vous êtes à l'aise*
- *Ca va*
- *C'est juste, mais il faut faire attention*
- *Vous y arrivez difficilement*
- *Ne sait pas* »

Ou encore

« *Comment estimez-vous votre niveau de vie actuel :*

- *Très élevé*
- *Elevé*
- *Moyennement élevé*
- *Moyennement faible*
- *Faible*
- *Très faible*
- *Ne sait pas* »

La deuxième question a une connotation moins monétaire, mais n'a été introduite que depuis 1995 dans l'enquête.

---

obtenu par cette méthode est lié au revenu des personnes interrogées, en particulier pour les personnes ayant des revenus intermédiaires

<sup>22</sup> VAN PRAAG, KAPTEYN (1994), « how sensibility is the leyden individual welfare function of income ? a reply », European Economic Review, 38

## **I.5 Des échelles d'équivalence différenciées par sous-population**

Quelles que soient les méthodes utilisées, elles sont généralement mises en œuvre pour calculer **une échelle d'équivalence unique**, qui s'applique ensuite à l'ensemble de la population. Il est souvent rappelé que ces échelles sont calculées pour un ménage moyen, et ne conviennent pas pour l'étude des populations éloignées des modes de vie standard. En particulier, O. Eckert-Jaffé<sup>23</sup> a montré que les échelles d'équivalence étaient dépendantes du revenu.

Quelques auteurs ont d'ailleurs calculé **des échelles différenciées selon le niveau de revenu**. Ainsi, avec l'échelle subjective, les coefficients de l'échelle sont plus faibles pour les ménages aisés que pour les ménages pauvres.

Nous proposons ici plutôt de calculer **des échelles différenciées par sous-population**. En effet, comme nous l'avons rappelé en introduction, pour les sous-populations étudiées ici, le cahier de recherche sur l'hétérogénéité des conditions de vie avait montré que les modes de vie semblaient influencés par l'appartenance à une catégorie de population plus que par le niveau de revenu.

**Puisque les modes de vie sont différents selon les sous-populations étudiées, le calcul du niveau de vie doit tenir compte de ses spécificités.** Par exemple, une personne qui vit en milieu rural, pour qui le logement, un bien plutôt collectif, pèse moins dans son budget que dans celui d'un citadin, devra connaître une plus grande augmentation de ses ressources pour avoir le même niveau de vie s'il vit en couple.

---

<sup>23</sup> ECKERT-JAFFE (1994), « familles et niveau de vie : observations et analyses » congrès et colloques n°14, John Libbey et INED

## II. UN COÛT DE L'INDIVIDU SUPPLÉMENTAIRE QUI FLUCTUE SELON LES POPULATIONS

La décomposition du budget des groupes étudiés prouve en effet que la structure des dépenses est assez différente d'une sous-population à l'autre.

### II.1 Une structure des dépenses qui varie selon la catégorie de population

Les tableaux suivants présentent la structure des budgets des ménages. Cette structure est déterminée par l'utilisation des coefficients budgétaires, qui, pour chaque poste, représentent le poids de la consommation sur ce poste dans la consommation totale. Les dépenses ont été agrégées dans un premier temps en six postes, puis en douze.

**Figure 2**  
Moyenne des coefficients budgétaires par sous-population  
6 postes agrégés

	Jeunes	Aînés	Ruraux	Urbains	Actifs	Ensemble
Alimentation et boisson	<i>0,16</i>	0,27	0,25	0,22	<i>0,20</i>	0,22
Habillement	0,07	0,04	0,05	0,06	0,07	0,06
Logement et ameublement	0,30	0,28	<i>0,23</i>	0,27	<i>0,23</i>	0,25
Transport et communication	0,19	<i>0,12</i>	0,17	0,15	0,18	0,16
Loisirs, culture	0,08	0,07	0,07	0,08	0,08	0,08
Autres biens et services	0,21	0,23	0,23	0,22	0,23	0,23

Source : enquête budget des familles 2001

Guide de lecture : les coefficients significativement supérieurs à ceux observés sur l'ensemble de la population sont marqués en gras ;

les coefficients significativement inférieurs à ceux de l'ensemble sont marqués en italique

exemple de lecture : sur l'ensemble des ménages, les dépenses en alimentation et en boisson représentent en moyenne 22% des dépenses totales. Pour les jeunes, les dépenses en alimentation et boisson représentent en moyenne 16% du budget total, ce qui est significativement plus faible que pour l'ensemble des ménages

**Figure 3**  
**Moyenne des coefficients budgétaires par sous-population**  
**12 postes agrégés**

	<b>Jeunes</b>	<b>Aînés</b>	<b>Ruraux</b>	<b>Urbains</b>	<b>Actifs</b>	<b>Ensemble</b>
Alimentation	0,12	0,24	0,21	0,19	0,17	0,19
Boisson	0,04	0,03	0,04	0,03	0,03	0,03
<i>Habillement</i>	<i>0,07</i>	<i>0,04</i>	<i>0,05</i>	<i>0,06</i>	<i>0,07</i>	<i>0,06</i>
Logement	0,25	0,21	0,16	0,21	0,17	0,19
Ameublement	0,05	0,07	0,07	0,06	0,06	0,06
Transport	0,15	0,08	0,14	0,11	0,15	0,13
Communication	0,04	0,03	0,03	0,04	0,03	0,03
<i>Loisirs, culture</i>	<i>0,08</i>	<i>0,07</i>	<i>0,07</i>	<i>0,08</i>	<i>0,08</i>	<i>0,08</i>
Santé	0,02	0,06	0,05	0,04	0,04	0,04
Enseignement	0,004	0,000	0,002	0,004	0,004	0,003
Hôtel, resto	0,07	0,03	0,05	0,06	0,07	0,06
Autres	0,11	0,14	0,13	0,12	0,12	0,12

Source : enquête budget des familles 2001

Guide de lecture : les lignes dont l'intitulé apparaît en italiques correspondent à des postes inchangés entre les deux nomenclatures.

Dans l'ensemble de la population, trois postes ont des coefficients budgétaires proches, qui avoisinent chacun le quart du budget total : le logement et l'équipement, l'alimentation et les autres biens et services (qui regroupent la santé, l'enseignement, les restaurants et les hôtels, les coiffeurs, les bijoux, les frais d'assurance). Le poste transport et communication représente 16%, viennent ensuite les loisirs et l'habillement, qui représentent chacun moins de 10% du budget total.

**Toutes les populations étudiées ont une répartition budgétaire significativement différente de l'ensemble, ce qui témoigne de besoins et de modes de vie différents selon les sous-populations :**

- ❖ Le budget des jeunes accorde plus d'importance au logement et aux transports, alors que la part accordée à l'alimentation est beaucoup plus faible.
- ❖ Les aînés au contraire consacrent plus d'argent à l'alimentation, au logement et à la santé, moins à l'habillement, aux transports et aux frais d'hôtellerie.

- ❖ Le budget des ruraux accorde moins de poids au logement, ce qui est compensé par un poids plus important de l'alimentation.
- ❖ Les urbains consacrent une part plus importante de leur budget au logement, et moins au transport.
- ❖ Enfin, le poids du poste transports et communication est particulièrement élevé dans le budget des actifs. En revanche, les postes logement / ameublement et alimentation, bien que restant élevés, représentent une part plus faible du budget des actifs que de celui de l'ensemble des ménages.

## II.2 Une structure budgétaire qui varie également selon la présence d'enfants

Quelle que soit la sous-population étudiée, la structure budgétaire des ménages avec enfants de moins de 14 ans est toujours différente de celle des ménages sans enfants. Cependant, les variations ne vont pas dans le même sens.

**Figure 4**  
**Coefficient budgétaire par sous-population**  
**selon la présence ou non d'enfants de moins de 14 ans**

	Jeunes		Aînés		Ruraux		Urbains		Actifs		Ensemble	
	Sans	Avec	Sans	Avec	Sans	Avec	Sans	Avec	Sans	Avec	Sans	Avec
Alimentation et boisson	0,14	0,20			0,26	0,22	0,22	0,22	0,20	0,21	0,23	0,21
Habillement	0,07	0,07			0,05	0,07	0,05	0,08	0,06	0,08	0,05	0,08
Logement et ameublement	0,32	0,26			0,24	0,20	0,28	0,24	0,24	0,22	0,27	0,22
Transport et communication	0,19	0,18			0,16	0,19	0,15	0,16	0,19	0,17	0,15	0,17
Loisirs, culture	0,08	0,07			0,07	0,08	0,08	0,08	0,08	0,08	0,08	0,08
Autres biens et services	0,20	0,22			0,23	0,23	0,23	0,22	0,22	0,24	0,22	0,23

Source : enquête budget des familles 2001

Ainsi, dans l'ensemble de la population, les ménages avec enfants consacrent une part plus importante de leur budget aux transports et à l'habillement, compensant par des dépenses proportionnellement moindres pour l'alimentation et le logement.

Parmi les sous-populations étudiées, on constate effectivement un poids plus faible du logement pour les ménages avec enfants, quoique la baisse ne soit pas de même ampleur dans tous les groupes (très marquée chez les jeunes, moyennement chez les ruraux et les urbains, plus faiblement chez les actifs).

Les autres résultats ne se retrouvent pas systématiquement :

- ❖ La part consacrée au budget alimentation est plus forte parmi les jeunes avec enfants, que parmi ceux sans enfant, plus faible pour les ruraux avec enfants que sans, quasiment égale pour les urbains et les actifs qu'ils aient ou non des enfants.
- ❖ Il n'y a pas de différences pour l'habillement chez les jeunes, alors que pour les trois autres catégories, ce poste est toujours plus important parmi les ménages avec enfants.
- ❖ Le budget transport est plus élevé parmi les ménages ruraux avec enfants, alors qu'il est plus faible parmi les ménages urbains.

Ces résultats montrent que **l'arrivée d'un enfant n'a pas les mêmes conséquences budgétaires selon les catégories étudiées, et n'entraîne donc pas le même surcoût**, les postes étant composés de biens de nature plus ou moins individuelle.

En affinant le calcul du niveau de vie, en le rendant plus conforme aux modes de vie de chacun des groupes étudiés, nous **espérons ainsi ajuster la mesure et la description de la population en situation de pauvreté.**

### II.3 K, le coût de l'enfant

En appliquant la méthode subjective décrite plus haut, à partir de l'analyse de la question d'opinion au sujet du niveau de vie<sup>24</sup> posée dans l'enquête Budget des Familles, de nouvelles échelles d'équivalence ont été calculées sur les cinq sous-populations étudiées.

Le calcul passe par deux étapes intermédiaires, la détermination de K (poids dans le budget du ménage d'un enfant de moins de 14 ans) et celle de  $\alpha$  (élasticité taille globale).

**K représente donc le poids dans le budget du ménage d'un enfant de moins de 14 ans par rapport à un adulte.** Il intervient dans le calcul du nombre corrigé de personnes du ménage  $N=N_a + K * N_e$ , où  $N_a$  représente le nombre d'adultes de 14 ans ou plus et  $N_e$  le nombre d'enfants de moins de 14 ans.

**Figure 5**  
**Poids de l'enfant par sous-population**

	Jeunes	Aînés	Ruraux	Urbains	Actifs	Ensemble
K	0,7	- *	0,7	0,6	0,4	0,5**

Source : enquête budget des familles 2001

\* pour 99% des ménages de cette population,  $N_e=0$ . K n'a pas de sens.

\*\* ce coefficient est celui calculé par la méthode traditionnelle de détermination des échelles d'équivalence, et notamment celui ayant permis de construire l'échelle OCDE modifiée.

Le poids dans le budget du ménage d'un enfant de moins de 14 ans est supérieur à celui mesuré sur l'ensemble de la population pour les jeunes, les ruraux et dans une moindre mesure les urbains. A l'inverse, le poids est inférieur pour les actifs.

<sup>24</sup> Nous avons fait le choix d'utiliser cette variable car elle nous a semblé plus intermédiaire entre une définition purement monétaire, et une définition "par conditions de vie", que la question faisant référence au budget. Les estimations produites par l'INSEE, qui ont aboutit à l'échelle OCDE modifiée, utilisaient en revanche la question portant sur le budget.

## II.4 $\alpha$ , l'élasticité taille globale

$\alpha$  correspond à l'élasticité taille globale, qui mesure l'augmentation relative des dépenses pour qu'un ménage garde le même niveau de vie s'il augmente d'une personne. Plus ce coefficient est proche de 1, plus les économies d'échelle sont faibles. Un coefficient de 1 signifierait que le budget doit augmenter de la même façon que la taille du ménage, pour que le niveau de vie reste le même.

Figure 6  
Élasticité taille par sous-population

	Jeunes	Aînés	Ruraux	Urbains	Actifs	Ensemble
$\alpha$	0,65	0,55	0,55	0,45	0,47	0,5

Source : enquête budget des familles 2001

Plus l'élasticité taille globale est élevée et plus les économies d'échelle sont faibles : les biens consommés sont surtout individuels. A l'inverse, une élasticité taille plus faible témoigne de comportements de consommation sur un mode plus collectif. Plus précisément, l'élasticité taille peut dépendre de deux facteurs. Une faible élasticité taille peut ainsi témoigner :

- d'une part, d'un budget laissant une place importante aux biens collectifs et une place faible aux biens les plus individuels. Les ménages urbains par exemple, se caractérisent par un poids fort du logement ce qui peut contribuer à expliquer la faible élasticité taille observée sur cette population;
- d'autre part, d'une consommation à l'intérieur de chaque poste, elle-même collective. Les urbains peuvent ainsi par exemple avoir moins tendance que les autres à répercuter l'arrivée d'un enfant sur la taille du logement. Les jeunes au contraire tendent à acheter des vêtements neufs pour un nouveau membre du ménage, alors que des populations plus âgées auront tendance à utiliser les vêtements d'un autre membre de la famille.

**Les jeunes ont ainsi le mode de consommation globalement le plus individuel** : leur élasticité taille est nettement supérieure à celle mesurée sur les autres groupes et sur l'ensemble de la population.

**Les urbains et les actifs sont les deux catégories étudiées qui ont les élasticités tailles les plus faibles**, quoique proches de celles de l'ensemble de la population. Ils ont ainsi des modes de consommation plus collectifs.

Le modèle de Prais-Houthakker<sup>25</sup> permet de calculer des élasticités-tailles par poste budgétaire. Il a été mis en œuvre sur les cinq sous-populations et sur l'ensemble de la population.

**Figure 7**  
**Elasticités taille par poste budgétaire**

	Jeunes	Ainés	Ruraux	Urbains	Actifs	Ensemble**
Alimentation et boisson	0,88	0,65	0,56	0,60	0,60	0,62
Habillement	0,90	0,75	0,85	0,79	0,75	0,79
Logement et ameublement	0,39	0,23	0,35	0,23	0,25	0,25
Transport et communication	0,68	0,96	0,60	0,53	0,48	0,58
Loisirs, culture	0,65*	0,61	0,61	0,45	0,45	0,52
Autres biens et services	0,75	0,23	0,61	0,42	0,49	0,52

Source : enquête budget des familles 2001

\* moindre qualité de la convergence du modèle

\*\* ces coefficients correspondent aux modes de calculs traditionnels des échelles d'équivalences

**Sur l'ensemble de la population, le logement est le poste de consommation le plus collectif.** Ceci signifie qu'une augmentation de la taille du ménage entraîne une faible augmentation des dépenses sur ce poste. Ainsi, à niveau de vie égal, un ménage de 4 personnes dépense  $4^{0,25}$ , soit 1,41 fois plus qu'une personne seule pour son logement.

A l'inverse, **l'habillement et dans une moindre mesure l'alimentation et les transports sont des dépenses à caractère plus individuel** qui nécessitent un accroissement du budget peu différent de la dépense existante pour garder un niveau de vie constant si le ménage

<sup>25</sup> cf le détail du modèle en annexe.

grandit. Ainsi, à niveau de vie égal, un ménage de 4 personnes dépense 3 fois plus en habillement qu'une personne seule et 2,36 fois plus en alimentation.

Conformément aux variations que nous avons pu constater ci-dessus pour l'élasticité globale, les élasticité par poste fluctuent également selon les sous-populations.

Ainsi, **les jeunes ont des élasticité systématiquement supérieures à la moyenne**, confirmant l'individualisation de leur mode de vie, y compris sur des types de dépenses de nature plus collective, comme le logement. L'individualisation est très marquée sur l'alimentation et l'habillement, où les dépenses sont presque doublées par exemple lors d'une mise en couple.

Sur le logement, les urbains bénéficient d'économie d'échelle plus importantes que les ruraux dès que le ménage s'agrandit. La pénurie de logement en ville amène probablement à moins systématiquement adapter la taille de son logement à la composition familiale.

**Lorsque la taille du ménage augmente à niveau de vie fixé**, la consommation de chaque bien augmente proportionnellement à l'échelle spécifique : les consommations à forte élasticité taille (alimentation, habillement, transports) représentent une part croissante du budget, tandis que les parts des consommations à faible élasticité taille (logement) diminuent. Plus la taille d'un ménage est grande et plus la part des consommations individuelles dans son budget est importante, au détriment des consommations collectives.

## II.5 $\beta$ , Elasticité revenus

L'élasticité revenu est un indicateur du degré de restriction sur les différents postes budgétaires : une diminution de 1% des dépenses globales entraîne une baisse de  $\beta\%$  de la consommation du bien.

**Figure 8**  
Elasticité-revenu par poste budgétaire

	Jeunes	Aînés	Ruraux	Urbains	Actifs	Ensemble
Alimentation et boisson	0,89	0,83	0,83	0,83	0,81	0,82
Habillement	1,01	1,31	1,14	1,08	1,07	1,09
Logement et ameublement	0,86	0,96	0,97	0,92	0,94	0,94
Transport et communication	1,12	1,10	1,11	1,16	1,07	1,10
Loisirs, culture	1,13	1,28	1,22	1,13	1,12	1,18
Autres biens et services	1,11	1,06	1,04	1,09	1,10	1,08

Source : enquête budget des familles 2001

Dans l'ensemble de la population, c'est l'alimentation qui est le poste le moins substituable en cas de baisse de revenu, suivi du logement. Viennent ensuite l'habillement et les transports et communications, puis les loisirs.

La encore, l'ordre n'est pas tout à fait le même selon les sous-populations, nouvelle preuve de l'hétérogénéité des modes de vie :

- ❖ L'alimentation reste le poste le moins substituable, juste devant le logement sauf pour les jeunes où l'ordre est inversé.
- ❖ Parmi les aînés, l'habillement est le poste le plus substituable, presque à égalité avec les loisirs.
- ❖ Parmi les urbains, les transports et communications représentent le poste budgétaire le plus substituable.

## II.6 De nouvelles échelles d'équivalence

Les nouvelles échelles d'équivalence sont calculées à partir des valeurs de K et de  $\alpha$  établies pour chaque sous-populations. <sup>26</sup>.

**Figure 9**  
**Échelles d'équivalence différenciées par sous-population**

	Jeunes	Aînés	Ruraux	Urbains	Actifs	Ensemble <sup>27</sup>
Personne de référence	1	1	1	1	1	1
Autre adulte ou grand enfant	0,5	0,4	0,4	0,3	0,3	0,35
Enfant de moins de 14 ans	0,4	0,4	0,3	0,2	0,1	0,2

Source : enquête budget des familles 2001

Il existe effectivement des écarts dans les coefficients de pondération obtenus, qui reflètent les différences détaillées précédemment, sur les élasticités taille et sur le coût de l'enfant. Ainsi, l'échelle obtenue tient compte du constat que **les jeunes réalisent les économies d'échelle les moins importantes**, suivi par les aînés alors qu'à l'inverse **ces économies sont très marquées pour les ménages actifs**. En particulier, le coût de l'enfant y est très faible.

Les urbains ont des coefficients proches de ceux observés sur l'ensemble de la population.

<sup>26</sup> cf le détail du calcul en annexe

<sup>27</sup> L'échelle d'équivalence obtenue ici sur l'ensemble de la population est un peu différente de l'échelle de l'OCDE modifiée car elle ne s'appuie pas sur la même variable subjective.

## PARTIE II :

### UN NOUVEAU CONTOUR DE LA PAUVRETÉ

---

Les nouvelles échelles permettent de calculer un nouveau niveau de vie pour chaque ménage des sous-populations considérées. Dans un premier temps, nous avons **comparé**, pour chacune des sous-populations étudiées, **la répartition** de l'ancien et du nouveau **niveau de vie** afin de mieux comprendre les conséquences de l'application de l'échelle adaptée.

Nous avons par la suite **calculé les nouveaux seuils de pauvreté et taux de pauvreté** obtenus avec cette nouvelle distribution des revenus. Nous avons enfin cherché à comparer l'évolution de ces chiffres entre 1995 et 2001.

#### I. UNE NOUVELLE RÉPARTITION DES NIVEAUX DE VIE

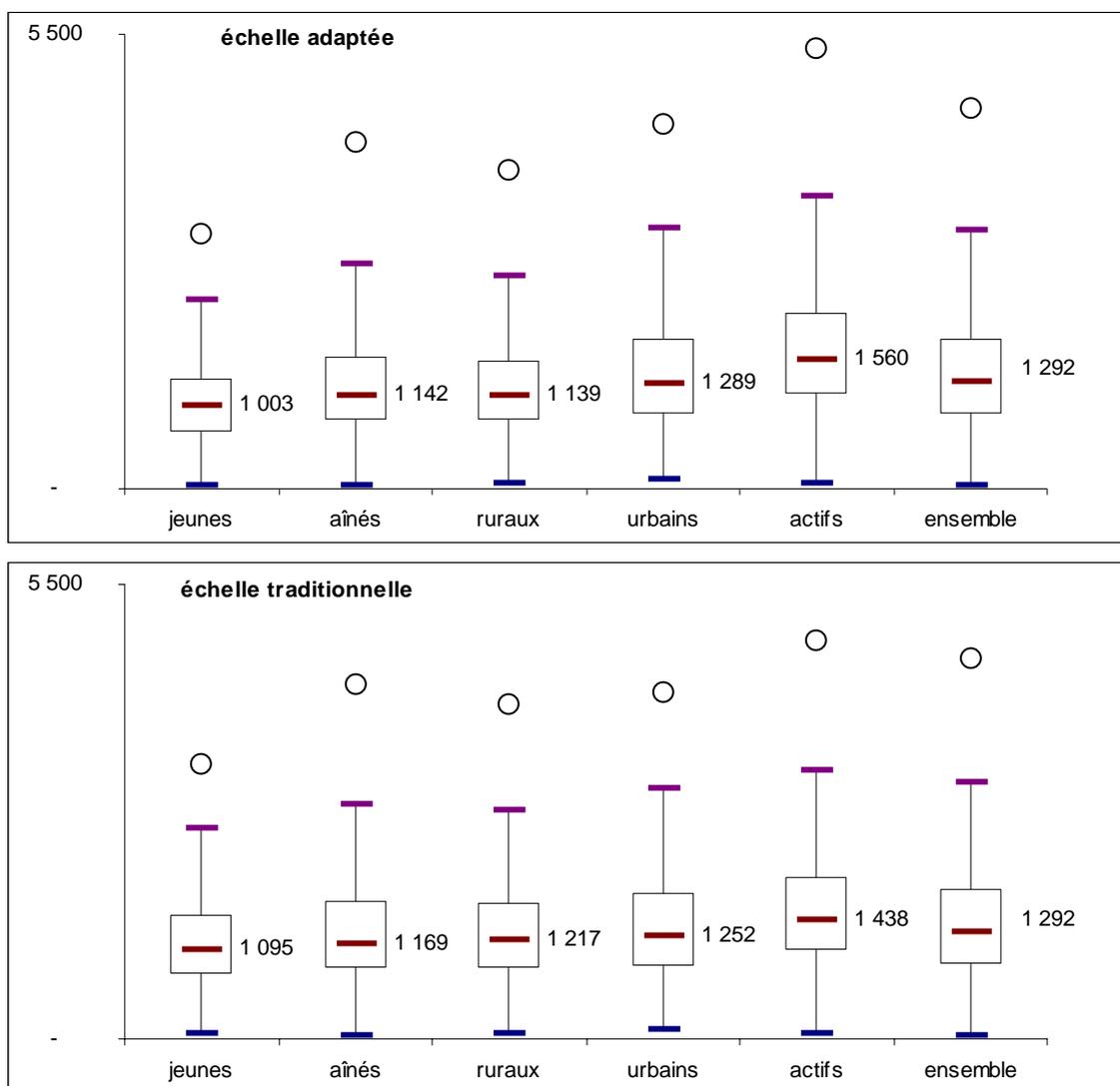
Le graphique ci-dessous permet de comparer les répartitions des niveaux de vie des différentes sous-populations :

- La valeur des médianes et des quartiles permet de comparer les montants des niveaux de vie des sous-populations.
- L'étendue des "moustaches", qui représentent l'écart entre les quartiles et les valeurs adjacentes, fournissent un aperçu de la dispersion des niveaux de vie : plus les moustaches sont courtes, plus les niveaux de vie des ménages appartenant à la sous-population sont homogènes.
- La place de la médiane par rapport aux quartiles permet d'apporter des éléments quant à la symétrie des revenus. Une médiane basse par rapport au corps de la boîte montre que les revenus sont plus concentrés dans les faibles valeurs, que dans les valeurs élevées.
- Enfin, placer le dernier centile permet de montrer l'existence des valeurs qui s'éloignent beaucoup des autres<sup>28</sup>..

---

<sup>28</sup> La médiane est la valeur d'une variable quantitative telle que la moitié des observations prennent une valeur plus importante. Le quartile inférieur est la valeur telle que les trois quarts des observations ont une valeur plus grande, le quartile supérieur est la valeur telle que le quart en ont une valeur plus grande. L'intervalle

**Figure 10**  
**Box plots des niveaux de vie, selon l'échelle adaptée et traditionnelle**



Source : enquête budget des familles 2001

guide de lecture : ce graphique représente les « boîtes à moustache » de la distribution des revenus par unité de consommation. Le trait central de la boîte donne la médiane 1292 euros pour l'ensemble des ménages. Le trait inférieur représente le quartile inférieur, le trait supérieur le quartile supérieur. Les traits verticaux (les « moustaches ») représentent l'écart entre les quartiles et les valeurs adjacentes les plus élevés sont les valeurs tels que 1% de la population ait un niveau de vie supérieur à ces valeurs. Ils donnent une idée de la distribution des niveaux de vie au-delà des valeurs adjacentes.

interquartile est la différence entre les deux quartiles. Plus il est important, plus la distribution est dispersée. La valeur adjacente inférieure est la plus grande valeur supérieure à une seuil donnée par  $Q1 + 2 * (Q3 - Q1)$  (Q3 et Q1 représentant respectivement les quartiles supérieur et inférieur).

Les niveaux de vie calculés en utilisant l'échelle adaptée montrent ainsi **de fortes différences selon les sous-populations** :

- ❖ le niveau de vie des **jeunes** est à la fois faible, peu dispersé et symétrique : la médiane, d'environ 1000 euros, est plus faible que pour l'ensemble. La boîte tracée est globalement de faible ampleur, ce qui montre une relative homogénéité des revenus.
- ❖ Le niveau de vie **des ménages en milieu rural** et celui **des aînés** sont également globalement plus faibles que celui de l'ensemble de la population, tout en restant plus élevés que celui des jeunes. Les niveaux de vie en milieu rural sont relativement homogènes, ceux des aînés sont un peu plus dispersés, cette dispersion correspondant à celles observée sur l'ensemble des ménages;
- ❖ Le montant du niveau de vie **des ménages urbains** et leur dispersion sont très proches de ceux de l'ensemble des ménages.
- ❖ Les **actifs** ont à la fois les niveaux de vie les plus élevés, et les plus dispersés.

**L'utilisation de l'échelle adaptée a eu pour conséquence d'augmenter les différences observées entre les sous-populations.** Dans le cas des jeunes, les niveaux de vie calculés avec l'échelle adaptée sont par ailleurs plus symétriques que ceux observés avec l'échelle traditionnelle.

## **II. UNE NOUVELLE DÉFINITION DE LA PAUVRETÉ**

### **II.1 Un seuil de pauvreté propre à chaque sous-population**

On rappelle que nous avons retenu comme valeur du seuil de pauvreté 60% du revenu médian. Sur l'ensemble de la population, avec l'échelle unique, il atteint 775 €. Le taux de pauvreté, part des ménages dont le niveau de vie est inférieur à ce seuil, est alors de 13,6%.

Nous avons calculé un **seuil de pauvreté spécifique à chaque sous-population** étudiée, qui est défini de la même manière, en ne considérant que la distribution de revenus des membres de la sous-population en question. Calculer un seuil de pauvreté spécifique à chaque sous-

population signifie que la relativité de la pauvreté a du sens à l'intérieur d'une sous-population donnée : les jeunes par exemple sont ici supposés ressentir leur pauvreté comparée au niveau de vie médian des autres jeunes, et non par rapport au niveau de vie de l'ensemble de la population.

Ce seuil varie selon le mode de calcul du niveau de vie retenu (**échelle traditionnelle** ou **échelle adaptée** à chaque sous-population).

**Le classement des sous-populations selon le montant du seuil est le même dans les deux cas** : seuls les actifs ont un seuil de pauvreté plus élevé que l'ensemble de la population, puisque leurs revenus sont en moyenne plus élevés. Les jeunes ont un seuil de pauvreté particulièrement bas, puisque leurs revenus sont en moyenne nettement inférieurs aux revenus de l'ensemble de la population. Les aînés ainsi que les ruraux ont également un seuil de pauvreté nettement inférieur au seuil de pauvreté global. Les urbains ont un seuil de pauvreté proche de celui calculé sur l'ensemble de la population.

Toutefois, **les montants des seuils sont assez différents** : ainsi, les seuils de pauvreté des jeunes, des aînés et des ruraux sont encore plus faibles avec le niveau de vie adapté qu'avec le niveau de vie traditionnel (jusqu'à 50 € d'écart pour les jeunes et les ruraux). A l'inverse, le seuil des urbains et surtout des actifs sont supérieurs (jusqu'à 70 € d'écart pour les actifs). **L'utilisation des échelles adaptées aboutit donc à accentuer les écarts entre les seuils de pauvreté des trois sous-populations les plus défavorisées et ceux des deux autres.**

**Figure 11**  
**Seuils de pauvreté et taux de pauvreté**

	Jeunes	Aînés	Ruraux	Urbains	Actifs	Ensemble
<i>Échelles adaptées</i>						
Seuil de pauvreté	602 €	685 €	683 €	773 €	936 €	775 €
Taux de pauvreté	18,1%	12,4%	13,8%	15,5%	11,8%	13,6%
<i>Échelle traditionnelle</i>						
Seuil de pauvreté	657 €	701 €	730 €	751 €	863 €	775 €
Taux de pauvreté	16,6%	12,5%	14,4%	15,4%	11,0%	13,6%

Source : enquête budget des familles 2001

Définition du seuil : 60% du revenu médian

**Le taux de pauvreté calculé ici se rapporte au seuil de pauvreté spécifique à la sous-population.** C'est un indicateur des inégalités qui existent au sein de la sous-population étudiée. Ainsi, les jeunes, qui avaient un seuil de pauvreté faible, ont également un taux de pauvreté élevé, ce qui témoigne d'une concentration des revenus dans les faibles valeurs plus importantes que pour les autres sous-populations<sup>29</sup>. A l'inverse, les actifs, qui avaient le seuil de pauvreté le plus élevé, ont également le taux de pauvreté le plus faible, ce qui témoigne d'une concentration des revenus autour de la médiane.

**Ce taux fluctue également** entre les deux méthodes. Ainsi, le taux de pauvreté des jeunes mesuré avec l'échelle adaptée est de près de 2 points supérieur à celui obtenu avec l'échelle traditionnelle. Pour les actifs, les variations vont dans le même sens : presque 1 point de plus avec l'échelle adaptée. Pour les ruraux au contraire, le taux de pauvreté est supérieur de plus d'un demi point lorsqu'il est calculé avec l'échelle traditionnelle. Pour les aînés et les urbains, les taux de pauvreté sont quasiment inchangés.

**Les contours de la pauvreté sont donc différents selon le calcul du niveau de vie retenu,** sans que les variations aillent toujours dans le même sens. Cela dépend à la fois des nouveaux coefficients obtenus dans l'échelle adaptée, qui témoignent rappelons-le de l'importance des économies d'échelle, et de la distribution des revenus propres à chaque sous-population.

## **II.2 Comparaison à seuil de pauvreté constant**

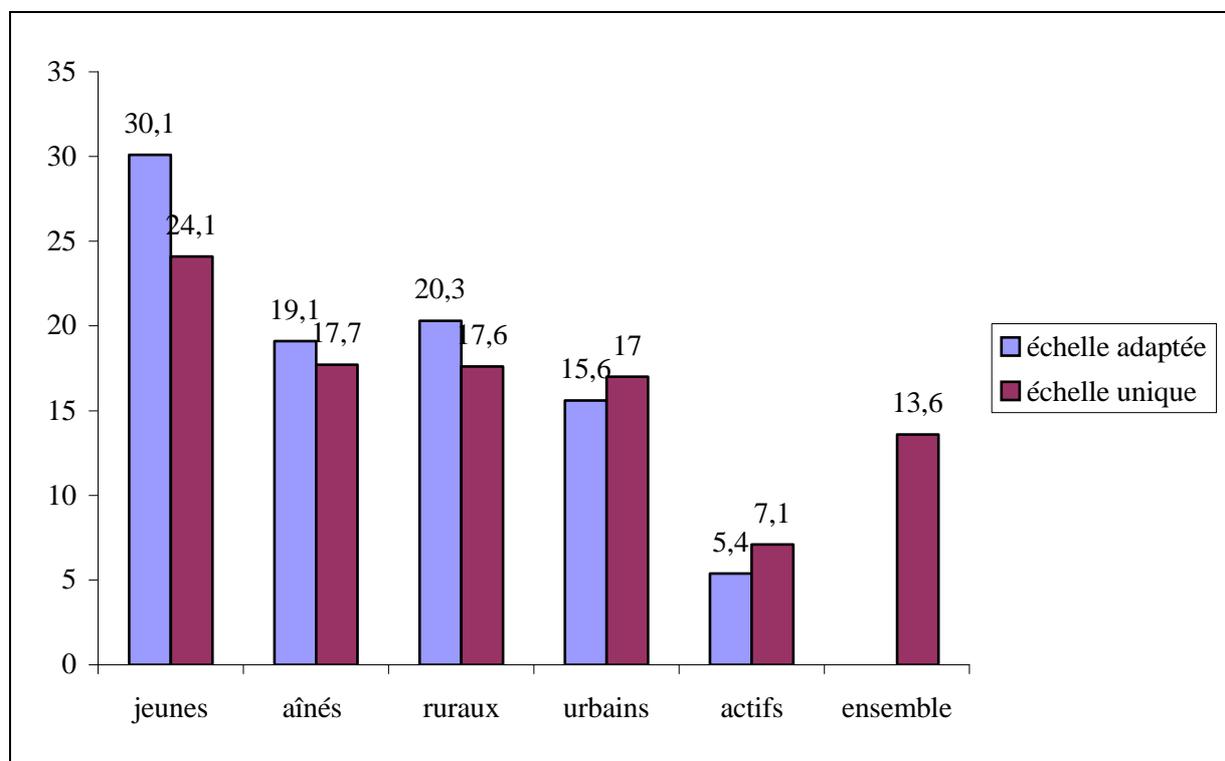
Afin de pouvoir comparer les populations entre elles, nous fixons maintenant un seuil de pauvreté commun à l'ensemble des sous-populations. Son montant correspond à celui qui a été calculé sur l'ensemble de la population (775 €). On calcule alors un taux de pauvreté sur chaque sous-population, qui est fondé cette fois sur l'hypothèse que le niveau de vie de chaque sous-population est comparé à celui de la population globale.

La encore, nous avons distingué les résultats obtenus selon l'échelle d'équivalence utilisée et avons observé des écarts entre les deux méthodes.

---

<sup>29</sup> Remarquons que la Box plot ne permet pas d'étudier ainsi la symétrie et la répartition pour des valeurs plus faibles que les quartiles.

**Figure 12**  
**taux de pauvreté, seuil constant de 775 €**



Source : enquête budget des familles 2001

Quelle que soit l'échelle utilisée, les jeunes sont de loin les plus mal lotis, avec un taux de pauvreté de plus de 10 points supérieur à celui de l'ensemble de la population. Les actifs au contraire ont un taux de pauvreté très inférieur. Les autres sous-populations sont dans une situation intermédiaire.

La pauvreté des jeunes, comme celle des ruraux et dans une moindre mesure, celle des âgés, est nettement plus marquée avec l'échelle adaptée. Au contraire, les urbains et les actifs sont moins nombreux sous le seuil de pauvreté lorsqu'on utilise l'échelle adaptée. Là encore, l'utilisation de l'échelle adaptée conduit à accentuer les écarts entre les sous-populations.

### **III. ÉVOLUTIONS ENTRE 1995 ET 2001**

#### **III.1 Des seuils de pauvreté en légère hausse**

Les seuils de pauvreté calculés en 1995, selon les deux méthodes, aboutissent au même classement que ceux calculés en 2001 : les ménages actifs ont un seuil de pauvreté supérieur à celui mesuré sur l'ensemble, les ménages urbains un seuil de pauvreté très proche de l'ensemble. Les ménages jeunes se caractérisent par un seuil de pauvreté particulièrement faible. Les différences constatées en 2001 selon l'échelle utilisée se vérifient également en 1995 : les seuils de pauvreté des jeunes, des aînés et des ruraux sont ainsi particulièrement faibles lorsqu'on utilise l'échelle adaptée.

Entre 1995 et 2001, le seuil de pauvreté global a augmenté de 2,1%, en raisonnant en unité monétaire constante. Sauf pour les aînés, qui quelle que soit l'échelle, ont connu une variation proche de l'ensemble, les écarts ont eu tendance à diminuer. Ainsi, les jeunes et les ruraux, qui se caractérisaient par des seuils faibles, ont connu une hausse importante. C'est en particulier le cas lorsque l'échelle utilisée est adaptée aux sous-populations.

Sur la période, **les taux de pauvreté ont diminué**. Cette diminution s'observe quelle que soit l'échelle et quelle que soit la sous-population. Elle est particulièrement importante parmi les jeunes, qui ont connu une diminution de -23,5 % entre les deux années, dans le cas de l'échelle traditionnelle. En revanche, elle est particulièrement faible parmi les urbains.

**Entre 1995 et 2001, les écarts entre les sous-populations se sont ainsi globalement réduits.**

L'utilisation de l'échelle adaptée conduit à des écarts moins importants entre les variations des taux de pauvreté selon les sous-populations. La diminution observée parmi les jeunes est en particulier plus faible alors que celle observée parmi les urbains est plus importante que celle constatée avec l'échelle traditionnelle. **L'accentuation des écarts entre les sous-populations à laquelle conduit l'utilisation de l'échelle adaptée est donc plus importante en 2001 qu'en 1995.**

**Figure 13**  
**Évolution des seuils de pauvreté, avec l'échelle unique et l'échelle adaptée**

	Jeunes	Aînés	Ruraux	Urbains	Actifs	Ensemble
<i>Échelles adaptées</i>						
Seuil de pauvreté en Francs 1995	3 488 F	4 083 F	3 907 F	4 666 F	5 620 F	4 609 F
Seuils de pauvreté en Euros en 2001	602 €	685 €	683 €	773 €	936 €	775 €
Évolution entre 1995 et 2001, corrigée de l'évolution de l'indice des prix	<u>4,9%</u>	1,9%	<u>6,2%</u>	0,7%	1,2%	2,1%
Taux de pauvreté en 1995	22,1%	13,6%	14,9%	16,1%	12,7%	16,1%
Taux de pauvreté en 2001	18,1%	12,4%	13,8%	15,5%	11,8%	13,6%
Évolution des taux de pauvreté	<u>-18,1%</u>	-8,8%	-7,4%	-3,7%	-7,1%	-15,5%
<i>Échelle traditionnelle</i>						
Seuil de pauvreté en 1995	3 945 F	4 179 F	4 144 F	4 524 F	5 157 F	4 609 F
Seuils de pauvreté en 2001	657 €	701 €	730 €	751 €	863 €	775 €
Évolution entre 1995 et 2001 <sup>30</sup>	1,1%	1,9%	<u>7,0%</u>	0,8%	1,6%	2,1%
Taux de pauvreté en 1995	<u>21,7%</u>	14,0%	15,9%	15,8%	12,2%	16,1%
Taux de pauvreté en 2001	16,6%	12,5%	14,4%	15,4%	11,0%	13,6%
Évolution des taux de pauvreté	<u>-23,5%</u>	-10,4%	-9,4%	-2,6%	-9,8%	-15,5%

Source : enquêtes budget des familles 2001 et 1995

Définition du seuil : 60% du revenu médian

### III.2 A seuil de pauvreté constant

L'utilisation d'un seuil unique aboutit à des résultats plus contrastés. En 1995, les résultats remarquables en 2001 s'observaient déjà : la pauvreté des jeunes est ainsi particulièrement élevée, en particulier lorsque l'échelle utilisée est adaptée. La pauvreté des actifs est très faible, l'utilisation de l'échelle adaptée aboutissant à un taux de pauvreté particulièrement limité.

<sup>30</sup> corrigée de l'évolution de l'indice des prix

Les variations observées dépendent beaucoup des sous-populations :

- ❖ les ruraux ont connu une très forte baisse de la pauvreté. Cette variation est un peu plus limitée lorsque l'échelle est adaptée.
- ❖ Les actifs, et dans une moindre mesure les jeunes, ont connu une variation plus limitée. L'utilisation d'un seuil homogène a un très fort impact à la fois sur les taux de pauvreté des jeunes, mais également sur leur variation. La forte diminution des taux de pauvreté observée lorsqu'on utilise un seuil propre aux jeunes, est fortement relativisée ici.
- ❖ Les aînés voient leur taux de pauvreté varier dans une proportion proche de celle des jeunes lorsque l'échelle est traditionnelle. La variation est beaucoup plus limitée avec l'échelle adaptée.
- ❖ Enfin, les urbains n'ont connu qu'une très faible diminution de la pauvreté lorsque l'échelle est traditionnelle. **L'utilisation d'une échelle adaptée aboutit au constat d'une légère hausse de la pauvreté urbaine.**

**Figure 14**  
**Évolution des taux de pauvreté, avec l'échelle unique et l'échelle adaptée -**  
**cas d'un seuil homogène**

	Jeunes	Aînés	Ruraux	Urbains	Actifs	Ensemble
<i>Échelles adaptées</i>						
Taux de pauvreté en 1995	<u>32,8%</u>	20,0%	24,8%	15,7%	6,3%	16,1%
Taux de pauvreté en 2001	<u>30,1%</u>	19,1%	20,3%	15,6%	5,4%	13,6%
Évolution des taux de pauvreté	-8,2%	-4,5%	<u>-18,1%</u>	-0,6%	-14,3%	-15,5%
<i>Echelle traditionnelle</i>						
Taux de pauvreté en 1995	<u>26,6%</u>	19,3%	22,1%	16,5%	<u>8,1%</u>	16,1%
Taux de pauvreté en 2001	24,1%	17,7%	17,6%	17,0%	7,1%	13,6%
Évolution des taux de pauvreté	-9,4%	-8,3%	<u>-20,4%</u>	<u>3,0%</u>	-12,3%	-15,5%

Source : enquêtes budget des familles 2001 et 1995

Définition du seuil : 60% du revenu médian



## **PARTIE III :**

### **DES APPLICATIONS DE CETTE MESURE**

---

Pour chacune des sous-populations étudiées, on identifie en considérant un seuil de pauvreté constant à 775 €:

- une population pauvre selon la définition habituelle de la pauvreté (que nous désignerons sous le terme de "pauvres traditionnels")
- une population pauvre selon la définition adaptée de la pauvreté (que nous désignerons sous le terme de "pauvres" selon la nouvelle définition ou "pauvres adaptés").

Cette partie a un double objectif :

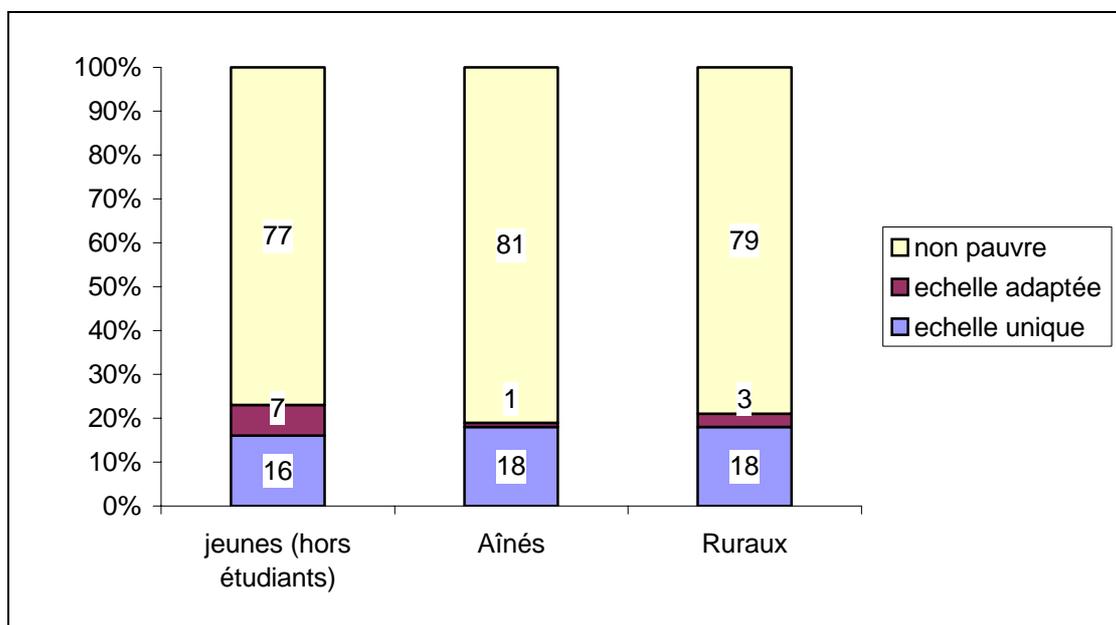
- celui d'analyser les caractéristiques des populations pauvres selon les deux définitions (traditionnelle et adaptée);
- celui d'appliquer cette nouvelle mesure de la pauvreté à la description des spécificités de l'équipement et de la consommation des ménages en situation de pauvreté. Nous étudierons également les évolutions de ces comportements entre 1995 et 2001.

#### **I. DESCRIPTION DES NOUVELLES CATÉGORIES PAUVRES AINSI DÉFINIES**

**La nouvelle définition de la pauvreté est plus large** pour les jeunes, les âgés et les ruraux. Les nouveaux coefficients de l'échelle adaptée sont en effet plus élevés que les coefficients de l'échelle traditionnelle, ce qui diminue le niveau de vie de ménages qui peuvent passer au dessous du seuil de pauvreté.

Figure 15

Sous-populations où la pauvreté mesurée avec l'échelle adaptée est plus étendue



Source : enquête budget des familles 2001

Parmi les jeunes pauvres traditionnels, 42% sont étudiants. Réciproquement, les trois quarts des étudiants sont classés parmi les pauvres traditionnels. La pauvreté des étudiants est sujette à polémique, dans la mesure où elle renvoie à un état généralement temporaire, qui prend fin lorsque les jeunes obtiennent un diplôme et peuvent entrer sur le marché du travail. En outre, il est difficile, dans les enquêtes en population générale, d'évaluer les véritables ressources des étudiants, qui intègrent des apports des parents et des petits boulots<sup>31</sup>. Certains auteurs estiment donc que les ressources des étudiants sont sous-évaluées. **Nous avons fait le choix de ne pas considérer les étudiants dans la description de la pauvreté des jeunes.** Les taux de pauvreté sont alors de 16% avec l'échelle traditionnelle et de 23% avec l'échelle adaptée.

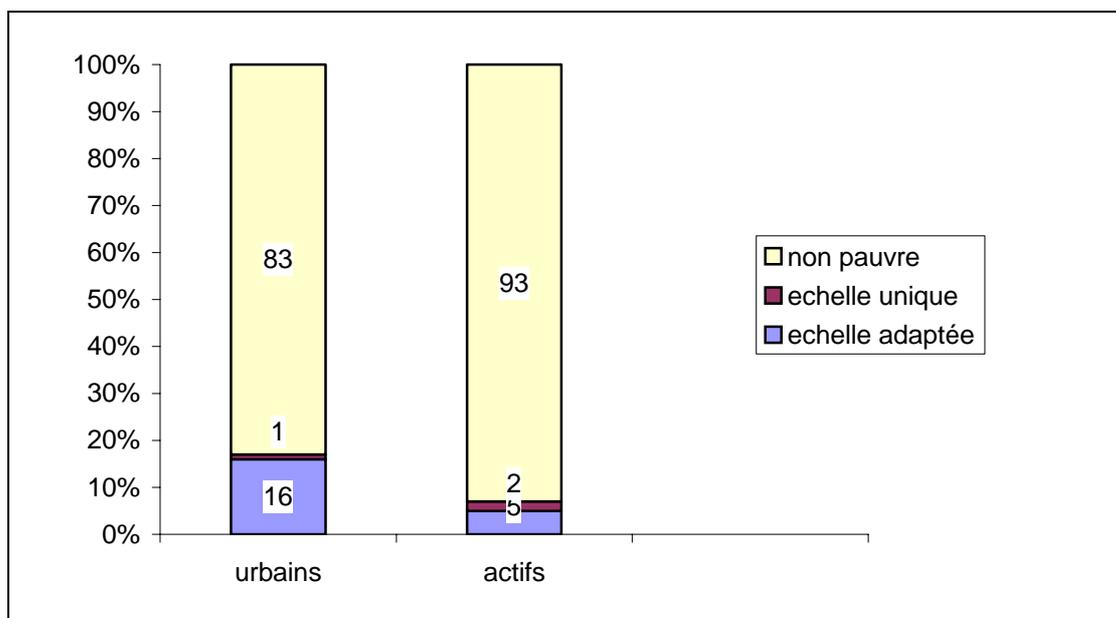
Pour les aînés, il y a peu de différence entre les populations pauvres construites selon les deux définitions : dans cette catégorie de population, les types de ménages rencontrés sont essentiellement des personnes seules ou des couples. Les modifications sur l'échelle d'équivalence, qui concernent surtout les enfants de moins de 14 ans, concernent donc très peu de ménages et influent peu sur le volume de la pauvreté.

<sup>31</sup> Ariane Dufour, Jean-Luc Volatier, sous la direction de Georges Hatchuel, (1993) « Le budget des étudiants d'université et d'IUT en 1992 », Collection des rapports du CRÉDOC n°123.

**La nouvelle définition est au contraire plus restrictive pour les urbains et les actifs.** Les nouveaux coefficients sont en effet plus faibles que ceux de l'échelle traditionnelle, ce qui augmente le niveau de vie.

Figure 16

Sous-populations où la pauvreté mesurée avec l'échelle adaptée est plus restrictive



Source : enquête budget des familles 2001

Le contour de la pauvreté étant modifié, les caractéristiques des nouvelles populations pauvres sont différentes de celles de la population en situation de pauvreté habituellement repérée, avec l'échelle d'équivalence unique. C'est ce que nous allons montrer dans la suite pour chaque sous-population.

**Logiquement, lorsque la nouvelle population pauvre est plus importante que la population pauvre traditionnelle, les "pauvres adaptés" ont des caractéristiques qui les rapprochent de l'ensemble de la population ; à l'inverse, lorsque la population pauvre est réduite, les spécificités ont tendance à être accentuées.** Les personnes en situation de pauvreté repérées en utilisant l'échelle adaptée possèdent également des spécificités, indépendamment de cet effet logique.

## I.1 Les jeunes

Les jeunes ménages pauvres comptés en supplément avec la définition adaptée sont **essentiellement des couples avec enfants** (64%)<sup>32</sup>, alors que près de la moitié des jeunes pauvres traditionnels sont des personnes seules. **La personne de référence est également plus âgée** parmi les pauvres rajoutés avec l'échelle adaptée, 79% de 25-29 ans contre 62% parmi les jeunes pauvres traditionnels, et **est généralement française de naissance**, alors que les jeunes pauvres traditionnels sont plus souvent de nationalité étrangère.

La population des jeunes en situation de pauvreté construite avec l'échelle adaptée est plus jeune que l'ensemble des ménages de moins de 30 ans, et composée de plus de couples avec au moins deux enfants ainsi que de familles monoparentales. **L'utilisation de l'échelle adaptée conduit à accentuer la différence entre le nombre de familles avec au moins deux enfants parmi les personnes en situation de pauvreté, et celui parmi les ménages non pauvres. Elle tend en revanche à diminuer cette différence en ce qui concerne l'âge.**

**Figure 17**  
**Caractéristiques démographiques des jeunes ménages pauvres**

	Pauvres traditionnels	Adaptés et non traditionnels	Ensemble pauvres adaptés	Non Pauvres
<b>Age</b>				
Moins de 25 ans	38%	<b>21%</b>	<b>33%</b>	18%
25 – 29 ans	62%	<b>79%</b>	<b>67%</b>	82%
<b>Type de ménage</b>				
Personne seule	47%	-	33%	35%
Couple	14%	11%	<b>13%</b>	31%
Couple avec 1 enfant	6%	<b>21%</b>	<b>10%</b>	19%
Couple avec 2 enfants	10%	<b>29%</b>	<b>16%</b>	9%
Couple avec 3 enfants	1%	<b>14%</b>	5%	2%
Famille monoparentale	18%	18%	<b>18%</b>	1%
Autre cas	4%	7%	5%	3%
<b>Nationalité</b>				
Française de naissance	86%	<b>97%</b>	<b>89%</b>	95%
Française par naturalisation	3%	-	2%	2%
Nationalité étrangère	11%	<b>3%</b>	<b>9%</b>	3%

Source : enquête budget des familles 2001

<sup>32</sup> Par construction, les ménages pauvres supplémentaires ne peuvent pas être des personnes seules, dont le niveau de vie n'est pas modifié par le changement d'échelle d'équivalence. Le nombre d'unités de consommation est toujours égal à 1.

**Les pauvres rajoutés avec la nouvelle mesure sont majoritairement des ouvriers**, alors que les pauvres traditionnels comptent presque autant d'employés que d'ouvriers. Les pauvres nouvellement définis sont **un peu moins diplômés** du supérieur que les pauvres traditionnels.

L'ensemble des pauvres selon la définition adaptée sont ainsi plus souvent ouvriers et inactifs que les jeunes non pauvres. Ils sont très majoritairement sans diplôme ou avec seulement le BEPC (58%), alors que les non pauvres sont presque dans les mêmes proportions titulaires d'au moins le bac (6%). **L'utilisation de l'échelle adaptée accentue la différence entre les populations pauvres et non pauvres en ce qui concerne la proportion d'ouvriers, et celle de personnes fortement diplômées.**

**Figure 18**  
**Caractéristiques socio-professionnelles des jeunes ménages pauvres**

	Pauvres traditionnels	Adaptés et non traditionnels	Ensemble pauvres adaptés	Non Pauvres
Catégorie SocioProfessionnelle personne de référence du ménage				
Agriculteurs, artisans	4%	5%	5%	3%
Cadres supérieurs	4%	3%	<b>4%</b>	16%
Cadres intermédiaires	13%	10%	<b>12%</b>	26%
Employés	30%	<b>14%</b>	25%	24%
Ouvriers	33%	<b>56%</b>	<b>39%</b>	30%
Inactifs	16%	12%	<b>15%</b>	1%
Diplôme personne de référence du ménage				
Sans diplôme (ou BEPC)	57%	60%	<b>58%</b>	26%
CAP, BEP	11%	15%	12%	13%
Bac	14%	19%	16%	20%
Bac +2 ou plus	18%	<b>6%</b>	<b>14%</b>	41%

Source : enquête budget des familles 2001

**Les pauvres supplémentaires sont quatre fois plus souvent propriétaires ou accédants** que les pauvres traditionnels (12% contre 3%). Près d'un quart vivent en commune rurale et **les deux tiers habitent dans des communes de moins de 100 000 habitants**, alors qu'au contraire les jeunes pauvres traditionnels vivent pour près des deux tiers d'entre eux dans des communes de plus de 100 000 habitants en incluant Paris et son agglomération.

Finalement, l'ensemble des pauvres selon la définition adaptée sont plus souvent locataires que les non pauvres, et ils vivent un peu plus fréquemment dans des grandes villes de plus de 100 000 habitants, à l'exception de Paris. **L'utilisation de l'échelle adaptée rapproche la population en situation de la pauvreté de celle qui ne l'est pas en ce qui concerne la situation par rapport au logement.**

**Figure 19**  
**Situation de logement des jeunes ménages pauvres**

	Pauvres traditionnels	Adaptés et non traditionnels	Ensemble pauvres adaptés	Non Pauvres
Situation de logement				
Propriétaire ou accédant	3%	12%	6%	17%
Locataire ou sous-locataire	91%	85%	89%	78%
Logé gratuitement	6%	3%	5%	5%
Localisation géographique				
Commune rurale	9%	21%	12%	14%
Communes – 20 000 hab	15%	18%	16%	16%
Communes 20 000 – 100 000 hab	18%	24%	20%	16%
Communes + 100 000 hab	44%	25%	38%	31%
Unité urbaine de Paris	14%	12%	14%	23%

Source : enquête budget des familles 2001

**Les pauvres définis avec la nouvelle mesure ont moins le sentiment d'arriver difficilement à boucler leur budget** que les pauvres traditionnels. Ils ont également **une appréciation moins négative de leur niveau de vie actuel** : la proportion de nouveaux pauvres l'estimant très faible est en effet de plus de moitié inférieure à celle des pauvres traditionnels.

L'ensemble des pauvres selon la définition adaptée expriment le même sentiment sur leur budget actuel que les non pauvres, alors qu'ils émettent une appréciation sur leur niveau de vie beaucoup plus négative : les trois quarts des pauvres le jugent faible contre seulement un tiers chez les non pauvres. **L'utilisation de l'échelle adaptée diminue ici les écarts entre les personnes en situation de pauvreté, et les autres.**

**Figure 20**  
**Perception de leur situation par les jeunes ménages pauvres**

	Pauvres traditionnels	Adaptés et non traditionnels	Ensemble pauvres adaptés	Non Pauvres
Sentiment sur votre budget actuel				
Vous êtes à l'aise	2%	-	2%	2%
Ca va	12%	18%	13%	12%
C'est juste, mais il faut faire attention	41%	49%	43%	40%
Vous y arrivez difficilement	45%	<b>33%</b>	42%	45%
Appréciation sur le niveau de vie actuel				
Très élevé	-	-	-	-
Elevé	1%	-	1%	6%
Moyennement élevé	22%	27%	<b>24%</b>	60%
Moyennement faible	33%	<b>44%</b>	<b>36%</b>	29%
Faible	25%	19%	<b>23%</b>	4%
Très faible	18%	<b>7%</b>	<b>15%</b>	1%
Ne se prononce pas	1%	3%	1%	-

Source : enquête budget des familles 2001

**Les pauvres rajoutés en utilisant l'échelle adaptée sont mieux équipés en électroménager** que les pauvres traditionnels (rappelons que ce sont majoritairement des familles), en particulier en ce qui concerne les congélateurs, les lave-linge et les sèche-linge. Ils ont même des taux d'équipement qui sont équivalents voire supérieurs à ceux des non pauvres.

**Ils sont également très bien équipés en audiovisuel**, en particulier en téléviseur et magnétoscope. Les micro-ordinateurs restent encore peu répandus.

Enfin, **ils ont pour la plupart une voiture**, contrairement aux pauvres traditionnels qui ne sont que la moitié à posséder une voiture. Rappelons que ces pauvres nouvellement définis habitent plus souvent en milieu rural ou dans des villes moyennes, qu'ils ont de jeunes enfants, ce qui rend la voiture plus nécessaire.

L'ensemble des pauvres selon la définition adaptée restent moins bien équipés en électroménager, en chaîne hi-fi et surtout en micro-ordinateur que les non pauvres. Ils sont beaucoup plus nombreux à ne pas posséder de voiture.

**Figure 21**  
**Niveau d'équipement des jeunes ménages pauvres**

	Pauvres traditionnels	Adaptés et non traditionnels	Ensemble pauvres adaptés	Non Pauvres
<b>Équipement électroménager</b>				
Réfrigérateur	98%	96%	98%	98%
Congélateur	23%	51%	31%	30%
Lave-linge	60%	96%	71%	83%
Lave-vaisselle	10%	17%	12%	21%
Four à micro-ondes	59%	69%	62%	71%
Sèche-linge	9%	20%	13%	17%
Aspirateur	66%	78%	69%	85%
Achat d'électroménager dans les 12 mois	39%	36%	38%	40%
<b>Achat d'audiovisuel</b>				
Téléviseur	90%	96%	92%	89%
Magnétoscope	64%	82%	70%	76%
Caméscope	10%	21%	13%	18%
Chaîne Hi-fi	65%	68%	66%	76%
Micro-ordinateur	16%	26%	19%	38%
Achat d'audiovisuel dans les 12 derniers mois	40%	56%	45%	54%
<b>Achat de voiture</b>				
Pas de voiture	51%	18%	42%	12%
Une voiture	45%	64%	50%	58%
Deux ou plus	4%	18%	8%	30%

Source : enquête budget des familles 2001

Les jeunes en situation de pauvreté selon la nouvelle définition consacrent une part plus importante de leur budget à l'alimentation que les pauvres traditionnels et moins au logement.

**Figure 22**  
**Coefficient budgétaire des jeunes ménages pauvres**

	Pauvres traditionnels	Adaptés et non traditionnels	Ensemble pauvres adaptés	Non Pauvres
Alimentation, boisson	0,18	0,25	0,20	0,15
Habillement	0,06	0,06	0,06	0,07
Logement, ameublement	0,37	0,27	0,34	0,28
Transport, communication	0,15	0,14	0,15	0,21
Loisirs, culture	0,07	0,06	0,06	0,08
Divers	0,17	0,21	0,18	0,22

Source : enquête budget des familles 2001

## **I.2 Les aînés**

Le trop faible nombre de ménages pauvres selon l'échelle adaptée mais non pauvres selon l'échelle traditionnelle (44) ne nous permet pas de mener une étude comparative sur les caractéristiques des ménages pauvres selon les deux définitions. Dans ce cas, les deux mesures de la pauvreté amènent à des profils très proches.

## **I.3 Les ruraux**

**Les ruraux en situation de pauvreté ajoutés avec la nouvelle définition sont plus jeunes** que les pauvres traditionnels : les plus de 55 ans représentent seulement un tiers, soit la moitié de ce qu'ils représentent parmi les pauvres traditionnels.

Ces nouveaux pauvres sont **plus souvent en couple avec au moins deux enfants** : 45% contre à peine 11% parmi les pauvres traditionnels.

L'ensemble des pauvres selon la définition adaptée restent plus âgés que les non pauvres : 61% ont plus de 55 ans contre 42%. Ils sont également deux fois plus souvent isolés (41% contre 18%). Les étrangers sont aussi un peu plus nombreux (5% contre 2%). **L'utilisation de la définition adaptée conduit à diminuer légèrement les écarts entre les caractéristiques socio-démographiques des personnes en situation de pauvreté et celles des personnes qui ne le sont pas.**

**Figure 23**  
**Caractéristiques démographiques des ménages ruraux pauvres**

	Pauvres traditionnels	Adaptés et non traditionnels	Ensemble pauvres adaptés	Non Pauvres
<b>Age</b>				
Moins de 35 ans	6%	<b>28%</b>	<b>9%</b>	13%
35-55 ans	29%	39%	<b>30%</b>	45%
Plus de 55 ans	65%	<b>33%</b>	<b>61%</b>	42%
<b>Type de ménage</b>				
Personne seule	47%	-	<b>41%</b>	18%
Couple	26%	28%	<b>26%</b>	31%
Couple avec 1 enfant	6%	5%	<b>6%</b>	18%
Couple avec 2 enfants	7%	<b>24%</b>	<b>10%</b>	17%
Couple avec 3 enfants	4%	<b>21%</b>	6%	8%
Famille monoparentale	6%	11%	6%	4%
Autre cas	4%	11%	5%	4%
<b>Nationalité</b>				
Française de naissance	92%	95%	<b>93%</b>	96%
Française par naturalisation	3%	1%	2%	2%
Nationalité étrangère	5%	4%	<b>5%</b>	2%

Source : enquête budget des familles 2001

Les pauvres ajoutés avec la nouvelle définition sont **plus souvent des ouvriers** que les pauvres traditionnels et **nettement moins souvent des inactifs**. Ils sont plus nombreux à posséder un CAP ou un BEP, même si les deux tiers sont sans diplôme.

En relation avec leur moyenne d'âge plus élevée, l'ensemble des pauvres selon la définition adaptée sont plus souvent inactifs (et en particulier retraités) que les non pauvres. Les agriculteurs sont également plus nombreux. Les pauvres sont très nombreux à ne pas avoir de diplôme, alors que près de la moitié des non pauvres sont titulaires d'au moins un CAP. **Là encore, l'utilisation de l'échelle adaptée conduit à une légère atténuation de ces différences.**

**Figure 24**  
**Caractéristiques socio-professionnelles des ménages ruraux pauvres**

	Pauvres traditionnels	Adaptés et non traditionnels	Ensemble pauvres adaptés	Non Pauvres
Catégorie SocioProfessionnelle personne de référence du ménage				
Agriculteurs, artisans	13%	15%	<b>13%</b>	9%
Cadres supérieurs	2%	1%	<b>2%</b>	6%
Cadres intermédiaires	2%	6%	<b>3%</b>	14%
Employés	5%	9%	<b>5%</b>	9%
Ouvriers	11%	<b>36%</b>	<b>14%</b>	24%
Inactifs	67%	<b>33%</b>	<b>63%</b>	38%
Diplôme personne de référence du ménage				
Sans diplôme (ou BEPC)	78%	<b>63%</b>	<b>76%</b>	55%
CAP, BEP	13%	<b>26%</b>	<b>15%</b>	21%
Bac	5%	4%	<b>5%</b>	11%
Bac +2 ou plus	4%	7%	<b>4%</b>	13%

Source : enquête budget des familles 2001

La situation par rapport au logement des ruraux en situation de pauvreté selon l'échelle adaptée n'est pas très différente de celle des pauvres traditionnels. L'ensemble des pauvres selon la définition adaptée sont plus souvent locataires ou logés gratuitement que les non pauvres, même si les propriétaires ou les accédants restent les plus nombreux.

**Figure 25**  
**Logement des ménages ruraux pauvres**

	Pauvres traditionnels	Adaptés et non traditionnels	Ensemble pauvres adaptés	Non Pauvres
Propriétaire ou accédant	67%	60%	<b>66%</b>	77%
Locataire ou sous-locataire	22%	32%	<b>24%</b>	17%
Logé gratuitement	11%	8%	<b>10%</b>	6%

Source : enquête budget des familles 2001

Le sentiment sur l'équilibre du budget des pauvres traditionnels et des pauvres adaptés mais non traditionnels est à peu près le même. Les seconds ont par contre une appréciation moins négative de leur niveau de vie : seulement 17% le jugent faible ou très faible, contre 36% parmi les pauvres traditionnels.

Finalement, les pauvres ont un sentiment beaucoup plus mitigé que les non pauvres sur leur budget : plus de 80% des premiers pensent que c'est juste, voire difficile contre 53% des seconds. Par contre, l'appréciation sur le niveau de vie actuel est proche.

**Figure 26**  
**Perception de leur situation par les ménages ruraux pauvres**

	Pauvres traditionnels	Adaptés et non traditionnels	Ensemble pauvres adaptés	Non Pauvres
Sentiment sur votre budget actuel				
Vous êtes à l'aise	2%	6%	<b>2%</b>	12%
Ca va	15%	17%	<b>15%</b>	35%
C'est juste, mais il faut faire attention	57%	61%	<b>58%</b>	46%
Vous y arrivez difficilement	26%	16%	<b>25%</b>	7%
Appréciation sur le niveau de vie actuel				
Très élevé	-	-	-	-
Elevé	1%	-	1%	1%
Moyennement élevé	19%	23%	19%	19%
Moyennement faible	44%	<b>57%</b>	45%	44%
Faible	28%	<b>16%</b>	27%	28%
Très faible	8%	<b>1%</b>	7%	8%
Ne se prononce pas	-	3%	1%	-

Source : enquête budget des familles 2001

Comme pour les jeunes, les pauvres ajoutés avec la définition adaptée sont mieux équipés que les pauvres traditionnels, et ont des taux d'équipement la plupart du temps équivalents aux non pauvres.

Ils sont également très peu nombreux à avoir une voiture. **L'utilisation de l'échelle adaptée conduit à réduire légèrement les écarts entre l'équipement des personnes pauvres et celui des non pauvres.**

**Figure 27**  
**Niveau d'équipement des ménages ruraux pauvres**

	Pauvres traditionnels	Adaptés et non traditionnels	Ensemble pauvres adaptés	Non Pauvres
Equipement électroménager				
Réfrigérateur	98%	100%	98%	99%
Congélateur	67%	77%	<b>68%</b>	78%
Lave-linge	92%	<b>100%</b>	<b>93%</b>	96%
Lave-vaisselle	23%	28%	<b>23%</b>	53%
Four à micro-ondes	43%	<b>69%</b>	<b>46%</b>	67%
Sèche-linge	14%	<b>30%</b>	<b>16%</b>	33%
Aspirateur	78%	<b>91%</b>	<b>80%</b>	93%
Achat d'électroménager dans les 12 mois	17%	26%	<b>19%</b>	32%
Achat d'audiovisuel				
Téléviseur	96%	99%	97%	97%
Magnétoscope	39%	<b>71%</b>	<b>43%</b>	76%
Caméscope	9%	12%	<b>9%</b>	22%
Chaîne Hi-fi	30%	<b>54%</b>	<b>33%</b>	60%
Micro-ordinateur	11%	15%	<b>12%</b>	29%
Achat d'audiovisuel dans les 12 derniers mois	16%	<b>47%</b>	<b>20%</b>	38%
Achat de voiture				
Pas de voiture	32%	<b>3%</b>	<b>28%</b>	7%
Une voiture	54%	65%	<b>56%</b>	44%
Deux ou plus	14%	<b>32%</b>	<b>16%</b>	49%

Source : enquête budget des familles 2001

La structure du budget des pauvres définie en utilisant l'échelle adaptée est très proche de celle des pauvres traditionnels.

**Figure 28**  
**Coefficient budgétaire des ménages ruraux pauvres**

	Pauvres traditionnels	Adaptés et non traditionnels	Ensemble pauvres adaptés	Non Pauvres
Alimentation, boisson	0,29	0,26	<b>0,28</b>	0,24
Habillement	0,04	0,06	0,04	0,06
Logement, ameublement	0,26	0,23	<b>0,26</b>	0,22
Transport, communication	0,13	0,14	<b>0,13</b>	0,18
Loisirs, culture	0,06	0,07	0,06	0,08
Divers	0,22	0,24	0,22	0,23

Source : enquête budget des familles 2001

#### **I.4 Les urbains**

Comme pour les aînés, la trop faible quantité de ménages urbains en situation de pauvreté avec l'échelle traditionnelle mais classés non pauvres avec l'échelle adaptée (33) ne nous permet pas de mener d'analyse comparative.

#### **I.5 Les actifs**

Les actifs en situation de pauvreté non comptabilisés avec la nouvelle définition mais qui font partie des pauvres selon la définition traditionnelle sont plutôt d'âge intermédiaire et comptent surtout des couples avec au moins deux enfants, alors que les pauvres définies avec l'échelle adaptée sont au contraire majoritairement des personnes seules ou des couples sans enfant.

Enfin, les actifs pauvres sont plus jeunes que les non pauvres (36% de moins de 25 ans contre 26%), ils sont plus souvent seuls (40% contre 18%) et sont plus souvent de nationalité étrangère. **L'utilisation de l'échelle adaptée conduit à augmenter les écarts entre les actifs en situation de pauvreté et les autres en ce qui concerne l'âge et la situation familiale, mais à les diminuer en ce qui concerne la nationalité d'origine.**

**Figure 29**  
**Caractéristiques démographiques des ménages actifs pauvres**

	Pauvres adaptés	Traditionnels et non adaptés	Ensemble pauvres adaptés	Non Pauvres
<b>Age</b>				
Moins de 35 ans	36%	27%	<b>36%</b>	26%
35-55 ans	50%	<b>65%</b>	<b>50%</b>	61%
Plus de 55 ans	14%	8%	14%	13%
<b>Type de ménage</b>				
Personne seule	<b>40%</b>	-	<b>40%</b>	18%
Couple	14%	7%	<b>14%</b>	21%
Couple avec 1 enfant	11%	17%	<b>11%</b>	20%
Couple avec 2 enfants	<b>12%</b>	<b>35%</b>	<b>12%</b>	21%
Couple avec 3 enfants	<b>6%</b>	<b>29%</b>	6%	10%
Famille monoparentale	11%	9%	11%	7%
Autre cas	6%	3%	6%	3%
<b>Nationalité</b>				
Française de naissance	84%	73%	<b>84%</b>	91%
Française par naturalisation	4%	7%	4%	4%
Nationalité étrangère	12%	20%	<b>12%</b>	5%

Source : enquête budget des familles 2001

Les actifs en situation de pauvreté selon la définition traditionnelle , qui ne sont plus comptés dans la nouvelle définition sont plus souvent des ouvriers, sans diplôme du supérieur.

Les actifs en situation de pauvreté sont plus souvent ouvriers, employés, agriculteurs ou artisans que les non pauvres, ils sont au contraire moins souvent cadres intermédiaires ou cadres supérieurs. Ils sont également moins diplômés, puisque 54% n'ont aucun diplôme autre que le BEPC, contre seulement 39% parmi les non pauvres. L'impact de l'utilisation de l'échelle adaptée sur ces différences est relativement complexe. Elle conduit à accentuer la différence entre pauvre et non pauvre en ce qui concerne la proportion d'employés, de cadres intermédiaires, ou d'agriculteurs, mais à la réduire en ce qui concerne le nombre de cadres supérieurs ou d'ouvriers. **Elle réduit également les écarts relatifs au niveau de diplôme observés entre pauvres et non pauvres.**

**Figure 30**  
**Caractéristiques socio-professionnelles des ménages actifs pauvres**

	Pauvres adaptés	Traditionnels et non adaptés	Pauvres adaptés	Non Pauvres
Catégorie SocioProfessionnelle personne de référence du ménage				
Agriculteurs, artisans	19%	12%	<b>19%</b>	8%
Cadres supérieurs	6%	1%	<b>6%</b>	18%
Cadres intermédiaires	8%	14%	<b>8%</b>	24%
Employés	26%	17%	<b>26%</b>	17%
Ouvriers	36%	<b>47%</b>	<b>36%</b>	28%
Inactifs	5%	9%	5%	5%
Diplôme personne de référence du ménage				
Sans diplôme (ou BEPC)	54%	60%	<b>54%</b>	39%
CAP, BEP	20%	28%	20%	21%
Bac	9%	9%	<b>9%</b>	14%
Bac +2 ou plus	17%	<b>3%</b>	<b>17%</b>	26%

Source : enquête budget des familles 2001

Il existe très peu de différences entre la situation par rapport logement des pauvres traditionnels et celle des pauvres selon la nouvelle définition.

Finalement, les actifs en situation de pauvreté sont en général locataires (65%), alors que les non pauvres sont majoritairement propriétaires ou accédants à la propriété (54%). Les actifs pauvres vivent un peu plus souvent dans une commune rurale ou dans une commune urbaine de plus de 100 000 habitants hors agglomération parisienne, et moins souvent à Paris.

**Figure 31**  
**Logement des ménages actifs pauvres**

	Pauvres adaptés	Traditionnels et non adaptés	Ensemble pauvres adaptés	Non Pauvres
Situation de logement				
Propriétaire ou accédant	30%	30%	<b>30%</b>	54%
Locataire ou sous-locataire	65%	69%	<b>65%</b>	42%
Logé gratuitement	5%	1%	5%	4%
Localisation géographique				
Commune rurale	30%	30%	<b>30%</b>	24%
Communes – 20 000 habitants	15%	15%	15%	16%
Communes 20 000 – 100 000 habitants	14%	19%	14%	12%
Communes + 100 000 habitants	32%	30%	<b>32%</b>	28%
Unité urbaine de Paris	9%	6%	<b>9%</b>	20%

Source : enquête budget des familles 2001

La perception des difficultés budgétaires des actifs en situation de pauvreté ne dépend pas de la définition utilisée. Les actifs en situation de pauvreté selon la définition traditionnelle mais qui ne le sont pas selon la définition adaptée, sont un peu moins négatifs sur la perception de leur niveau de vie (68% le jugent faible contre 77% des pauvres définis avec la nouvelle mesure).

Les actifs sous le seuil de pauvreté sont logiquement beaucoup plus nombreux que les non pauvres à trouver qu'ils arrivent difficilement à boucler leur budget (41% contre 9%). Ils ont également une perception nettement plus négative de leur niveau de vie (77% le jugent faibles contre 34%).

**Figure 32**  
**Perception de leur situation par les ménages actifs pauvres**

	Pauvres adaptés	Traditionnels et non adaptés	Ensemble pauvres adaptés	Non Pauvres
<b>Sentiment sur votre budget actuel</b>				
Vous êtes à l'aise	3%	2%	<b>3%</b>	13%
Ca va	16%	16%	<b>16%</b>	36%
C'est juste, mais il faut faire attention	40%	46%	40%	42%
Vous y arrivez difficilement	41%	36%	<b>41%</b>	9%
<b>Appréciation sur le niveau de vie actuel</b>				
Très élevé	1%	-	1%	-
Élevé	1%	1%	<b>1%</b>	6%
Moyennement élevé	21%	<b>30%</b>	<b>21%</b>	59%
Moyennement faible	39%	40%	<b>39%</b>	28%
Faible	25%	24%	<b>25%</b>	5%
Très faible	13%	<b>4%</b>	<b>13%</b>	1%
Ne se prononce pas	-	1%	-	1%

Source : enquête budget des familles 2001

Les actifs en situation de pauvreté selon l'échelle traditionnelle, mais qui ne le sont pas avec la mesure adaptée sont mieux équipés en électroménager comme en audiovisuel. Ils ont plus souvent une voiture à disposition. **L'utilisation de l'échelle adaptée conduit à accentuer les écarts entre le niveau d'équipement des ménages actifs pauvres, et l'équipement des autres ménages actifs.**

**Figure 33**  
**Niveau d'équipement des ménages actifs pauvres**

	Pauvres adaptés	Traditionnels et non adaptés	Ensemble pauvres adaptés	Non Pauvres
Équipement électroménager				
Réfrigérateur	98%	99%	98%	99%
Congélateur	42%	<b>63%</b>	<b>42%</b>	55%
Lave-linge	78%	<b>96%</b>	<b>78%</b>	93%
Lave-vaisselle	22%	30%	<b>22%</b>	49%
Four à micro-ondes	58%	<b>69%</b>	<b>58%</b>	76%
Sèche-linge	14%	<b>29%</b>	<b>14%</b>	33%
Aspirateur	80%	86%	<b>80%</b>	92%
Achat d'électroménager dans les 12 mois	26%	27%	<b>26%</b>	35%
Achat d'audiovisuel				
Téléviseur	91%	97%	91%	94%
Magnétoscope	68%	<b>78%</b>	<b>68%</b>	85%
Caméscope	12%	24%	<b>12%</b>	26%
Chaîne Hi-fi	58%	63%	<b>58%</b>	76%
Micro-ordinateur	21%	33%	<b>21%</b>	43%
Achat d'audiovisuel dans les 12 derniers mois	33%	41%	<b>33%</b>	51%
Pas de voiture				
Pas de voiture	32%	<b>13%</b>	<b>32%</b>	8%
Une voiture	55%	<b>68%</b>	<b>55%</b>	48%
Deux ou plus	14%	19%	<b>14%</b>	44%

Source : enquête budget des familles 2001

Les actifs en situation de pauvreté selon la définition traditionnelle consacrent une part plus importante à l'alimentation, au détriment du logement.

**Figure 34**  
**Coefficient budgétaire de ménages actifs pauvres**

	Pauvres adaptés	Traditionnels et non adaptés	Ensemble pauvres adaptés	Non Pauvres
Alimentation, boisson	0,22	0,25	0,22	0,20
Habillement	0,06	0,07	0,06	0,07
Logement, ameublement	0,30	0,26	0,30	0,23
Transport, communication	0,16	0,18	0,16	0,18
Loisirs, culture	0,07	0,06	0,07	0,09
Divers	0,19	0,17	0,19	0,23

Source : enquête budget des familles 2001

## II. LA CONSOMMATION ET L'ÉQUIPEMENT DES MÉNAGES PAUVRES

Les différences entre les coefficients budgétaires observées en première partie, le poids variable de l'enfant sur le budget des ménages en fonction des sous-populations concernées, ont justifié l'utilisation d'une échelle différenciée selon les sous-populations.

Pour celles dont les effectifs le permettaient, la comparaison entre les deux définitions de la pauvreté a permis de faire apparaître quelques différences dans les modes de vie et de consommation des populations sous le seuil de pauvreté.

**L'utilisation de l'échelle adaptée apparaît alors particulièrement pertinente pour une étude différenciée de l'équipement et de la consommation des sous-populations en situation de pauvreté.** En effet, elle tient compte des différences de choix budgétaires et finalement, permet de comparer les situations de pauvreté entre les sous-groupes en intégrant les différences budgétaires liées aux modes de vie.

Ce dernier paragraphe a alors pour objet de décrire plus précisément, en utilisant l'échelle adaptée, les modes de consommation des ménages pauvres, ainsi que l'évolution de ces consommations. Plus précisément, nous comparerons ici par sous-population, l'équipement et la consommation des ménages pauvres par rapport aux ménages qui ne le sont pas.

## II.1 L'équipement des ménages et les restrictions opérées par les ménages en situation de pauvreté

En ce qui concerne l'équipement électroménager, des différences sensibles apparaissent entre les sous-populations.

**Les jeunes se caractérisent globalement par un taux d'équipement plus faible** que celui de l'ensemble des ménages. **Les aînés, les ménages urbains et les actifs ont un taux d'équipement en électroménager globalement proche** de celui de l'ensemble des ménages, **Les ruraux sont plutôt suréquipés**, en particulier en ce qui concerne le congélateur, et le lave-vaisselle.

**Figure 35**  
**L'équipement électroménager des ménages en 2001,**  
**comparaison entre les sous-populations non pauvres**

Ménages non pauvres	Jeunes	Aînés	Ruraux	Urbains	Actifs	Ensemble
Réfrigérateur	98%	99%	99%	98%	99%	99%
Congélateur	<b>30%-</b>	57%	<b>78%+</b>	<b>45%-</b>	55%	55%
Lave-linge	<b>83%-</b>	94%	96%	92%	93%	93%
Lave-vaisselle	<b>21%-</b>	<b>39%-</b>	<b>53%+</b>	40%	49%	45%
Four à micro-ondes	71%	<b>51%-</b>	67%	66%	<b>76%+</b>	67%
Sèche-linge	<b>17%-</b>	<b>12%-</b>	33%	23%	33%	26%
Aspirateur	<b>85%-</b>	92%	93%	90%	92%	92%

Source : enquête budget des familles 2001

En ce qui concerne l'audio-visuel, le taux d'équipement des jeunes est globalement proche de celui de l'ensemble des ménages. Ils sont un peu mieux équipés que les autres ménages en chaîne Hi-Fi. Les aînés sont globalement sous-équipés, les ruraux et les urbains ont des taux d'équipement proches de ceux observés sur l'ensemble. Enfin, les actifs sont plutôt suréquipés, notamment en micro-ordinateur.

**Figure 36**  
**L'équipement audio-visuel des ménages en 2001,**  
**comparaison entre les sous-populations non pauvres**

Ménages non pauvres	Jeunes	Aînés	Ruraux	Urbains	Actifs	Ensemble
Téléviseur	89%	98%	97%	95%	94%	96%
Magnétoscope	76%	60%	76%	76%	85%	77%
Caméscope	18%	12%	22%	20%	26%	22%
Chaîne Hi-fi	76%	40%	60%	66%	76%	65%
Micro-ordinateur	38%	8%	29%	31%	43%	32%

Source : enquête budget des familles 2001

Parmi les non pauvres, les aînés sont ceux qui sont les plus nombreux à ne pas posséder de voiture. Les ruraux et les actifs sont au contraire ceux qui en ont le plus souvent. Les jeunes et les actifs sont dans une situation intermédiaire, proche de celle de l'ensemble de la population.

**Figure 37**  
**L'équipement en automobile des ménages en 2001,**  
**comparaison entre les sous-populations non pauvres**

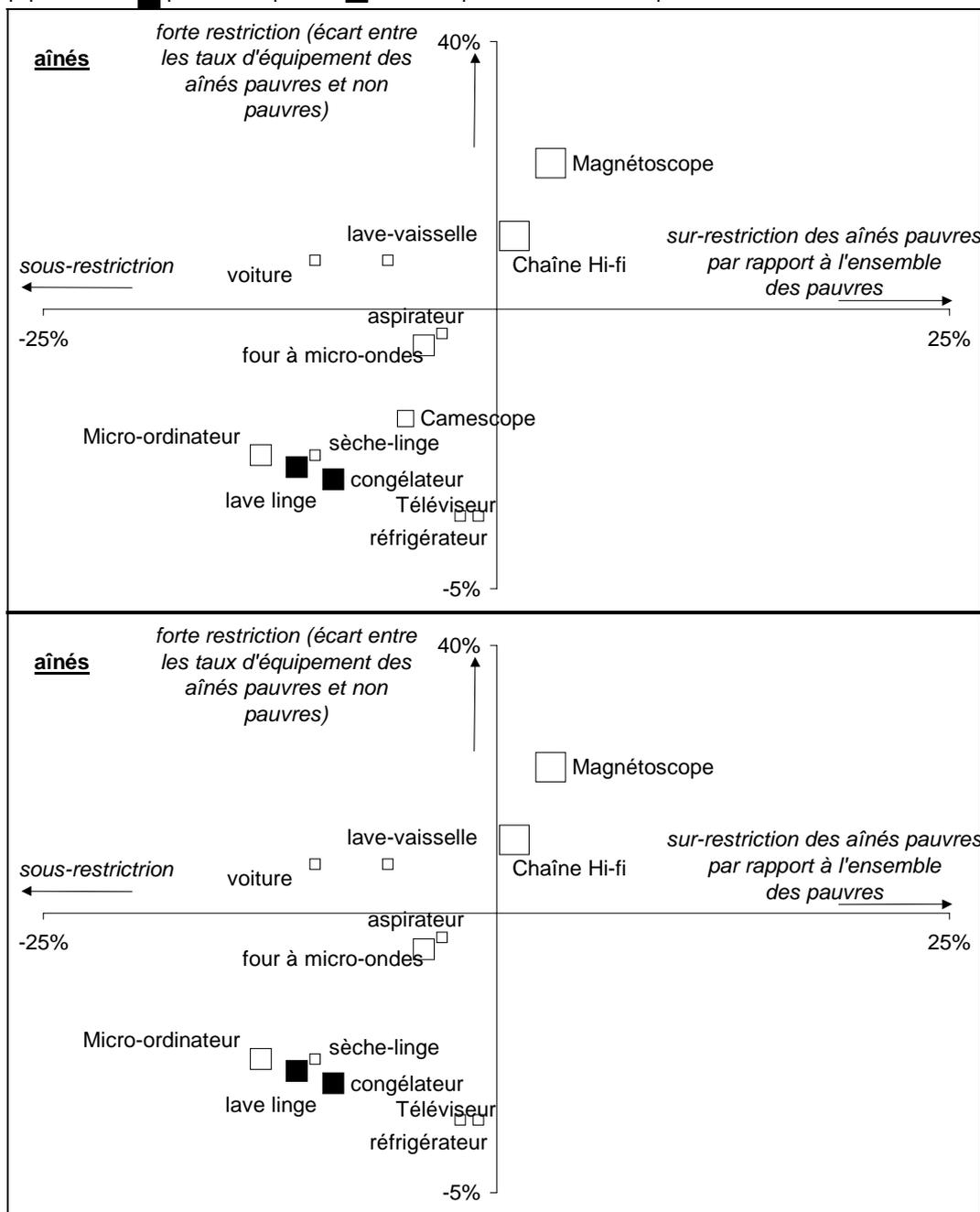
Ménages non pauvres	Jeunes	Aînés	Ruraux	Urbains	Actifs	Ensemble
Pas de voiture	12%	27%	7%	16%	8%	14%
Une voiture	58%	54%	44%	55%	48%	51%
Deux ou plus	30%	19%	49%	29%	44%	35%

- ❖ **Le graphique ci-dessous<sup>33</sup> montre que le sous équipement des ménages jeunes en électro-ménager se confirme également pour les jeunes en situation de pauvreté.** Ces jeunes restent également **globalement suréquipés en audio-visuel**. Leurs comportements **de restrictions sont plus faibles** que ceux opérés par l'ensemble des ménages pauvres. Seule la voiture fait l'objet d'une restriction importante, restant comparable à l'ensemble.
- ❖ **Les aînés en situation de pauvreté ont un taux d'équipement plus faible ou comparable à celui des autres ménages pauvres. Les restrictions, notamment en électro-ménager, sont faibles, seuls quelques biens faisant l'objet de restriction plus importantes que pour les autres ménages.**

<sup>33</sup> Les données ayant servi à construire le graphique se trouvent en annexes.

**Figure 38 Spécificités de l'équipement  
et des restrictions des jeunes et des aînés en situation de pauvreté**

écarts entre l'équipement de la sous-population et celui des autres ménages pauvres  
 sous équipement de  plus de 20 points  11 à 20 points  de 5 à 10 points  comparable  
 sur équipement de  plus de 20 points  11 à 20 points  de 5 à 10 points



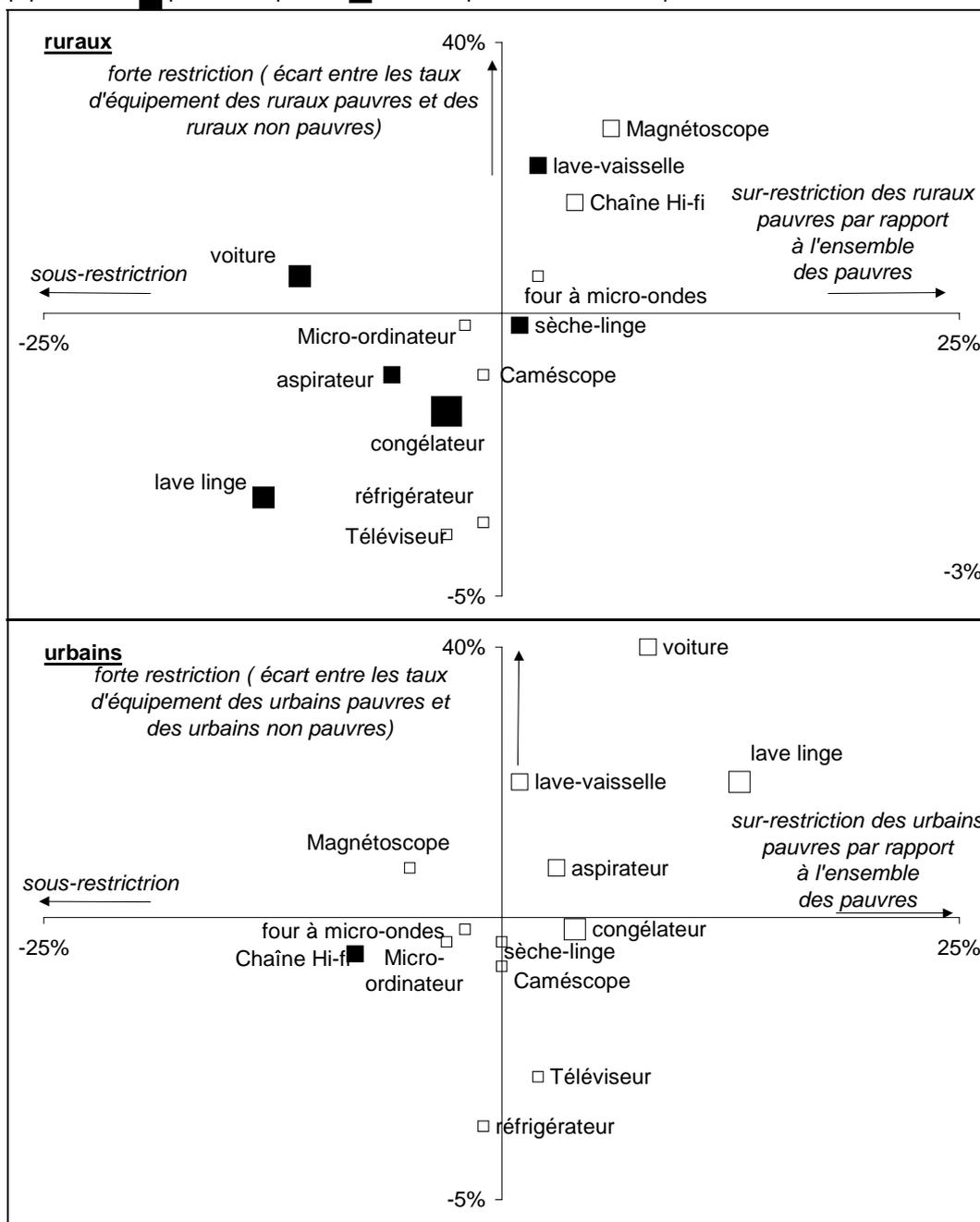
Source : enquête budget des familles 2001

Guide de lecture : l'axe horizontal du graphique fournit la comparaison entre les restrictions opérées par la sous-population et celles effectuées par l'ensemble des ménages pauvres. L'axe vertical montre la restriction de la sous-population pauvre par rapport à la même sous-population non pauvre. Il a été placé en fonction de la médiane des valeurs observées sur l'ensemble. Le quart supérieur droit correspond à des ménages se restreignant beaucoup, et plus que les autres ménages pauvres. Le quart inférieur droit à des ménages se restreignant peu, mais moins que l'ensemble. Enfin, les marques de données, plus ou moins grandes, montrent l'équipement ou le suréquipement de la sous-population pauvre par rapport à l'ensemble des ménages pauvres. Par exemple, les aînés se restreignent beaucoup, et plus que les autres ménages pauvres, en magnétoscope. Ils sont par ailleurs fortement sous-équipés par rapport aux autres ménages pauvres en ce bien (écart de plus de 20 points).

- ❖ **Les ruraux en situation de pauvreté** restent *globalement mieux équipés que les autres ménages en situation de pauvreté, notamment en électroménager*. Les restrictions opérées ne diffèrent que peu de celles de l'ensemble. Elles sont particulièrement faibles en ce qui concerne la voiture et le lave-linge.
  
- ❖ **Les ménages urbains en situation de pauvreté** se caractérisent *par un taux d'équipement comparable à plus faible* que celui des autres ménages pauvres. Les restrictions opérées sont proches de celles de l'ensemble. Elles sont particulièrement importantes sur la voiture et le lave-linge. La possibilité de recourir aux transports en commun ainsi que la proximité de laveries peuvent expliquer ces restrictions.

**Figure 39 Spécificités de l'équipement  
et des restrictions des ruraux et des urbains en situation de pauvreté**

écarts entre l'équipement de la sous-population et celui des autres ménages pauvres  
 sous équipement de □ plus de 20 points □ 11 à 20 points □ de 5 à 10 points □ comparable  
 sur équipement de ■ plus de 20 points ■ 11 à 20 points ■ de 5 à 10 points

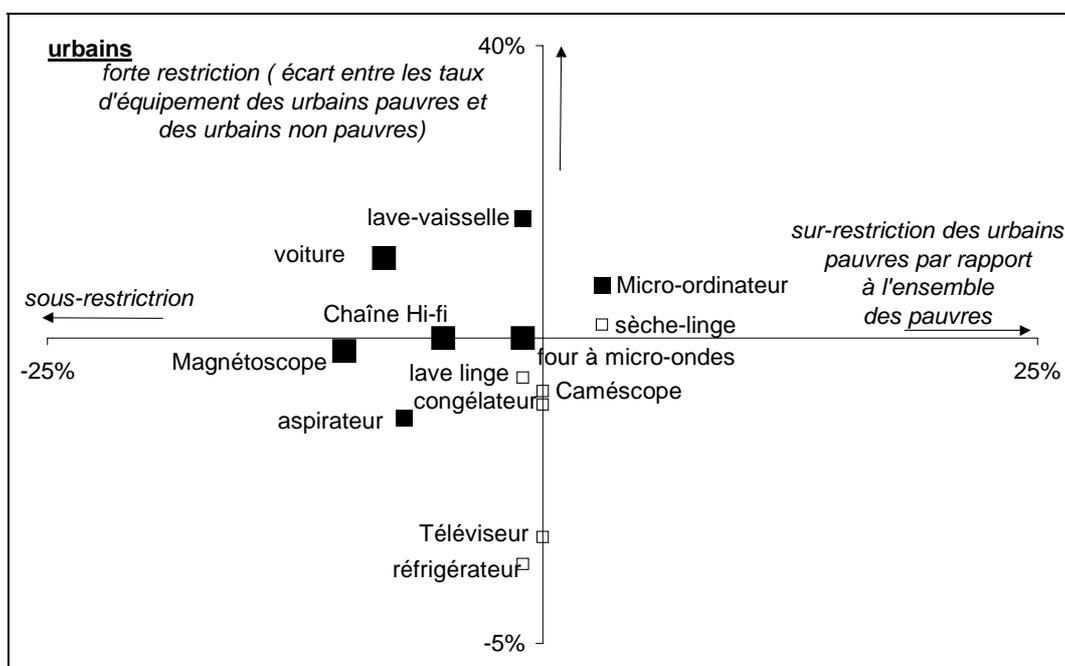


Source : enquête budget des familles 2001

- ❖ **Les ménages actifs en situation de pauvreté** se caractérisent *par un taux d'équipement globalement plus élevé* que celui des autres ménages pauvres. Les restrictions opérées sont plus faibles que celles réalisées par l'ensemble. Seuls deux biens, le micro-ordinateur et le sèche linge, donnent lieu à des restrictions plus importantes pour les ménages actifs que pour les autres.

**Figure 40 Spécificités de l'équipement et des restrictions des ruraux et des urbains en situation de pauvreté**

écarts entre l'équipement de la sous-population et celui des autres ménages pauvres  
 sous équipement de □ plus de 20 points □ 11 à 20 points □ de 5 à 10 points □ comparable  
 sur équipement de ■ plus de 20 points ■ 11 à 20 points ■ de 5 à 10 points



Source : enquête budget des familles 2001

## **II.2 L'évolution de l'équipement des ménages pauvres et non pauvres entre 1995 et 2001**

Sur l'ensemble des ménages non pauvres, et sur la période allant de 1995 à 2001, les taux d'équipement en électroménager ont connu des variations différentes selon leur caractère "de confort" ou "indispensables". Ainsi, les biens les plus répandus, tels que le réfrigérateur, le congélateur, le lave linge et l'aspirateur étaient déjà très courants en 1995 et n'ont pas beaucoup progressé. En revanche, des biens un peu moins courants, tels que le lave-vaisselle, le four à micro-onde et le sèche linge ont connu une diffusion plus importante. **Il y a relativement peu de différences dans l'évolution des taux d'équipement selon les sous-populations**, à l'exception notable des aînés, pour lesquels les taux d'équipement en ces biens ont beaucoup plus augmenté que pour les autres sous-populations.

**En revanche, les taux d'équipements des ménages les plus pauvres ont fortement augmenté entre 1995 et 2001, témoignant d'un rattrapage des ménages non pauvres par les ménages en situation de pauvreté.** Ce constat se vérifie en particulier pour le lave-vaisselle, le four à micro-ondes, et, dans une moindre mesure, pour le sèche linge et le congélateur.

Des différences apparaissent là encore selon les sous-populations :

- ❖ **les jeunes, les aînés, et, dans une moindre mesure, les ruraux ont fortement bénéficié du rattrapage.**
- ❖ **pour les urbains et les actifs, ce rattrapage est un peu moins net.**

**Figure 41**  
**Évolution de l'équipement électroménager des ménages entre 1995 et 2001,**  
**comparaison entre les sous-populations et selon la situation de pauvreté**

**Taux d'évolution sur la période 1995-2001**

Ménages non pauvres	Jeunes	Aînés	Ruraux	Urbains	Actifs	Ensemble
Réfrigérateur	-1%	0%	0%	-1%	0%	0%
Congélateur	3%	<u>21%</u>	3%	7%	2%	6%
Lave-linge	2%	4%	0%	1%	0%	1%
Lave-vaisselle	11%	<u>34%</u>	13%	8%	7%	13%
Four à micro-ondes	39%	<u>76%</u>	46%	40%	36%	43%
Sèche-linge	-6%	<u>33%</u>	14%	10%	10%	13%
Aspirateur	-2%	1%	-1%	-1%	-1%	-1%

Ménages en situation de pauvreté	Jeunes	Aînés	Ruraux	Urbains	Actifs	Ensemble
Réfrigérateur	1%	3%	0%	1%	1%	1%
Congélateur	<u>48%</u>	<u>26%</u>	11%	<u>27%</u>	2%	14%
Lave-linge	<u>29%</u>	<u>16%</u>	8%	3%	-3%	5%
Lave-vaisselle	<u>71%</u>	<u>70%</u>	44%	22%	22%	<u>42%</u>
Four à micro-ondes	<u>72%</u>	<u>260%</u>	<u>142%</u>	<u>96%</u>	<u>61%</u>	<u>118%</u>
Sèche-linge	<u>44%</u>	<u>100%</u>	<u>33%</u>	<u>40%</u>	-7%	25%
Aspirateur	3%	<u>15%</u>	<u>14%</u>	10%	7%	7%

Source : enquête budget des familles 2001

Sur l'ensemble des ménages non pauvres, les taux d'équipement en micro-ordinateur ont été multipliés par deux entre 1995 et 2001. Le taux d'équipement en caméscope, et, dans une moindre mesure, en magnétoscope ont également fortement augmenté. L'équipement en téléviseur était déjà à un niveau très élevé en 1995, l'équipement en chaîne hi-fi n'a que peu évolué.

Comme en ce qui concerne l'électroménager, **l'équipement en audiovisuel des ménages pauvres a globalement augmenté plus fortement que celui des ménages non pauvres.**

- ❖ Le taux d'équipement **des jeunes en situation de pauvreté** a eu en général tendance à rattraper celui des autres jeunes. **En revanche, les écarts entre les jeunes en situation de pauvreté et les autres se sont creusés pour l'équipement en micro-ordinateur.**

- ❖ L'équipement en micro-ordinateur **des aînés** non pauvres a connu une forte évolution, proche de celle constatée sur l'ensemble des ménages non pauvres.. Le taux d'équipement des aînés en situation de pauvreté s'est globalement rapproché de celui des aînés non pauvres.
- ❖ L'évolution des taux d'équipement des ménages ruraux non pauvres est très proche de celle observée sur l'ensemble. **L'équipement des ménages ruraux en situation de pauvreté a fortement crû et s'est globalement rapproché, plus que pour les autres ménages pauvres, de celui des ruraux non pauvres.**
- ❖ L'équipement des ménages **urbains** non pauvres a également connu une évolution proche de celle observée sur l'ensemble des ménages.. **Les écarts entre ménages urbains pauvres et non pauvres se sont creusés en ce qui concerne l'équipement en micro-ordinateur.**
- ❖ L'équipement des **ménages actifs pauvres** s'est rapproché, dans une proportion proche à plus faible de celle observée sur l'ensemble des ménages pauvres, de celui des actifs non pauvres.

Figure 42

Évolution de l'équipement audiovisuel des ménages entre 1995 et 2001, comparaison entre les sous-populations et selon la situation de pauvreté

**Taux d'évolution sur la période 1995-2001**

Ménages non pauvres	Jeunes	Aînés	Ruraux	Urbains	Actifs	Ensemble
Téléviseur	-1%	0%	-1%	-1%	-1%	0%
Magnétoscope	<b>15%</b>	<b>62%</b>	23%	21%	<b>13%</b>	<b>22%</b>
Caméscope	<b>38%</b>	<b>71%</b>	57%	54%	<b>44%</b>	<b>57%</b>
Chaîne Hi-fi	-1%	<b>18%</b>	5%	0%	-1%	3%
Micro-ordinateur	<b>138%</b>	100%	<b>123%</b>	<b>94%</b>	115%	<b>113%</b>

Ménages en situation de pauvreté	Jeunes	Aînés	Ruraux	Urbains	Actifs	Ensemble
Téléviseur	15%	4%	3%	5%	1%	3%
Magnétoscope	75%	<b>150%</b>	59%	69%	<b>42%</b>	<b>67%</b>
Caméscope	<b>225%</b>	<b>200%</b>	<b>200%</b>	100%	<b>140%</b>	<b>167%</b>
Chaîne Hi-fi	14%	<b>60%</b>	<b>38%</b>	16%	<b>7%</b>	20%
Micro-ordinateur	<b>58%</b>	<b>100%</b>	<b>200%</b>	<b>88%</b>	<b>133%</b>	<b>160%</b>

Source : enquête budget des familles 2001

**L'équipement en automobile n'a pas augmenté** entre 1995 et 2001, parmi les ménages non pauvres comme parmi les ménages pauvres.

La voiture reste un bien pour lequel la restriction des ménages pauvres est importante. Il est probable que ceux pour lesquels ce bien est indispensable (les ménages ruraux par exemple) étaient déjà fortement équipés en 1995. Les autres ménages se restreignaient en 1995 et se restreignent encore en 2001, le coût d'achat et d'entretien d'une voiture n'ayant pas cessé d'augmenter sur la période.

**Figure 43**  
Évolution de l'équipement automobile des ménages entre 1995 et 2001,  
comparaison entre les sous-populations et selon la situation de pauvreté

**Taux d'évolution sur la période 1995-2001**

Ménages non pauvres	Jeunes	Aînés	Ruraux	Urbains	Actifs	Ensemble
Pas de voiture	0%	-13%	<u>-22%</u>	0%	14%	-7%
Une voiture	-6%	2%	2%	2%	-4%	0%
Deux ou plus	15%	<u>19%</u>	2%	-3%	2%	3%

Ménages en situation de pauvreté	Jeunes	Aînés	Ruraux	Urbains	Actifs	Ensemble
Pas de voiture	8%	<u>-18%</u>	<u>-20%</u>	8%	10%	-4%
Une voiture	-4%	<u>29%</u>	8%	-9%	-7%	5%
Deux ou plus	-11%	0%	<u>23%</u>	<u>-17%</u>	17%	0%

Source : enquête budget des familles 2001

### II.3 La composition de la consommation

Les coefficients budgétaires des sous-populations non pauvres rejoignent ceux observés en première partie parmi l'ensemble des sous-populations. Ces différences selon les sous-populations ne se retrouvent pas toujours parmi leur frange en situation de pauvreté. Les arbitrages effectués par les personnes en situation de pauvreté sont en effet différents selon les sous-populations. Ainsi, si **parmi l'ensemble des ménages pauvres, les contraintes budgétaires se traduisent par une augmentation sensible du poste logement ameublement**, au détriment en particulier des postes divers et transports et communication, cette traduction peut différer selon le type de sous-groupe étudié.

Par ailleurs, les restrictions opérées par les ménages pauvres ne rejoignent pas toujours celles qui seraient cohérentes avec les élasticités revenus observées en première partie. Ces élasticités étaient en fait calculées en population générale, et ne correspondent pas nécessairement aux choix budgétaires effectués par les ménages les plus pauvres.

Les spécificités dans les choix budgétaires des sous-populations non pauvres rejoignent celles qui avaient été observées en première partie sur l'ensemble des sous-populations :

- ❖ **Les jeunes** non pauvres se caractérisent par un poids important du logement et de l'ameublement, ainsi que des transports et communication, et un poids faible du poste alimentation et boisson.
- ❖ Le poids de l'alimentation et du logement est particulièrement élevé pour **les aînés** non pauvres, celui de l'habillement et des transports / communication particulièrement faible.
- ❖ Le poids de l'alimentation est particulièrement important chez **les ménages ruraux** non pauvres, alors que celui du logement est plus faible que pour les autres.
- ❖ **Les ménages urbains** non pauvres ont une structure de consommation globalement proche de l'ensemble. Le poids du logement est cependant un peu plus important.
- ❖ La consommation **des ménages actifs** non pauvres se caractérise par un poids relativement important des transports et communication, et un poids assez faible de l'alimentation.

**Figure 44**

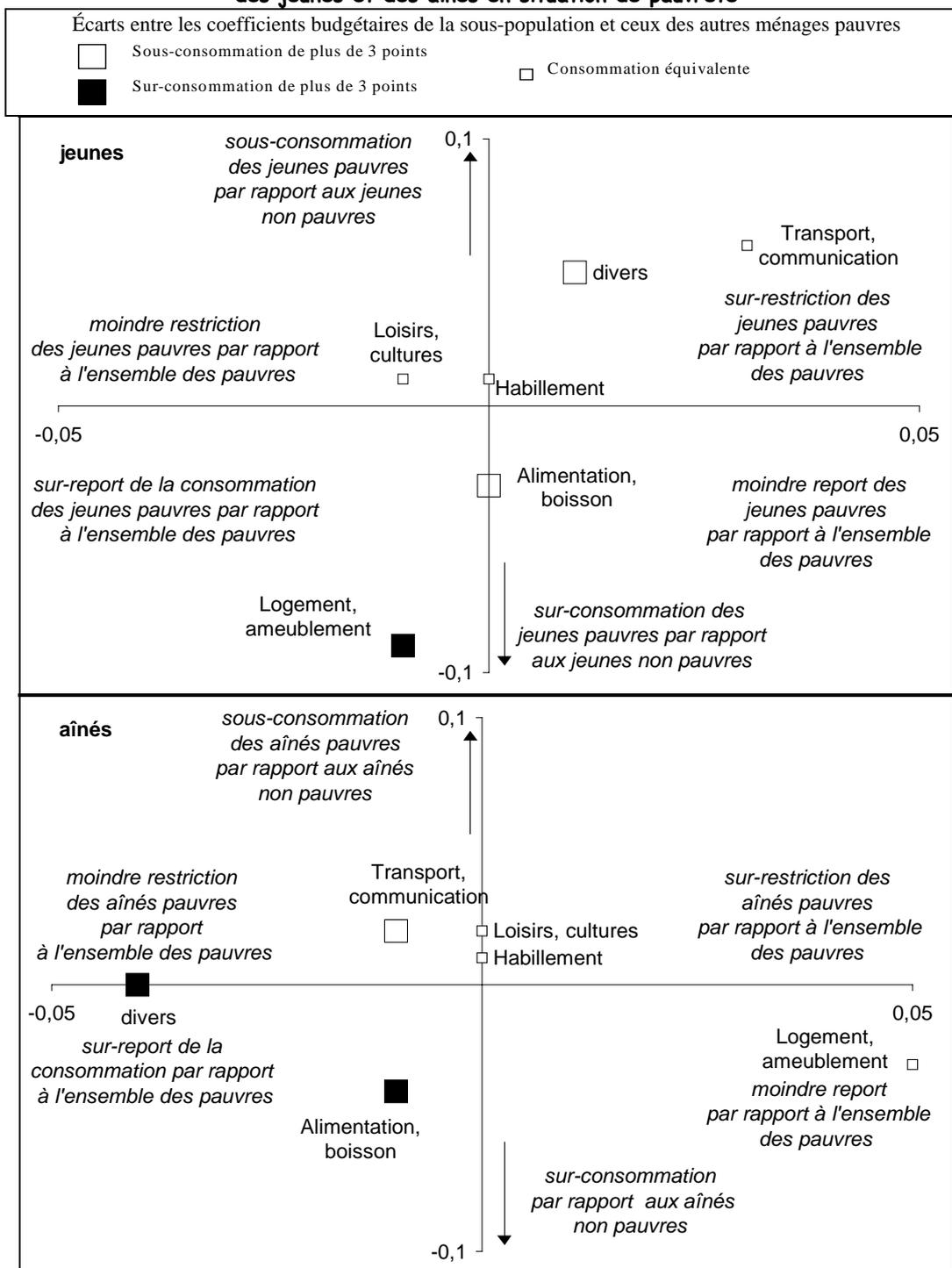
**La composition de la consommation en 2001,  
comparaison entre les sous-populations qui ne sont pas en situation de pauvreté.**

Ménages non pauvres	Jeunes	Aînés	Ruraux	Urbains	Actifs	Ensemble
Alimentation, boisson	0,15	<u>0,26</u>	<u>0,24</u>	0,22	<u>0,20</u>	0,22
Habillement	0,07	<u>0,04</u>	0,06	0,06	0,07	0,06
Logement, ameublement	<u>0,28</u>	<u>0,27</u>	<u>0,22</u>	<u>0,26</u>	0,23	0,24
Transport, communication	<u>0,21</u>	<u>0,12</u>	0,18	0,15	<u>0,18</u>	0,16
Loisirs, cultures	0,08	0,07	0,08	0,08	0,09	0,08
divers	0,22	0,23	0,23	0,23	0,23	0,23

Source : enquête budget des familles 2001

- ❖ Le budget **des jeunes en situation de pauvreté**, comme celui de l'ensemble des jeunes, montrent une surconsommation en logement ameublement, au détriment de l'alimentation. Le poids du poste transport et communication est en revanche comparable à celui des autres ménages en situation de pauvreté. Les situations de pauvreté se caractérisent d'ailleurs par de fortes restrictions opérées sur ce poste, au profit en particulier du logement et de l'alimentation/
  
- ❖ Les restrictions opérées par **les aînés en situation de pauvreté** se caractérisent par un moindre report de consommation sur le poste logement-ameublement, que ceux réalisés par les autres ménages en situation de pauvreté. Le poste divers, qui contient en particulier les dépenses de santé, fait en revanche l'objet de moindres restrictions.

**Figure 45 Spécificité de la structure de la consommation et des restrictions des jeunes et des aînés en situation de pauvreté**

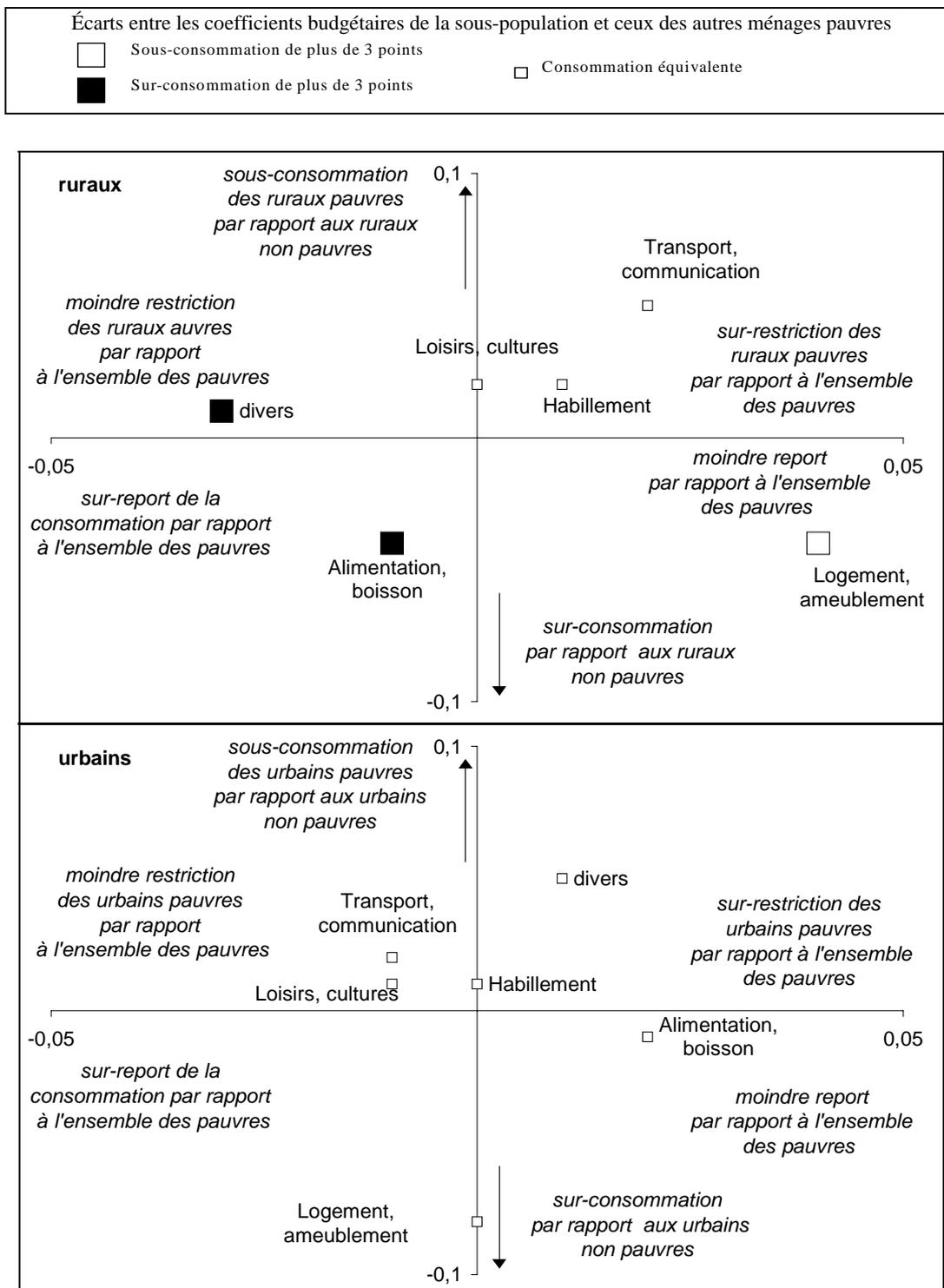


Source : enquête budget des familles 2001

Guide de lecture : l'axe horizontal du graphique fournit la comparaison entre les restrictions (pour les valeurs positives) ou les reports de consommation (pour les valeurs négatives) opérés par la sous-population et ceux effectués par l'ensemble des ménages pauvres. L'axe vertical montre la restriction de la sous-population pauvre (pour les valeurs positives) ou les reports de consommation (pour les valeurs négatives) par rapport à la même sous-population non-pauvre. Le quart supérieur droit correspond à des postes pour lesquels les ménages se restreignent beaucoup, et plus que les autres ménages pauvres. Le quart inférieur droit à des postes pour lesquels les ménages effectuent des reports importants de consommation, mais moindres que l'ensemble. Enfin, les marques de données, plus ou moins grandes, montrent la sur-consommation ou la sous-consommation de la sous-population pauvre par rapport à l'ensemble des ménages pauvres. Par exemple, les aînés pauvres effectuent un report de consommation sur l'alimentation par rapport aux aînés non pauvres. Par ailleurs, les aînés pauvres se caractérisent par un poids plus important du budget alimentation que l'ensemble des ménages pauvres.

- ❖ **les ménages ruraux** en situation de pauvreté se caractérisent, comme les non pauvres, par un poids particulièrement important du budget alimentation, particulièrement faible du budget logement. Les ménages ruraux en situation de pauvreté opèrent plus de restriction que les autres sur les transports et communication, mais en effectuent moins sur le logement et sur le poste divers.
  
- ❖ Les arbitrages effectués **par les ménages urbains en situation de pauvreté** sont peu différents de ceux observés parmi l'ensemble des ménages. Le transfert sur l'alimentation est légèrement plus faible.

**Figure 46 Spécificité de la structure de la consommation et des restrictions des ruraux et des urbains en situation de pauvreté**

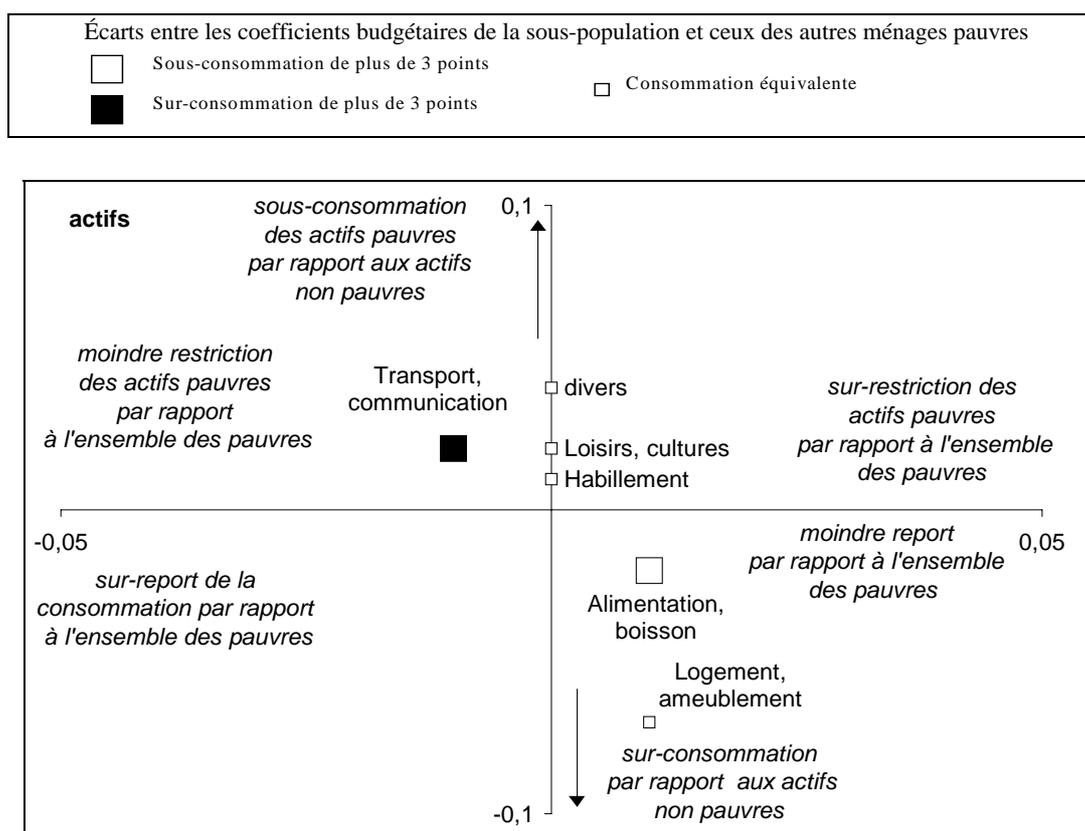


Source : enquête budget des familles 2001

- ❖ le poids relativement important des transports et communication, et le poids assez faible de l'alimentation observés chez **les actifs** non pauvres se retrouvent chez ceux **en situation de pauvreté**. Les arbitrages effectués par les actifs pauvres sont très proches de ceux observés sur l'ensemble

Figure 47

**Spécificité de la structure de la consommation et des restrictions des actifs en situation de pauvreté**



Source : enquête budget des familles 2001

## II.4 Les évolutions de la composition de la consommation

Les évolutions de ces coefficients budgétaires entre 1995 et 2001 sont limitées. Les poids de l'alimentation et du poste divers se sont légèrement réduits, ceux de l'habillement, ainsi que des loisirs et de la culture ont légèrement augmenté. Dans le budget des ménages non pauvres, le poids de l'alimentation a fortement diminué sur la période, montrant un moindre transfert en 2001 sur le budget alimentaire qu'en 1995. Le poids des transports et communication des ménages pauvres a augmenté.

- ❖ Par rapport à ces constats d'ensemble, l'évolution des comportements de consommation des **jeunes** est assez différente. Les poids de l'habillement et des transports ont fortement augmenté dans le budget des jeunes non pauvres, alors que celui du logement, et, dans une moindre mesure, de l'alimentation, a diminué. **Par rapport à 1995, les jeunes en situation de pauvreté en 2001 semblent se restreindre plus sur les postes moins indispensables (tels que les loisirs, la culture, les transports et communication), et moins sur des postes essentiels (alimentation, logement).**
  
- ❖ Sur la période 1995-2001, la part de la consommation **des aînés** en logement ameublement s'est accrue, accentuant la différence entre les aînés et l'ensemble de la population sur ce poste. Le poids du poste loisirs-culture a augmenté dans une plus grande proportion que pour les autres ménages. En revanche, le poids de l'habillement a décru : la plus faible part du budget consacrée par les aînés à ce poste date donc de 2001 et ne s'observait pas en 1995. Ces différentes évolutions sont accentuées parmi les aînés en situation de pauvreté. Ainsi, le poids de l'habillement a très fortement diminué : en 1995, les aînés en situation de pauvreté effectuaient des arbitrages favorables à ce poste, ce qui n'est plus le cas en 2001.
  
- ❖ **Les ménages ruraux** non pauvres ont vu augmenter la part des postes habillement, logement / ameublement et loisirs cultures.. En 1995, les arbitrages opérés par les ménages en situation de pauvreté étaient ainsi plutôt favorables à des postes indispensables, tels que l'alimentation et la boisson et l'habillement au détriment en particulier du poste loisirs / culture. En 2001, ce report de la consommation sur l'alimentation a décru, au profit de la consommation en loisirs culture, et en logement / équipement du logement.
  
- ❖ Les évolutions de la structure de la consommation des **urbains**, quelle que soit leur situation par rapport à la pauvreté, sont très proches de celles observées sur l'ensemble. Comme pour l'ensemble des ménages pauvres, les arbitrages se font moins qu'en 1995 en faveur de l'habillement, ou du logement / ameublement et un peu plus en faveur du poste transports et télécommunication. **Finalement, il y a eu diminution des écarts de choix budgétaires entre urbains pauvres et non pauvres entre 1995 et 2001.**

- ❖ Plus que l'ensemble des ménages non pauvres, **les actifs** au-dessus du seuil de pauvreté ont connu une augmentation sensible du poids de l'habillement et des loisirs / culture entre 1995 et 2001, au détriment en particulier de l'alimentation et du logement.. **Pour les actifs également, les arbitrages effectués par les ménages en situation de pauvreté se sont rapprochés de ceux réalisés par les actifs au-dessus du seuil de pauvreté.**

**Figure 48**  
**évolution de la composition de la consommation entre 1995 et 2001,**  
**comparaison entre les sous-populations et selon la situation de pauvreté.**

Ménages non pauvres	Jeunes	Aînés	Ruraux	Urbains	Actifs	Ensemble
Alimentation, boisson	-6%	-3%	-6%	-1%	-5%	-4%
Habillement	<u>22%</u>	<u>-11%</u>	7%	4%	<u>11%</u>	5%
Logement, ameublement	<u>-8%</u>	<u>9%</u>	<u>7%</u>	3%	-2%	-1%
Transport, communication	<u>13%</u>	-2%	4%	-3%	3%	1%
Loisirs, cultures	-1%	<u>14%</u>	<u>14%</u>	4%	<u>11%</u>	6%
divers	<u>4%</u>	<u>-10%</u>	-4%	-2%	-2%	-4%

Ménages pauvres	Jeunes	Aînés	Ruraux	Urbains	Actifs	Ensemble
Alimentation, boisson	<u>-4%</u>	-7%	-14%	-1%	<u>-18%</u>	-10%
Habillement	-1%	<u>-23%</u>	<u>-14%</u>	-1%	<u>20%</u>	5%
Logement, ameublement	9%	<u>11%</u>	<u>17%</u>	<u>-2%</u>	3%	6%
Transport, communication	<u>-4%</u>	5%	<u>2%</u>	4%	<u>16%</u>	9%
Loisirs, cultures	<u>-17%</u>	<u>12%</u>	<u>24%</u>	-2%	<u>14%</u>	4%
divers	0%	1%	-4%	<u>5%</u>	1%	-3%

Source : enquête budget des familles 2001



## CONCLUSION

---

### Une nouvelle approche de la pauvreté

Dans ce travail, nous avons choisi de ne pas décrire la pauvreté dans sa globalité, mais de nous intéresser à des groupes particuliers de personnes en situation de pauvreté, qui s'étaient distingués dans des travaux antérieurs : les jeunes (moins de 30 ans), les âgés (plus de 60 ans), les ruraux, les urbains et les ménages composés d'au moins un actif.

Dans ce contexte, il nous a paru nécessaire de rompre avec la mesure habituelle de la pauvreté et de construire une nouvelle mesure, propre à chaque sous-population, afin de tenir compte de leurs spécificités dans les modes de vie et les comportements de consommation. En particulier, les jeunes consomment beaucoup de biens individuels, alors que les urbains et les actifs sont les deux catégories étudiées qui ont le plus recours à des biens de nature collective, pour lesquels la vie en commun permet de réaliser des économies. En outre, la présence d'un enfant n'a pas les mêmes conséquences budgétaires selon les catégories, et n'entraîne donc pas le même surcoût : ainsi, la part du budget consacrée à l'alimentation augmente avec la présence d'enfants chez les jeunes, alors qu'elle diminue chez les ménages ruraux, et qu'elle est stable chez les urbains et les actifs.

Nous avons opté ici pour l'approche monétaire de la pauvreté, qui consiste à considérer comme pauvres les personnes dont le niveau de vie est en dessous d'un seuil de pauvreté fixé par convention. C'est dans le calcul du niveau de vie qu'il a été possible de tenir compte des particularités de chaque sous-population, en utilisant une échelle d'équivalence spécifique plutôt qu'une échelle commune. Cette échelle d'équivalence attribue un poids à chaque membre du ménage, afin de tenir compte des économies d'échelle liées à la vie en commun et du coût des enfants. Le calcul de ces échelles repose sur l'analyse d'une question d'opinions au sujet du niveau de vie<sup>34</sup>.

---

<sup>34</sup> « Comment estimez-vous votre niveau de vie actuel : très élevé, élevé, moyennement élevé, moyennement faible, faible, très faible, nsp »

C'est pour les jeunes que la nouvelle échelle d'équivalence s'écarte le plus de l'échelle générale. Les coefficients affectés aux autres adultes comme aux enfants sont plus élevés, traduisant le comportement de consommation très individualiste de cette tranche d'âge.

Au contraire les actifs, et dans une moindre mesure les urbains, ont des coefficients plus faibles que ceux de l'échelle traditionnelle, traduisant l'existence d'économies d'échelles plus accentuées en raison de l'utilisation de nombreux biens collectifs.

Les différences de coefficients mises en exergue dans ces nouvelles échelles valident notre hypothèse de départ sur l'utilité de faire une distinction dans le calcul du niveau de vie entre les catégories retenues.

### **Des contours qui varient**

Le nouveau calcul du niveau de vie accentue des différences qui existaient déjà entre les populations étudiées avec le niveau de vie traditionnel. En particulier, les jeunes ont un niveau de vie en moyenne faible et peu dispersé. Les aînés et les ruraux ont un niveau de vie en moyenne un peu plus élevé que les jeunes, mais qui reste inférieur à l'ensemble de la population. Les actifs sont à la fois ceux qui ont les revenus en moyenne les plus élevés et les plus dispersés.

Si l'on adopte un seuil de pauvreté commun à toutes les populations (fixé à 60% du niveau de vie médian de l'ensemble de la population, soit 775 €), on isole pour chaque catégorie des ménages pauvres au sens de la nouvelle définition et des ménages pauvres au sens de l'ancienne. Ces deux populations ne se recoupent pas, sauf pour les aînés et les urbains, où les deux définitions amènent à isoler presque les mêmes ménages. Pour les urbains, ceci s'explique par le fait que l'échelle d'équivalence spécifique est très proche de l'échelle traditionnelle. Pour les aînés, seul le coefficient des enfants de moins de 14 ans est très différent, et les ménages qui en contiennent sont très peu nombreux.

Pour les aînés, les ruraux et surtout les jeunes, la nouvelle définition fournit une approche plus large de la pauvreté que la définition traditionnelle. Au contraire, pour les urbains et surtout les actifs, la nouvelle définition est plus restrictive. Le classement des catégories se trouve alors un peu modifié et une hiérarchie plus nette s'établit : les jeunes sont de loin les plus défavorisés (23% de ménages en dessous du seuil de pauvreté), suivis des ruraux et des aînés

(respectivement 20 et 19%), puis des urbains (16%). Les actifs sont de loin les moins sujets à la pauvreté (5%).

La population des jeunes en situation de pauvreté construite avec l'échelle adaptée est moins jeune que la population traditionnelle, composée de plus de couples avec enfants, de plus d'ouvriers, qui vivent plus en milieu rural.

La population pauvre rurale est plus d'âge intermédiaire, d'origine ouvrière, et vit plus souvent en couple avec au moins deux enfants.

La population active pauvre est en moyenne plus jeune que la population isolée avec l'ancienne définition, elle est composée de plus de personnes seules. Elle comprend plus d'employés et de personnes ayant un diplôme.

### **Des pratiques de consommation spécifiques**

L'utilisation de cette nouvelle définition de la pauvreté apparaît particulièrement adaptée à l'étude, par sous-population, de l'équipement des ménages et de la composition de leur consommation. Cette analyse, qui tient compte des différences dans les modes de vie, confirme alors les importantes différences dans la consommation des populations pauvres.

Elle montre en particulier que si, globalement, les taux d'équipement des ménages pauvres sont plus faibles que ceux des ménages non pauvres, les biens sur lesquels les ménages opèrent des restrictions dépendent beaucoup des sous-populations. Les arbitrages budgétaires réalisées par les populations pauvres sont également variables. Les jeunes se restreignent ainsi moins sur l'équipement, et opèrent des choix budgétaires favorables à l'alimentation et au logement, défavorable aux transports et télécommunication. Les aînés en situation de pauvreté sont fortement sous-équipés en biens de confort, tels que le lave-vaisselle ou le four à micro-ondes, ainsi qu'en certains biens audio-visuels, tel que la chaîne hifi ou le magnétoscope. Leurs arbitrages budgétaires se font également en faveur de l'alimentation et du logement. Les ruraux en situation de pauvreté se caractérisent en particulier par les faibles restrictions opérées sur l'automobile. Les ménages urbains comme les actifs répartissent les restrictions sur les différents biens d'équipement. Les ménages urbains tendent à sacrifier plus que les autres le lave-linge ou encore la voiture.

L'étude de l'évolution de ces comportements sur la périodes 1995-2001 tend à montrer un rapprochement des comportements d'équipement et de consommation des ménages pauvres et des ménages non pauvres.

### **Limites et nouvelles pistes à explorer**

Il faut rappeler que l'inconvénient de cette approche est qu'elle amène à fragmenter la pauvreté, en traitant séparément les différentes catégories qui la composent. Si l'on obtient une vision qui nous semble plus juste de la pauvreté de chacun de ces groupes, on perd une vision d'ensemble. Elle est en fait complémentaire de l'approche traditionnelle et non substituable.

L'analyse repose sur une approche monétaire de la pauvreté, qui présente également des limites bien connues (effet de seuil, pauvreté réduite à un manque d'argent...). Il serait intéressant de procéder au même type de spécification avec les autres approches de la pauvreté, et notamment l'approche par conditions de vie. En particulier, la liste des indicateurs entrant dans le score, qui traduisent les privations que s'imposent les personnes en situation de pauvreté, pourrait être adaptée à chaque catégorie de population, afin de tenir compte des spécificités dans les modes de vie. L'utilisation d'un tel score, en complément avec cette approche monétaire, améliorerait le premier pas réalisé ici vers une meilleure définition des contours de la pauvreté pour chaque sous-population.

## BIBLIOGRAPHIE

---

- ACCARDO J.** (2005) « l'estimation des échelles d'équivalence dans les enquêtes budget des familles : les limites de l'exercice », séminaire DSDS, INSEE
- BARTEN A.P** (1964) « *Family Composition, Prices and Expenditure Patterns* » in P.Hart et alii, *Economic Analysis for National Income Planning*, 16 ième rencontre de la Colston Society, London, Butterworth.
- BLOCH L., GLAUDE M.** (1983), « *une approche du coût de l'enfant* », *Economie et Statistiques* n°155, 1983.
- BLUNDELL, LEWBEL** (1991), « *The Information Content of Equivalence Scales* », *Journal of Econometrics*, 50.
- BERTHUIT F., DUFOUR A., HATCHUEL G CREDOC (1996)**, « Les inégalités en France : évolution 1980-1994 », CRÉDOC, cahier de recherche n°83
- CHAMBAZ** (1997), *la pauvreté en France et en Europe*, INSEE Première, 533.
- CHAUFFAUT D., OLM C.** (2002), « *Hétérogénéité des conditions de vie sous le seuil de pauvreté* », *Cahier de Recherche, CREDOC*, 173.
- CNAF (1996)**, « *Accès aux droits, non-recours aux prestations* », *Recherches et Prévisions*, n°46
- CONCIALDI** (2002), « *Les seuils de pauvreté monétaire : usages et mesures* », *la revue de l'IRES*, n°38
- DRIANT J.C. , RIEG C.** (2004) "*les conditions de logement des ménages à bas revenus*"; INSEE première, 950
- CHESNEL** (2004), « *la qualité des logements-l'humidité est le défaut le plus fréquent* », INSEE Première, 971
- DANIEL, OLM** (2001), « *Le mode de calcul du quotient familial dans les logiques locales* », *Cahier de recherche, CREDOC*, 164.
- DELL, LEGENDRE** (2003), « *de 1996 à 2000, la pauvreté relative baisse puis se stabilise* », INSEE Première, 942.
- DESROSIÈRES A.** (2000), « *La politique des grands nombres Histoire de la raison statistique* », La Découverte 2000.

**DESROSIÈRES A.** (2001), « *Entre réalisme métrologique et conventions d'équivalence : les ambiguïtés de la sociologie quantitative* », Genèses, 43.

**DESROSIÈRES A., KOTT** (2005), « *Quantifier* », Genèses, 58.

**DOUVIER, GUILLOUX, LAPORTE, RIGAUX** (2005), « *indicateurs de pauvreté tenant compte de l'hétérogénéité des populations* », Mémoire de groupe de travail, ENSAE.

**ECKERT-JAFFÉ O.** (1994), « *familles et niveau de vie : observations et analyses* », Congrès et colloques n°14, Paris, John Libbey et INED, 1994.

**ECKERT-JAFFÉ O.** (1998), « *le coût de l'enfant: des resultats qui varient selon les types de familles et les hypothèses formulées* », Solidarité Santé n°2-3, 1998.

**GARDES, LOISY** (1997), « *La pauvreté selon les ménages : une évaluation subjective et indexée sur le revenu* », Economie et Statistique, 308-309-310.

Avis présenté par **Geneviève de GAULLE-ANTHONIOZ** (1995), « *La grande pauvreté, évaluation des politiques publiques de lutte contre la grande pauvreté* », *Conseil Economique et Social, Journal Officiel*, n° 4277

**GILLES-SIMON, LEGROS** (1995), « *Politiques sociales : l'épreuve de la pauvreté* », M., collection des rapports n°159, CRÉDOC.

**GILLES-SIMON, LEGROS** (1995), « *Pour certains, le travail n'empêche plus la pauvreté* », Consommation et Modes de vie, CREDOC, 100.

**GLAUDE** (1997), « *La pauvreté, sa mesure et son évolution* », Pauvreté et exclusion, Conseil d'Analyse Economique.

**GLAUDE, MOUTARDIER** (1991), « *Une évaluation du coût direct de l'enfant de 1979 à 1989* », Economie et Statistique, 248.

**GUILLEMAIN, ROUX** (2001), « *Comment se détermine le niveau de vie d'une personne ?* », INSEE Première, 798.

**HATCHUEL G., KOWALSKI A-D, LOISEL J-P** (1996) « *les inégalités en France : les différentes façons de penser en haut et en bas de l'échelle sociale* », , cahier de recherche n°90, CREDOC

**HERPIN, MARTINEZ, VERGER** (1997), « *Mesurer la pauvreté aujourd'hui* », Economie et Statistique, 308-309-310.

**HERPIN, VERGER** (1997), « *la pauvreté une et multiple* », Economie et Statistique, 308-309-310.

**HERPIN, VERGER** (2003), « *Définir et mesurer : il n'y a pas de méthode neutre* », Sociétal, 39.

**HOURRIEZ J.-M.** (2000), *les statistiques sur les travailleurs pauvres*, communication au colloque sur les « Working Poor » (CERC, INSEE, Université d'Evry) (9 mai).

**HOURRIEZ J.-M. et LEGRIS B.** (1997), « *L'approche monétaire de la pauvreté : méthodologie et résultats* », *Economie et Statistique*, n°308-309-310, pp 35-63.

**HOURRIEZ J.-M., OLIER L.** (1997), « *Niveau de vie et taille du ménage* », *Economie et Statistique*, n°308-309-310,95-112, 1997.

**HOURRIEZ, LEGENDRE, LE VERRE** (2001), « *la pauvreté monétaire des ménages de 1970 à 1997. Plus de pauvres parmi les salariés, moins chez les retraités* », *INSEE Première*, 761.

**INSEE (1996)**, *la pauvreté monétaire*, in « *Revenus et patrimoine des ménages* », synthèses n°5

**INSEE (1997)**, *Niveau de vie et pauvreté des ménages : évolutions récentes et dimensions spatiales*, in « *Revenus et patrimoine des ménages* », synthèses n°11

**INSEE(1997)** « *Mesurer la pauvreté aujourd'hui* », *Économie et Statistiques* n°308-310

**LAGARENNE LEGENDRE** (2000b) *Les travailleurs pauvres en France : facteurs individuels et risques familiaux*, *Economie et Statistiques*, n°335, 2000.

**LECHENE V.** (1993), « *Une revue de littérature sur les échelles d'équivalence* », *Economie et Prévision*,110-111.

**LEMENNICIER, MAILLARD** (1999) « *La pauvreté et ses mesures* », ALEPS

**MILANO** (1988), *La pauvreté absolue*, Hachette Mutations.

**MUELLBAUER** (1980), « *The estimation of the Prais-Houthakker Model of Equivalence Scales* », *Econometrica*, Vol. 69,2.

**NEYRET** (2003), « *les nouveaux visages de la pauvreté en France* », *Santé, Société et Solidarité*, 1.

*Les travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale- La documentation française 2000.*

**OLM C** (2002), « *les exploitations agricoles à faibles revenus : se maintenir au prix de conditions difficiles\_* », *consommations et modes de vie*, CREDOC, n°155

**PAUGAM** (1999), « *L'Europe face à la pauvreté : trois modes de régulation* », *Problèmes économiques*, 2627.

**PAUGAM S. Ouvrage collectif sous la direction de (1996)**, « *l'exclusion, l'état des savoirs* », éditions la découverte

**PICARD P.** (2002), « *Elements de microéconomie* », tome 1, pp70-79, Montchrestien.

**POLLAK, Wales** (1979), « *Welfare Comparisons and Equivalence Scales* », *The American Economic Review*, Vol. 69,2.

**PRESVELOU C.** « *un historique des échelles de consommation : des origines aux années 60* »

**RENARD R.** (1985), « *Le coût de l'enfant, approches théoriques, méthodologiques et empiriques* » Ministère de la communauté française, Bruxelles 1985.

**SESI (1998)**, « Données sur la situation sanitaire et sociale en France », Ministère de l'emploi et de la solidarité

**SAINT-MACARY** (2004), *Rapport Statistique 2003*, Département Enquêtes et Analyses Statistiques-Secours Catholique.

**VAN PRAAG B.** (1991), « *Ordinal and Cardinal Utility: an Integration of the Two Dimension of the Welfare Concept* », Journal of Econometrics, vol 50, n°1/2, p69-89.

**VAN PRAAG, KAPTEYN** (1994), « how sensibility is the leyden individual welfare function of income ? a reply », European Economic Review, 38

**WEINBERG D., NELSON Ch.** (1997), « Changing the way the United States measure income and poverty : a progress report », Seminar on Poverty Statistics, ECLAC, Santiago du Chili, 1997.

Avis présenté par **Geneviève de GAULLE-ANTHONIOZ (1995)**, « La grande pauvreté, évaluation des politiques publiques de lutte contre la grande pauvreté », *Conseil Economique et Social, Journal Officiel*, n° 4277

## ANNEXE 1 :

### DONNÉES SUR L'ÉQUIPEMENT ET LA CONSOMMATION

L'équipement électroménager des ménages en 2001,  
comparaison entre les sous-populations et selon la situation de pauvreté

Ménages non pauvres	Jeunes	Aînés	Ruraux	Urbains	Actifs	Ensemble
Réfrigérateur	98%	99%	99%	98%	99%	99%
Congélateur	<b>30%-</b>	57%	<b>78%+</b>	<b>45%-</b>	55%	55%
Lave-linge	<b>83%-</b>	94%	96%	92%	93%	93%
Lave-vaisselle	<b>21%-</b>	<b>39%-</b>	<b>53%+</b>	40%	49%	45%
Four à micro-ondes	71%	<b>51%-</b>	67%	66%	<b>76%+</b>	67%
Sèche-linge	<b>17%-</b>	<b>12%-</b>	33%	23%	33%	26%
Aspirateur	<b>85%-</b>	92%	93%	90%	92%	92%

Ménages en situation de pauvreté	Jeunes	Aînés	Ruraux	Urbains	Actifs	Ensemble
Réfrigérateur	98%	98%	98%	97%	98%	97%
Congélateur	<b>31%-</b>	<b>53%+</b>	<b>68%+</b>	<b>28%-</b>	42%	42%
Lave-linge	71%	<b>89%</b>	<b>93%</b>	63%	<b>78%</b>	77%
Lave-vaisselle	<b>12%</b>	17%	23%	11%	22%	17%
Four à micro-ondes	<b>62%</b>	<b>36%</b>	46%	49%	<b>58%</b>	48%
Sèche-linge	13%	6%	16%	7%	14%	10%
Aspirateur	<b>69%</b>	76%	80%	68%	80%	73%

Écart entre les taux d'équipement des deux populations	Jeunes	Aînés	Ruraux	Urbains	Actifs	Ensemble
Réfrigérateur	0%	1%	1%	1%	1%	2%
Congélateur	<b>-1%</b>	<b>4%</b>	10%	17%	13%	13%
Lave-linge	12%	<b>5%</b>	<b>3%</b>	<b>29%</b>	15%	16%
Lave-vaisselle	<b>9%</b>	22%	30%	29%	27%	<b>28%</b>
Four à micro-ondes	<b>9%-</b>	15%	21%	17%	18%	19%
Sèche-linge	<b>4%</b>	<b>6%</b>	17%	16%	19%	16%
Aspirateur	16%	16%	13%	22%	12%	19%

Source : enquête budget des familles 2001

**L'équipement audio-visuel des ménages en 2001,  
comparaison entre les sous-populations et selon la situation de pauvreté**

Ménages non pauvres	Jeunes	Aînés	Ruraux	Urbains	Actifs	Ensemble
Téléviseur	<b>89%</b>	98%	97%	95%	94%	96%
Magnétoscope	76%	<b>60%</b>	76%	76%	<b>85%</b>	77%
Caméscope	18%	<b>12%</b>	22%	20%	26%	22%
Chaîne Hi-fi	<b>76%</b>	<b>40%</b>	60%	66%	<b>76%</b>	65%
Micro-ordinateur	38%	<b>8%</b>	29%	31%	<b>43%</b>	32%

Ménages en situation de pauvreté	Jeunes	Aînés	Ruraux	Urbains	Actifs	Ensemble
Téléviseur	92%	97%	97%	90%	91%	93%
Magnétoscope	<b>70%</b>	<b>30%</b>	<b>43%</b>	54%	<b>68%</b>	50%
Caméscope	13%	3%	9%	6%	12%	8%
Chaîne Hi-fi	<b>66%</b>	<b>16%</b>	<b>33%</b>	<b>51%</b>	<b>58%</b>	42%
Micro-ordinateur	19%	<b>2%</b>	12%	15%	<b>21%</b>	13%

Écart entre les taux d'équipement des deux populations	Jeunes	Aînés	Ruraux	Urbains	Actifs	Ensemble
Téléviseur	-3%	1%	0%	5%	3%	3%
Magnétoscope	<b>6%</b>	30%	33%	22%	<b>17%</b>	<b>27%</b>
Caméscope	<b>5%</b>	<b>9%</b>	13%	14%	14%	14%
Chaîne Hi-fi	<b>10%</b>	24%	27%	<b>15%</b>	18%	<b>23%</b>
Micro-ordinateur	19%	6%	17%	16%	22%	<b>19%</b>

Source : enquête budget des familles 2001

**L'équipement en automobile des ménages en 2001,  
comparaison entre les sous-populations et selon la situation de pauvreté**

Ménages non pauvres	Jeunes	Aînés	Ruraux	Urbains	Actifs	Ensemble
Pas de voiture	12%	<u>27%</u>	7%	16%	8%	14%
Une voiture	58%	54%	<u>44%</u>	55%	48%	51%
Deux ou plus	30%	<u>19%</u>	<u>49%</u>	<u>29%</u>	<u>44%</u>	35%

Ménages en situation de pauvreté	Jeunes	Aînés	Ruraux	Urbains	Actifs	Ensemble
Pas de voiture	42%	49%	<u>28%</u>	<u>56%</u>	<u>32%</u>	46%
Une voiture	50%	45%	<u>56%</u>	<u>39%</u>	<u>55%</u>	46%
Deux ou plus	8%	6%	<u>16%</u>	5%	14%	8%

Écart entre les taux d'équipement des deux populations	Jeunes	Aînés	Ruraux	Urbains	Actifs	Ensemble
Pas de voiture	-30%	<u>-22%</u>	<u>-21%</u>	<u>-40%</u>	-24%	<u>-32%</u>
Une voiture	8%	9%	-12%	16%	-7%	5%
Deux ou plus	22%	<u>13%</u>	<u>33%</u>	24%	30%	<u>27%</u>

Source : enquête budget des familles 2001

**La composition de la consommation en 2001,  
comparaison entre les sous-populations et selon la situation de pauvreté.**

Ménages non pauvres	Jeunes	Aînés	Ruraux	Urbains	Actifs	Ensemble
Alimentation, boisson	<i>0,15</i>	<u>0,26</u>	<u>0,24</u>	0,22	<i>0,20</i>	0,22
Habillement	0,07	<i>0,04</i>	0,06	0,06	0,07	0,06
Logement, ameublement	<u>0,28</u>	<u>0,27</u>	<i>0,22</i>	<u>0,26</u>	0,23	0,24
Transport, communication	<u>0,21</u>	<i>0,12</i>	0,18	0,15	<u>0,18</u>	0,16
Loisirs, cultures	0,08	0,07	0,08	0,08	0,09	0,08
divers	0,22	0,23	0,23	0,23	0,23	0,23

Ménages pauvres	Jeunes	Aînés	Ruraux	Urbains	Actifs	Ensemble
Alimentation, boisson	<i>0,18</i>	<u>0,30</u>	<u>0,28</u>	0,23	<i>0,22</i>	0,25
Habillement	0,06	0,03	0,04	0,05	0,06	0,05
Logement, ameublement	<u>0,37</u>	0,30	<i>0,26</i>	0,34	0,30	0,32
Transport, communication	0,15	<i>0,10</i>	0,13	0,13	<u>0,16</u>	0,13
Loisirs, cultures	0,07	0,05	0,06	0,07	0,07	0,06
divers	0,17	<u>0,23</u>	<u>0,22</u>	0,18	0,19	0,19

Écart des coefficients budgétaires, entre les pauvres et les autres	Jeunes	Aînés	Ruraux	Urbains	Actifs	Ensemble
Alimentation, boisson	-0,03	-0,04	-0,04	<i>-0,01</i>	-0,02	-0,03
Habillement	0,01	0,01	0,02	0,01	0,01	0,01
Logement, ameublement	-0,09	<i>-0,03</i>	<i>-0,04</i>	-0,08	-0,07	<b>-0,08</b>
Transport, communication	<u>0,06</u>	0,02	<u>0,05</u>	0,02	0,02	0,03
Loisirs, cultures	0,01	0,02	0,02	0,01	0,02	0,02
divers	0,05	<i>0,00</i>	<i>0,01</i>	0,05	0,04	<b>0,04</b>

Source : enquête budget des familles 2001

Remarque : les écarts entre les coefficients budgétaires correspondent aux écarts absolus. Ils mesurent la différence entre le coefficient budgétaire des ménages non pauvres, et celui des ménages pauvres. Ils sont calculés pour mieux comprendre les arbitrages budgétaires des sous-populations.

L'écart entre le montant total des consommations est un écart relatif. Il mesure le pourcentage supplémentaire de consommation des ménages non pauvres par rapport à ceux en situation de pauvreté

## ANNEXE 2 :

### LES MODÈLES UTILISÉS

---

*Nous décrivons d'abord comment obtenir les estimations subjectives du niveau de vie d'un ménage. Ensuite nous construisons l'échelle d'équivalence adaptée obtenue dans notre cas particulier. Enfin, nous mettons en œuvre le modèle de Prais-Houthakker.*

#### I. . L'ÉCRITURE ÉCONOMÉTRIQUE DES ESTIMATIONS SUBJECTIVES.

Pour faire des estimations subjectives de l'échelle d'équivalence  $h[N]$ , il faut d'abord définir un indicateur de niveau de vie  $U$  et une fonction  $f$  qui prend deux arguments, le revenu  $R$  et la taille  $N$  du ménage, telles que  $U \equiv f(R, N)$ . Avec les données de l'enquête budget de famille, les trois variables  $U, R, N$  du modèle sont observés. Nous estimons alors les paramètres de la fonction  $f$  par une régression simple si  $U$  est quantitatif et par un modèle logit polytomique ordonné si  $U$  est qualitatif (ce qui est le cas dans notre étude).

Le niveau de vie  $U$  peut être appréhendé par les deux variables AISE et NIVEAU de l'enquête Budget des Familles 2001, l'une est relative au sentiment que la personne de référence a sur **son budget actuel** (AISE) et l'autre informe sur l'appréciation qu'il porte sur **son niveau de vie actuel** (NIVEAU).

La valeur de  $h[N]$  s'obtient en résolvant l'équation définissant l'échelle d'équivalence :

$$f\left(\frac{R}{h[N]}, 1\right) = f(R, N)$$

Afin de contrôler l'hétérogénéité des ménages, en terme de mode de vie, nous complétons les régressions par des indicatrices correspondant aux principales variables sociodémographiques.

 Quelle spécification choisir pour  $f$  ?

La fonction  $f$  peut être soit concave (1), soit convexe (2) selon la spécification retenue.

(1)  $f(R, N) = a + b \cdot \log(R) + c \cdot \log(N)$ , échelle concave de la forme  $N^\alpha$  avec  $\alpha = -c/b$

(2)  $f(R, N) = a + b \cdot \log(R) + c \cdot N$ , échelle convexe de la forme  $A^{N-1}$  avec  $A = e^{-c/b}$

Dans le modèle (1), le ménage réalise des économies d'échelle ; plus la taille du ménage est élevée, moins une personne supplémentaire accroît ses besoins. Pour Glaude et Moutardier (1991), cette spécification équivaut à un modèle avec économie d'échelle pour le coût de l'enfant (avoir deux enfants coûte moins que deux fois le coût d'un enfant). Le modèle 2 fait les hypothèses opposées (avoir deux enfants coûte plus que deux fois le coût d'un enfant).

Pour choisir entre les deux modèles, nous pouvons tester un surmodèle (3)

$$(3) f(R, N) = a + b.\log(R) + c.\log(N) + d.N$$

Dans une première approche, et dans le but de nous inscrire dans la continuité des travaux qui sont présentés par la bibliographie, nous choisissons le modèle (1). Cependant, précisons que les résultats empiriques de l'estimation du surmodèle ne permettent pas de trancher entre les deux.

#### Estimation du coût de l'enfant selon son âge

Le coût de l'enfant n'est pas constant, ni uniforme selon son âge. L'équation (4) permet d'évaluer plus précisément le coût de l'enfant par rapport à celui d'un adulte. Nous scindons simplement la variable N en plusieurs variables représentant des tranches d'âge plus fines. Soit  $N_i$  le nombre d'enfants dans la tranche d'âge i

L'équation (4) s'écrit alors :

$$f(R, N) = a + b.\log(R) + c_1.N_{0-4} + c_2.N_{5-9} + c_3.N_{10-14} + c_4.N_{15-19} + c_5.N_{20-24} + c_6.N_{adultes}$$

Nous en déduisons une estimation du coût de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte. Avec un individu supplémentaire d'âge compris dans la tranche i, il faut multiplier le revenu du ménage par  $e^{-c_i/b}$  pour que le ménage conserve le même niveau de vie. Si nous l'exprimons en % du revenu, le coût de cet individu vaut alors  $100.(e^{-c_i/b} - 1)$

#### Spécification de la taille du ménage

Les travaux déjà réalisés<sup>35</sup> nous conduisent à retenir une spécification de la taille du ménage de la forme :

$$(5) N = N_a + K.N_e$$

avec  $N_a$  le nombre de personnes de plus de 14 ans,  $N_e$  le nombre d'enfants d'âge inférieure ou égale à 14 ans,  $K$  un coefficient compris entre 0 et 1. Autrement dit, le jeune de plus de 14 ans se voit affecté le même poids qu'un adulte.

La valeur de K s'estime directement, grâce à l'équation (2) modifiée :

---

<sup>35</sup> D'après Hourriez et Olier[1997], jusqu'à 14 ans de manière relativement uniforme, un enfant supplémentaire coûte à ses parents entre 10 et 20% de leur revenu. En revanche, après 15 ans, un adolescent pèse presque autant qu'un adulte supplémentaire.

(2 modifié)  $f(R, N) = a + b \cdot \log(R) + c_1 N_a + c_2 N_e$  avec  $K = c_1 / c_2$

## II. . MISE EN ŒUVRE PRATIQUE DU MODÈLE (CAS DES MÉNAGES ACTIFS)

### 1) Première étape : détermination du poids relatif de l'enfant dans le budget

Pour la détermination du coefficient  $K$ , nous avons utilisé les configurations de ménage ayant une fréquence supérieure à 1,5%. Ainsi, si on décrit le ménage à l'aide d'un couple (nombre d'adultes, nombre d'enfants de moins de 14 ans), nous avons retenu les éléments suivants: (1,0),(1,1),(2,0),(2,1),(2,2),(2,3),(3,0),(3,1),(3,2),(4,0),(4,1). La taille de l'échantillon est réduite à 6105 observations (respectivement 6137 pour AISE).

Pour  $U$  nous obtenons  $K = 0,56$ . Pour  $V$ ,  $K = 0,47$ . La différence entre les deux estimations n'est pas très satisfaisante. Cependant, la littérature aboutit aux mêmes valeurs de  $K$ : 0,55 pour Glaude et Moutardier<sup>36</sup> (évaluation sur l'ensemble de la population) avec  $U$ . Le coût de l'enfant pour les ménages actifs apparaît similaire à celui qui pèse sur l'ensemble de la population (Pour  $U$   $K = 0,59$ . Pour  $V$   $K = 0,47$ ).

### 2) Deuxième étape : détermination de l'élasticité-taille globale $\alpha$

Le modèle avec économie d'échelle pour le coût de l'enfant (équation (1)  $f(R, N) = a + b \cdot \log(R) + c \cdot \log(N)$ ) augmentée des indicatrices) donne le coefficient  $\alpha$  avec la formule  $\alpha = -\frac{c}{b}$ .

Pour  $U$ ,  $\alpha = 0,70$ ; pour  $V$ ,  $\alpha = 0,47$ . L'élasticité-taille globale, calculée sur tous les postes de consommation, des ménages actifs apparaît similaire à celle de l'ensemble de la population, au dixième près.

### 3) Troisième étape : détermination de la valeur de l'échelle d'équivalence.

Selon la taille  $N$  du ménage, nous pouvons calculer la valeur de l'échelle d'équivalence pour  $U$  selon la formule,  $m[N] = N^\alpha = (N_a + K \cdot N_e)^\alpha = (N_a + 0,56 \cdot N_e)^{0,7}$ . Cependant nous pouvons donner une valeur approchée de  $m[N]$  pour faire apparaître les poids relatifs des différentes personnes du ménage et pour comparer avec l'échelle dite de l'OCDE modifiée. La valeur approchée est obtenue par approximation linéaire de  $m[N]$  à partir des configurations déjà mentionnées: (1,0),(1,1),(2,0),(2,1),(2,2),(2,3),(3,0),(3,1),(3,2),(4,0),(4,1). Nous obtenons les droites suivantes de pente  $\lambda = 0,55$  pour  $U$  et  $\lambda = 0,32$  pour  $V$ . L'approximation linéaire de  $h[N]$  est telle que :

<sup>36</sup> Glaude, Moutardier (1991)

$$h[N] \cong 1 + \lambda.(N - 1) = 1 + \lambda.(N_a + K.N_e - 1) = 1 + \lambda.(N_a - 1) + \lambda.K.N_e$$

Les unités de consommation indiquant le poids relatif de chaque membre du ménage dans les dépenses de consommation sont données par les coefficients  $(1 - \lambda - \lambda.K)$ . Le premier est choisi par convention et représente le poids de la personne de référence, le second celui des individus de 15 ans et plus et le troisième celui des enfants de moins de 15 ans strictement.

### III. L'APPROCHE OBJECTIVE : LE MODÈLE DE PRAIS-HOUTHAKKER

Le modèle de Prais-Houthakker, élaboré en 1955, cherche à modéliser les variations de consommation d'un ménage en fonction de sa taille. Pour cela, **une échelle d'équivalence spécifique à chaque bien de consommation** a été construite. La formulation d'hypothèses supplémentaires permet d'aboutir à **une échelle d'équivalence globale**. La démarche de Prais-Houthakker présente un double avantage en estimant plusieurs échelles d'équivalence et en modélisant la structure de la consommation. Nous présentons ici une version simple de ce modèle adapté aux données de l'enquête Budget des Familles 2001. Un ménage est toujours de taille N et de revenu R si rien n'est précisé.

#### Repère 3 : notation

$C_k$  consommation du ménage en bien k

$\alpha_k$  élasticité taille du bien k.

$\omega_k$  le coefficient budgétaire du bien k ( $\omega_k = \frac{C_k}{R}$ )

$\bar{\omega}_k$  la moyenne des  $\omega_k$  sur les individus.

$$\alpha = \sum_{k=1}^K \omega_k . \alpha_k$$

#### 1) Une échelle d'équivalence spécifique à chaque bien.

La consommation d'un ménage peut être répartie en K postes budgétaires, indicés par k. Nous avons choisi les 8 postes de l'enquête Budget des Familles :

- 01 Alimentation et boisson
- 02 Habillement
- 03 Logement
- 04 Equipement du logement
- 05 Santé
- 06 Transport et communication
- 07 Loisirs, culture et enseignement
- 08 Autres biens et services

Soient  $N$  la taille du ménage et  $m_k[N]$  l'échelle d'équivalence spécifique pour le poste  $k$  ( $k$  compris entre 1 et  $N$ ). Par convention posons  $m_k[1] = 1$ . Par définition, un ménage de  $N$  personnes consommant un panier quelconque  $\{C_1, \dots, C_k, \dots, C_K\}$  a le même niveau de vie qu'une personne seule consommant le panier  $\left\{ \frac{C_1}{m_1[N]}, \dots, \frac{C_k}{m_k[N]}, \dots, \frac{C_K}{m_K[N]} \right\}$

Ces coefficients prennent en compte toutes les économies d'échelle ou les modifications des besoins induites par une modification de la taille du ménage. Ainsi si  $m_1[2] = 1,5$  alors un couple doit dépenser en alimentation et boissons 1,5 fois plus qu'une personne seule pour satisfaire les mêmes besoins nutritionnels.

Lorsque ces économies d'échelles résultent du partage des biens collectifs ou semi-collectifs (comme le logement et son équipement), l'interprétation des coefficients est aisée. Dans un ménage, une personne donnée utilise en totalité les biens collectifs et les biens individuels qui lui appartiennent. Son utilité est nulle pour les biens individuels qui ne lui appartiennent pas. Et elle utilise seulement en partie les biens semi-collectifs. Les coefficients rendent compte de cette utilisation différenciée selon les biens ou les postes agrégés. Dans un ménage de taille  $N$ , chaque personne utilise, à titre personnel, une fraction  $\frac{1}{m_k[N]}$  de la consommation en bien  $k$  du ménage.

Nous obtenons donc les interprétations suivantes :

<p>1<sup>er</sup> cas : <math>m_k[N] = 1 \Leftrightarrow</math> bien collectif, utilisation totale par tous les membres du ménage</p> <p>2<sup>ième</sup> cas : <math>m_k[N] = N \Leftrightarrow</math> bien individuel, chaque membre utilise une fraction <math>\frac{1}{N}</math> des biens individuels achetés par le ménage (sous réserve de répartition équitable du bien).</p>
---

## 2) principe, formulation et interprétation mathématique

Pour un niveau de vie  $U$  donné, la consommation du ménage pour le bien  $k$  varie proportionnellement à l'échelle  $m_k[N]$  et d'une fonction de demande indiquant le niveau de consommation d'une personne seule en fonction de son niveau de vie, de telle sorte que :

$$(6) \quad C_k = m_k[N] \cdot f_k(U)$$

En pratique  $U$  correspond au revenu déflaté de l'indice des prix. Ainsi, dans ce modèle, le niveau des prix relatifs n'a aucune influence sur la consommation. En particulier, les ménages ne peuvent pas substituer un produit bon marché à un produit cher, les élasticités-prix étant nulles. Cependant, lorsque les postes sont peu substituables entre eux (et c'est la cas dans notre travail), cette hypothèse peu réaliste est admissible.

Après avoir retenu une spécification log-log pour les fonctions de demande et une spécification concave pour les échelles (telle que  $m_k[N] = N^{\alpha_k}$ ), nous obtenons tout calcul fait l'expression de la consommation d'un ménage :

$$(6bis) \quad \log(C_k) = A_k + \beta_k \cdot \log\left(\frac{R}{N^\alpha}\right) + \alpha_k \cdot \log(N) \text{ où } \alpha = \sum_{k=1}^K \omega_k \cdot \alpha_k$$

Cette équation peut s'écrire en terme de coefficients budgétaires sous la forme :

$$(7) \quad \log(\omega_k) = A_k + (\beta_k - 1) \cdot \log\left(\frac{R}{N^\alpha}\right) + (\alpha_k - \alpha) \cdot \log(N)$$

L'expression semi-logarithmique du modèle de Prais-Houthakker s'écrit alors :

$$(8) \quad \omega_k = A'_k + \bar{\omega}_k \cdot (\beta_k - 1) \cdot \log\left(\frac{R}{N^\alpha}\right) + \bar{\omega}_k \cdot (\alpha_k - \alpha) \cdot \log(N)$$

Les trois dernières formules font apparaître l'échelle globale  $m = N^\alpha$  et le niveau de vie  $\frac{R}{m}$ .

La moyenne des élasticités-taille de chaque poste, pondérée par la part de chaque bien dans la consommation est en fait le coefficient  $\alpha$  de l'échelle globale. A l'aide de ses équations, nous sommes en mesure d'analyser la déformation de la structure de la consommation en fonction de la taille du ménage **à revenu fixé**. Deux effets sont jouent simultanément, correspondant aux deux termes en N.

1. Le premier terme décrit **l'effet du niveau de vie** : si seule la taille du ménage augmente, le niveau de vie diminue de telle façon que la part des postes incompressibles augmente dans le budget du ménage. Le caractère plus ou moins incompressible d'un bien (ou « luxueux ») dépend de son élasticité revenu  $\beta_k$ .  $\beta_k < 1$  équivaut à  $k$  est un poste incompressible.

2. Le deuxième terme décrit **l'effet direct de la taille du ménage** : si la taille augmente, les biens plutôt individuels ( $\alpha_k > \alpha$ ) représentent une part croissante du budget.

### 3) Mise en pratique du modèle

En pratique, l'estimation du modèle pose deux types de difficultés.

Si nous supposons  $\alpha$  connu alors tout se passe comme si nous utilisons une échelle exogène. Le modèle permet seulement d'analyser la structure de la consommation en fonction de sa taille, de son revenu et des prix relatifs.

Si nous supposons  $\alpha$  inconnu alors le modèle permet une estimation d'une échelle d'équivalence. Cependant, il manque **une hypothèse définissant le niveau de vie** pour estimer  $\alpha$ .

Pour rendre le modèle identifiable, la littérature propose deux hypothèses.

**L'hypothèse d'Engel** suppose que la part de l'alimentation est un indicateur du niveau de vie. Deux ménages de taille différente qui consacrent la même part de leur budget à l'alimentation ont des niveaux de vie identiques. Autrement dit,  $\omega_{01}$  ne dépend que de  $\frac{R}{N^\alpha}$  et pas en particulier de  $\log(N)$ .

**L'hypothèse de Rothbarth** pense que la dépense du premier adulte du ménage pour un bien parfaitement individuel (l'exemple le plus souvent utilisé étant l'habillement) est une mesure du niveau de vie.

Notre choix est guidé par les travaux précédents et se porte sur une version plus simple de l'hypothèse de Rothbarth de la forme  $\alpha_{02} = 1$ . Le poste habillement pour l'ensemble du ménage est considéré comme parfaitement individuel.

Les autres élasticités-taille s'obtiennent à l'aide de l'équation (8). En développant le terme en  $\log(\frac{R}{N^\alpha})$ , nous obtenons :

$$\omega_k = A'_k + \overline{\omega}_k \cdot (\beta_k - 1) \cdot \log(R) + [\overline{\omega}_k \cdot (\alpha_k - \alpha) - \alpha \cdot \overline{\omega}_k \cdot (\beta_k - 1)] \cdot \log(N)$$

Pour chaque bien  $k$ , nous faisons la régression linéaire suivante :

$$\omega_k = A''_k + B''_k \cdot \log(R) + C''_k \cdot \log(N)$$

Pour tout  $k$ , on a

$$(9) C''_k = \overline{\omega}_k \cdot (\alpha_k - \alpha) - \alpha \cdot B''_k$$

On obtient  $\alpha$  en appliquant la dernière équation à  $k=02$  et en remplaçant  $\alpha_{02}$  par 1 d'après l'hypothèse de Rothbarth. Nous en déduisons la valeur de  $\alpha$  suivante :

$$\alpha = \frac{\overline{\omega}_{02} \cdot \alpha_{02} - C''_{02}}{B''_{02} + \overline{\omega}_{02}} = \frac{\overline{\omega}_{02} - C''_{02}}{B''_{02} + \overline{\omega}_{02}}$$

Nous déterminons toutes les autres élasticités-taille en substituant  $\alpha$  dans l'équation (9) :

$$\forall k \neq 02, \alpha_k = \frac{C''_k + (\overline{\omega}_k + B''_k) \cdot \alpha}{\overline{\omega}_k}$$

